

POUR VOS MEUBLES
une bonne adresse :
Halle aux Meubles S.A.
Rue de la Dixence 9
SION
LAUSANNE :
rue des Terreaux 13 bis - 17
Une des plus grandes expositions de Suisse
P 171 S

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE
TEL (027) 2 31 51 - CCP 19-974 - PUBLICITE : PUBLICITAS, TEL (027) 9 71 11 - Le N° 30 ct.

Vêtements
Monsieur
Place Centrale - Martigny
Spécialiste pour HOMME
Toutes retouches gratuites

LE DRAME DE L'HOPITAL CLOS DE SION

Non à l'intrigue, oui au dialogue !

Nous détestons écrire pour ne rien dire.
Nous ne nous étonnons donc pas que notre éditorial du jeudi 26 septembre ait eu de multiples échos.

Disons d'emblée que nous ne voulons nullement diviser en deux l'opinion publique de Sion et du Valais central.

Les demeures qui simplifient tout en « pour » ou en « contre » nous fatiguent.

Dans la vague d'approbations qui nous a atteints directement ou indirectement, figuraient aussi des félicitations pour notre « courageuse prise de position contre la réforme de l'hôpital de Sion ».

Voilà bien une interprétation erronée de nos propos. Il est désolant de constater avec quelle légèreté on juge certains écrits qui pourtant peuvent rester sous les yeux tout le temps que l'on veut.

Si notre article du 26 septembre dénonçait ouvertement l'intrigue, il relevait avec la même netteté l'impossibilité dans laquelle s'étaient trouvés certains internistes et chirurgiens de gérer leur service respectif. Il précisait, de surcroît, qu'UN PROGRES EST NECESSAIRE et que l'on ne peut s'étonner qu'une amélioration entraîne des remous.

Nous pensons en conscience que nous avons essayé de dire toutes ces choses délicates en termes courtois, glissant même sur quelques précisions qu'une lumière trop crue aurait révélées d'une manière choquante.

Par contre, nous sommes largement récompensés par ceux qui approuvent une sage réforme de la politique hospitalière séduisante mais qui, ipso facto, s'insurgent avec force contre une précipitation négative qui ne réussit qu'à faire violence à des praticiens méritants, AU DETRIMENT DE LEUR CLIENTELE HABITUELLE.

Parmi les trois messages de désapprobation (deux écrits, un téléphonique) figurait celui de M. Louis Pralong, le nouveau président de la commission administrative de l'hôpital régional de Sion.

Son rôle — tout à fait récent d'ailleurs — l'obligeait à dénoncer notre éditorial qui aurait été basé « sur des relations inexactes, erronées, pour ne pas dire tendancieuses (j'allais écrire des cancanes...) » de certaines personnes probablement intéressées...

La lettre de M. Pralong concluait à la nécessité de publier intégralement le rapport que l'ancien président de cette commission, Me Henri Fragnière, avait présenté à l'assemblée des délégués le 2 août 1968.

Comme cela ferait trois pages de journal, nous nous sommes permis d'hésiter, d'autant plus que :

1. il ne résoud pas le problème particulier soulevé par notre article du 26 septembre;
2. il a déjà fait l'objet d'une relation extraordinairement détaillée s'étendant sur toute la page 11 du « NF » du samedi 3 août;
3. la surabondance de ce que nous appelons « l'actualité immédiate » durant ce dernier week-end, rendait impossible toute reprise de cette affaire jusqu'à ce matin.

Or sans avoir tenté de reprendre contact avec nous, « les autorités » de l'hôpital postaient, hier, à 12 heures, un exprès recommandé contenant une « mise au point des responsables de l'hôpital régional de Sion ».

Jusqu'à là, l'on peut considérer le développement de l'affaire — y compris cette impatience insolite — comme un processus normal.

Mais c'est à partir de 12 heures, hier, que les choses ont quitté le chemin de la courtoisie pour replonger dans celui de la basse intrigue.

Nous affirmons pourtant être persuadé que MM. Pralong et Zenklusen (qui ont signé du même stylo) ne sont pour rien dans la suite révoltante que nous dénonçons ci-après.

Avant même que nous n'ayons pu recevoir l'exprès recommandé contenant la mise au point que nous publions intégralement dans cette page, le beau-frère du directeur de l'hôpital René Bornet, c'est-à-dire le photographe Philippe Schmid de Valprese, était en possession de ladite mise au point qui débute par une attaque directe contre les « inexactitudes et erreurs contenues dans divers articles de presse, notamment dans celui publié dans un quotidien valaisan ». Comme le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » est le seul quotidien du canton, l'allusion était plus que transparente.

De surcroît, le billet d'accompagnement de l'hôpital régional — comportant 4 lignes et signé précisément par M. Bornet — nous était adressé personnellement et faisait appel au droit de réponse.

Cette correction de manœuvre n'a donc été qu'apparente puisqu'à la même heure, M. Schmid pouvait faire retransmettre à l'ATS à Berne, par l'intermédiaire de l'officine de son correspondant valaisan, le texte intégral de cette mise au point.

On imagine notre étonnement de recevoir, par téléscripteur de Berne, cette mise au point dès 14 h 40.

C'est un rédacteur suisse-allemand, ignorant tout de nos problèmes, qui diffusa en effet ce texte sans même y retrancher le préambule souverainement discourtois.

Nous exigeons d'ailleurs de l'ATS qu'elle publie de la même manière nos explications de ce jour.

A 18 h 30, le collaborateur intime de M. Schmid, M. Anchisi, qui sévit A LA FOIS au « Confédéré » et sur les ondes de Sottens, lisait à son tour d'un bout à l'autre cette mise au point dans le cadre de l'émission consacrée à l'actualité suisse, alors même qu'il n'a jamais fait mention de notre article du 26 septembre dans cette émission.

Il s'agit bien sûr d'un enchaînement parfaitement logique, surtout pour les petits copains de Lausanne qui ne nous portent pas dans leur cœur pour des raisons que quelques bonzes valaisans ne devraient jamais ignorer. La coutume journalistique pouvait

donc très largement nous dispenser de publier une mise au point ainsi donnée en pâture, surtout à l'extérieur de notre canton et, ce qui est plus grave encore, sans résumer au moins l'article qui l'avait motivé.

NOUS REVOILA DANS L'UNILATERAL, C'EST-A-DIRE L'ARBITRAIRE.

SERAIT-CE QUE CERTAINS DIRIGEANTS DE L'HOPITAL SONT COU-TUMIERS DU FAIT ?

DANS CE CAS, IL FAUDRAIT LES REMPLACER SANS RETARD.

*

Voyons quand même cette fameuse mise au point. Elle ignore délibérément et prudemment notre propos. Elle redonne les noms des responsables des six services d'une façon beaucoup moins détaillée que l'a fait notre journal le samedi 3 août, en page 11.

Elle essaie aussi de prétendre que nous serions « contre » l'organisation rationnelle du service médical de l'hôpital de Sion.

C'est un non-sens pour celui qui a bien voulu lire jusqu'au bout notre article du 26 septembre.

Ce serait surtout la négation de la mission inlassablement poursuivie par notre quotidien : défense des intérêts généraux de la communauté valaisanne pour accélérer une juste promotion économique et sociale de notre canton.

C'est précisément et avant tout du « bien des malades » dont il s'agit. Et bien parlons-en !

La santé est le plus précieux des biens. Seuls ceux qui ne l'ont plus s'en rendent vraiment compte. Ceux-là n'ont que faire des intrigues destinées à mettre en place tel ou tel personnage, au détriment de tel ou tel autre. Ce qu'ils veulent, c'est d'être soignés le plus rapidement et le mieux possible, sans frais excessifs.

L'élément psychologique intervenant pour une grande part dans l'atténuation de leurs souffrances, il est inhumain de vouloir les détacher de leurs médecins habituels parce qu'ils doivent être hospitalisés et parce que lesdits médecins n'ont pas libre accès à l'hôpital.

Or, en laissant à ces derniers 20 lits sur 80, on aurait abouti à ce triste résultat, dès le début de 1969. En ce qui concerne surtout les chirurgiens, c'est non seulement le nombre de lits qui allait devenir dérisoire, mais le temps opératoire hebdomadaire qui leur était imparti.

Il s'agissait aussi de savoir dans quelle mesure les « privés » allaient pouvoir bénéficier de l'aide des médecins du service Richon en cas d'absence, pour une raison ou une autre, de leur propre praticien.

L'inverse se posait avec autant d'acuité. Allait-on pouvoir requérir le secours des chirurgiens brimés en cas de défaut des médecins attitrés de l'hôpital ?

L'esprit de collaboration ayant été annihilé, comment allait-on définir les responsabilités devant prévoir n'importe quelle situation imposée par les urgences ?

On réclamait à cet égard la création d'un service de chirurgie numéro 2, composé des externes et épaulant le numéro 1 du docteur Richon.

Or, rien de semblable n'a été décidé lors de l'assemblée des délégués du 2 août 1968.

Bien au contraire, il a été expressément stipulé que « LES VINGT LITS RESERVES AUX CINQ CHIRURGIENS ACTUELS NE FERONT AUCUNEMENT PARTIE DU NOUVEAU SERVICE DE CHIRURGIE. CELUI-CI DEVRA ETRE ENTIEREMENT DEDIE A LA GARDE ET LES SOINS INCOMBERONT TOTALEMENT AUX CHIRURGIENS INTERESSES ».

Que l'on nous reparle du « bien des malades » après cela !

Mais il semble justement que, sous l'impulsion principale de MM. Louis Pralong et Charles-André Richon, les choses soient en train d'évoluer.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE A EU LIEU UNE ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE L'HOPITAL.

Les échos que nous avons recueillis sont enfin susceptibles de rassurer valablement l'opinion publique et bien davantage encore ceux qui ne jouissent pas d'une santé florissante.

Nous ne pouvons pas traiter aujourd'hui des nouveaux points capitaux qui feront l'objet du dialogue avec les chirurgiens intéressés, car il appartient d'abord à ces derniers de se prononcer à leur tour.

Nous constatons toutefois que la lettre qui nous a été adressée par M. Pralong le 27 septembre cautionnait

entièrement la situation telle que définie le 2 août, puisqu'on nous demandait de publier intégralement le rapport de Me Henri Fragnière.

Par contre, un passage de la mise au point reproduite dans cette page et rédigée le 30 septembre tient déjà implicitement compte de ce qui s'est discuté samedi passé 28 septembre : « L'hôpital sera largement ouvert à la collaboration de médecins spécialistes consultants ».

C'est en fait un appel à la reprise d'un véritable dialogue qui aboutira, nous l'espérons de tout cœur, à un salutaire assouplissement de l'organisation envisagée, dans l'intérêt général bien compris de l'ensemble de la population de Sion et du Valais central.

Nous précisons, dans un prochain article, quelques aspects particuliers de cette planification hospitalière sans oublier de situer le groupe d'étude chargé d'en édifier le projet.

A. L.

Texte intégral de la « Mise au point des responsables de l'Hôpital régional de Sion »

A la suite des inexactitudes et des erreurs contenues dans divers articles de presse, notamment dans celui publié dans un quotidien valaisan, la commission administrative et le comité de direction de l'hôpital régional de Sion rappellent que dès le 1er janvier 1969, l'organisation médicale de l'hôpital sera la suivante :

1. SERVICE DE CHIRURGIE

a) Chef de service : Dr Ch.-André RICHON, à plein temps.

b) Adjoint (à désigner après l'entrée en fonction du Dr Richon).

— Le Dr Marcel DUC, spécialiste FMH en orthopédie, continuera à travailler dans le service de chirurgie en collaboration avec le Dr Richon.

— Les malades pourront continuer à se faire soigner - soit en chambre commune, soit en chambre privée - par leur chirurgien traitant et sous leur responsabilité médicale jusqu'à un certain nombre de lits à être réservé aux chirurgiens pratiquant actuellement à l'hôpital.

2. SERVICE DE MEDECINE INTERNE

a) Chef de service : Dr Willy DETWILER, à plein temps.

b) Adjoint : Dr Joseph LORENZ.

3. SERVICE DE PEDIATRIE

a) Chef de service : Dr André SPAHR.

b) Adjoint : Mlle la doctoresse E. de WOLFF.

4. SERVICE DE RADIOLOGIE

a) Chef de service : Dr Georges LATHION, à plein temps.

5. SERVICE DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

a) Chef de Service : Dr Oscar ZENKLUSEN.

b) Adjoint : Dr J.-Pierre DUCREY.

6. SERVICE D'ANESTHESIOLOGIE

Chef de service : Dr Walter ZENRUFFINEN.

Cette organisation est conforme aux recommandations de la Fédération suisse des médecins et va dans le sens d'une organisation hospitalière moderne ce qui permettra d'élever l'hôpital régional de Sion dans la hiérarchie des hôpitaux suisses.

Ainsi, la permanence médicale sera assurée à l'hôpital et de jeunes médecins pourront être formés valable-

ment dans l'établissement. De plus, si l'hôpital a engagé des chefs de service à plein temps pour des questions d'organisation et de responsabilité, il sera largement ouvert à la collaboration de médecins spécialistes consultants (cardiologue, neurologue, orthopédiste, gastro-entérologue, etc.)

Dans le cadre de cette réorganisation, les organes de l'hôpital ont constamment agi par référence à l'intérêt général et à la santé publique. Ces décisions ont été prises, après consultation des médecins chefs de service et après avoir pris l'avis de personnalités médicales autorisées, par le comité de direction puis homologuées par la commission administrative. Le tout a été sanctionné lors de l'assemblée générale du 2 août 1968, à la quasi unanimité — un seul délégué s'étant opposé — des délégués des 21 communes, propriétaires de l'hôpital.

A cette assemblée générale les représentants de la presse furent cordialement invités et ont eu l'occasion de relater les décisions prises.

Les organes responsables de l'hôpital remercient les populations intéressées pour l'appui qu'elles apportent à l'organisation rationnelle du service médical dans leur établissement hospitalier, réorganisation qui est faite dans un seul but : le bien des malades.

Pour les autorités de l'hôpital :
Louis PRALONG, président de la commission administrative;
Dr O. ZENKLUSEN, membre du comité de direction;
René BORNET, directeur.

En page 22
Un éminent médecin bernois prend position au sujet de l'Encyclique Humanae vitae

Vous trouverez dans ce numéro :

- ★ Nouvelles suisses et échos du monde en page 2
- ★ Documents en page 3
- ★ Bandes dessinées en page 4
- ★ Les sports en pages 5 et 7
- ★ Le cinéma-actualité en page 8
- ★ Lectures en pantoufles en page 10
- ★ Monthey et Martigny en pages 12 et 13
- ★ Sion en pages 17 et 20
- ★ Haut-Valais et politique grecque en page 22
- ★ Actualités suisses en page 23
- ★ Les dernières dépêches du monde en page 24

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

Le Conseil national accepte la création d'un corps de paras et se prive de l'abonnement général des CFF

COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

● **LES ETUDIANTS DE MEXICO REOCCUPENT LEUR UNIVERSITE.** — Chassés de leur université le 18 septembre par d'importantes forces militaires, les étudiants mexicains en grève y sont revenus en force lundi soir à 18 heures après l'évacuation de l'établissement par les soldats.

● **LES OBUS SUR LE VIETNAM.** — Une quarantaine d'obus de mortier de 82 mm se sont abattus vers minuit, lundi soir, sur des installations de Long Binn, dans la base de Bien Hoa, à 35 km au nord-est de Saigon.

● **M. HENRI FOWLER POUR UNE AMELIORATION DU SYSTEME MONETAIRE INTERNATIONAL.** — M. Henri Fowler, secrétaire américain au Trésor, a proposé mardi que les autorités monétaires compétentes s'attaquent dès le début de l'année prochaine à l'examen des nouvelles améliorations à apporter au système monétaire mondial dans le contexte des droits de tirages spéciaux sur le Fonds monétaire international.

● **CREATION D'EUROSTAT.** — Plusieurs membres de l'organisation Eurospace ont décidé, mardi à Cannes, où ils sont réunis en congrès, de créer une société chargée de construire un satellite de télécommunications et de télévision européen.

● **L'AEROPORT DE TIRANA FERME DEPUIS LE 25 SEPTEMBRE.** — L'aéroport de Tirana est fermé depuis le 25 septembre et jusqu'au 1er octobre inclus par ordre des autorités albanaises.

● **L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE MUNICH A 75 ANS.** — L'Orchestre philharmonique de Munich a fêté mardi son 75e anniversaire.

● **UNE FONDATION HERBERT VON KARAJAN.** — Herbert von Karajan, directeur de l'Orchestre philharmonique de Berlin, a annoncé mardi la création d'une fondation portant son nom. Il l'a dotée d'un capital de 100.000 Marks.

● **INONDATIONS A FORMOSE: 23 MORTS.** — Des inondations, provoquées par des pluies torrentielles accompagnant le typhon «Elaine», qui est passé la nuit dernière au sud-est de Formose, ont fait 23 morts et une quinzaine de disparus dans l'île.

● **SYRIE: GUERRE AUX LONGUES TIGNASSES.** — En Syrie, les jeunes gens portant des cheveux trop longs seront détenus pendant 48 heures, le temps de les rogner.

● **L'ESPAGNE FETE LE 32e ANNIVERSAIRE DU REGIME FRANQUISTE.** — L'Espagne a fêté hier le 32e anniversaire de la prise du pouvoir par le général Franco. C'est le «jour du Caudillo».

● **GREVE DES DOCKERS DE LA COTE EST DES ETATS-UNIS.** — Les dockers sont en grève depuis hier matin, dans les ports de la côte est des Etats-Unis et du golfe du Mexique.

● **BARRAULT A L'ELYSEE MONTMARTRE.** — L'Elysée Montmartre, temple de la boxe et du catch, se consacra durant le mois de décembre à l'art théâtral.

● **LE JOURNAL DU SOIR ESPAGNOL «MADRID» REAPPARAÎT.** — Après une suspension de quatre mois par le gouvernement du général Franco, le journal du soir «Madrid» a pu réapparaître.

● **NOUVELLE BIBLE BENEDICTINE.** — Les bénédictins de l'abbaye d'Hautecombe (Savoie) viennent de publier une nouvelle Bible en collaboration avec les moines de Maredsous (Belgique).

BERNE. — Le conseil national a poursuivi lundi son débat sur le transfert à la Confédération de l'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne. Répondant aux observations faites la veille, le conseiller fédéral Tschudi a déclaré que le nouvel établissement fédéral sera un stimulant pour l'économie et la culture du canton de Vaud et de la Suisse romande, dont il peut favoriser l'industrialisation. Il n'en résulte nul affaiblissement du canton, et les fédéralistes peuvent approuver le projet sans réserve. L'EPF Lausanne favorisera aussi les échanges linguistiques.

Quant à la nouvelle loi sur les écoles polytechniques fédérales, elle doit assurer l'organisation et la coordination des deux établissements. Elle prévoit un conseil dont le président s'occupera des questions générales. Il sera assisté de deux vice-présidents, l'un à Zurich, l'autre à Lausanne. Le postulat de M. Eisenring (ccs-Zh), qui demande une réorganisation de l'EPF, est donc accepté.

TRANSFERT DE L'EPUL SANS OPPOSITION

Après les explications de M. Tschudi, l'arrêté ratifiant la convention entre la Confédération et le canton de Vaud sur le transfert de l'EPUL a été voté par 134 voix sans opposition.

La nouvelle loi sur les écoles polytechniques a suscité quelques observations de M. Ziegler (soc.-Ge), qui voudrait que l'on remplace le système «archaïque» des chaires par celui des «départements d'enseignement et de recherche». L'orateur a cependant admis qu'un débat fondamental sur ce problème ne pouvait s'ouvrir actuellement, et il a retiré ses amendements. M. Tschudi pour sa part, a assuré que la loi n'excluait pas un tel système.

Un amendement prévoyant l'équivalence non seulement des diplômes, mais

encore des examens propédeutiques, a été accepté tacitement. A l'article 19, qui définit le conseil des écoles polytechniques, tant des cantons de Zurich et Vaud, ne serait-ce que pour assurer la coordination avec les universités, M. Reverdin (lib. GE) a combattu cette proposition en relevant notamment que les écoles fédérales intéressent tous les cantons. L'organisation du nouveau conseil doit être simple et souple.

Les rapporteurs et le conseiller fédéral Tschudi ont également rejeté l'amendement Koenig, sans lequel un contact étroit avec les autorités cantonales est aussi possible. Au vote, l'amendement est écarté par 74 voix contre 61, et l'ensemble de la loi a été approuvé par 141 voix sans opposition. Elle entrera en vigueur le premier janvier prochain.

pes a déjà entraîné un certain rajeunissement. D'autres mesures sont envisagées, le postulat est accepté, et M. Gnaegi accepte également un postulat de M. Meyer (rad.-Lucerne) invitant le conseil fédéral à mettre dans une plus grande mesure des installations militaires et des places de tir et d'exercice à la disposition des cours de répétition, au lieu de les réserver aux écoles.

Le conseil national s'occupe ensuite d'un problème qui le concerne particulièrement: faut-il remettre à chaque député un abonnement général des CFF ou en rester à l'ancien système de l'indemnité kilométrique de déplacement? A la dernière session, il avait opté pour l'abonnement. Mais le conseil des Etats s'y oppose. M. Graber (soc.-Vd) rapporteur de la commission des finances, estime que l'abonnement représente une simplification illusoire.

M. Breitenmoser (ccs-Bâle) affirme en revanche que la Confédération réaliserait ainsi une économie de 60 à 100 000 francs. En outre l'abonnement faciliterait les déplacements et favoriserait les contacts. M. Hubacher (soc.-Bâle) propose d'en rester à l'ancien système et de rechercher plutôt un moyen de compenser le manque à gagner dont pâtissent certains députés en raison de leur fonction (il cite l'exemple d'un député salarié qui, l'an dernier, n'a gagné que 11 000 francs).

Le président de la commission des finances, M. Hayoz (ccs-Fr) fait savoir qu'une enquête est en cours à ce sujet, et M. Graber invite le conseil à se rallier à l'avis des sénateurs, pour éviter que se prolonge cette discussion pénible et parfois sordide. En fait, les deux synthèses se valent.

Et par 90 voix contre 47, le conseil renonce à l'abonnement général.

En fin de matinée, on aborde trois conventions de sécurité sociale: avec l'Autriche, le Luxembourg et la Grande-Bretagne. M. Sandoz (soc.-Ne), rapporteur, expose que ces accords bilatéraux tendent à assurer dans la mesure du possible l'égalité de traitement des ressortissants des deux pays. Ce qui n'est pas toujours aisé, car en Autriche, l'assurance-maladie est obligatoire, et l'Angleterre connaît le service de santé national gratuit.

Les trois conventions sont votées sans opposition et la séance est levée.

Le rôle des parachutistes militaires

On aborde ensuite la modification de l'arrêté sur l'organisation des troupes, qui prévoit en particulier la création d'une unité de grenadiers-parachutistes. Comme l'a révélé le rapporteur de langue française, M. Tissières (ccs-Vs), il ne s'agit pas de créer une nouvelle troupe de choc, d'imitier les «Paras» d'une certaine guerre coloniale, mais de donner à un petit groupe d'amateurs, bien formés, l'occasion de rendre un utile service à l'armée, lors d'opérations tactiques.

Au nom d'une forte minorité, M. Muheim (soc.-Lucerne) propose de ne pas entrer en matière, à son avis, les parachutistes militaires n'ont plus grand rôle à jouer, et les opérations hélicoptères sont plus efficaces. Le groupe socialiste s'oppose aussi au projet pour des raisons financières.

Plusieurs orateurs soutiennent le projet, en faisant valoir notamment que les hélicoptères sont trop bruyants et que la dépense prévue (un million pour l'équipement et 300 000 francs par année) est modeste. M. Riesen (soc.-Fr) trouve en revanche que le projet n'est ni rationnel, ni rentable. Ce premier pas risque d'en entraîner d'autres, et il faudra sans doute acheter des avions spéciaux, des armes spéciales.

Le conseiller fédéral Gnaegi, nouveau chef du Département militaire, déclare qu'aucun équipement n'a été acheté: le Conseil fédéral attend la décision du parlement pour entamer les préparatifs. L'entrée en vigueur de l'arrêté est prévue pour le premier avril. Rien n'est donc préjugé, mais le Département militaire fédéral reste persuadé de l'utilité de ces unités de grenadiers-parachutistes (une ou deux

compagnies sont prévues). Le parachutisme sportif connaît en Suisse une vogue croissante. Il faut en faire profiter la défense nationale.

L'entrée en matière est votée par 101 voix contre 39, et le projet est approuvé par 102 voix contre 8.

Il prévoit en outre la création d'un corps de parachutistes militaires, un renforcement du service de parc de l'aviation et de la DCA.

Le conseil des Etats se prononcera en décembre.

ARMEE ET LIMITE D'AGE D'ACCORD AVEC LES SENATEURS

Par un postulat, M. Hayoz (ccs-Fr) demande un rajeunissement des cadres de l'armée. Il propose notamment de fixer à 55 ans la limite d'âge pour les commandants d'unité, avec la possibilité de mise à la retraite anticipée. On devrait en outre nommer les anciens commandants d'unité à des postes de chef d'armes, de sous-chefs d'état-major ou à des fonctions semblables.

Dans sa réponse, M. Gnaegi relève que la nouvelle organisation des trou-

Exposition Hans Erni : 50 000 visiteurs

TRAMELAN. — L'exposition «Le cheval dans l'œuvre de Hans Erni», organisée par le concours hippique national de Tramelan, vient de fermer ses portes. Elle a connu un succès populaire encore jamais atteint dans la région. En effet, l'abbatiale de Bellelay qui a abrité pendant deux mois ces trésors artistiques, a vu défile 50.000 visiteurs, venus de toutes les régions du pays.

La valeur des œuvres exposées et le cadre dans lequel elles étaient présentées sont à l'origine de cette réussite.

Le conseiller fédéral Celio invité d'honneur de la Fête des vendanges de Neuchâtel

NEUCHÂTEL. — Le grand cortège de la fête des vendanges, dimanche 6 octobre prochain, célébrera, cette année plus particulièrement, les amitiés confédérées. En effet, le conseiller fédéral Nello Celio et Madame ont répondu à l'invitation des Neuchâtelois en tant qu'anciens chef du Département militaire fédéral. En cette qualité, il avait bien voulu autoriser la musique d'armée à se déplacer à Neuchâtel, alors que jusqu'ici elle était mobilisée exclusivement pour des manifestations officielles.

La brigade préventive des mineurs DOIT ETRE AUGMENTEE

LAUSANNE. — La sous-commission de gestion du Grand Conseil qui a étudié le travail du Département de justice et police, s'est émue de la présence de jeunes délinquants ou futurs délinquants dans les bars à café, les salons de jeux et autres établissements qui attirent la jeunesse: elle a demandé l'augmentation de l'effectif de la brigade des mineurs.

Le Conseil d'Etat lui répond que la brigade préventive des mineurs, créée en 1963, comprend cinq inspecteurs et une assistante de police, travaillant en étroite collaboration avec la chambre des mineurs, le service de l'enfance et les autorités scolaires. Les

cas dont elle s'occupe sont toujours plus nombreux.

Une surveillance accrue s'impose d'autant plus que s'accroît la carence familiale. Il faut donc augmenter les effectifs de la brigade préventive des mineurs, travaillant en liaison avec les organismes chargés d'assurer la protection de la jeunesse. Ce renforcement ne peut malheureusement être réalisé à brève échéance, il faut attendre la fin de l'école d'inspecteurs qui se terminera en 1970. Dès cette date seront augmentés progressivement les effectifs de la brigade préventive des mineurs jusqu'au double de l'effectif actuel, en inspecteurs et en assistantes de police.

Un Suisse, directeur des BIRPI

BERNE. — En vertu d'une décision unanime du comité de coordination de l'Union de Paris pour la protection de la propriété industrielle et de l'Union de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques, comité dans lequel 27 Etats sont représentés, le directeur des bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle a nommé M. Joseph Voyame, actuellement directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, en qua-

lité de vice-directeur desdits bureaux à Genève. Originnaire de Bascourt, M. Voyame est âgé de 45 ans.

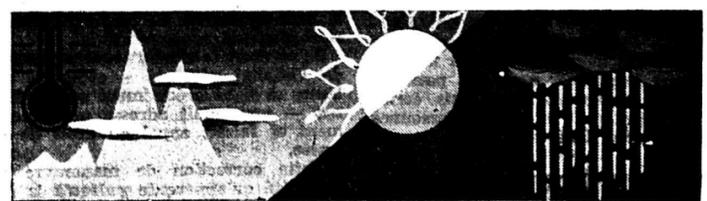
Grâce à cette nomination, la Suisse est à nouveau représentée dans la direction des Bureaux internationaux réunis. Cela revêt une importance d'autant plus grande que ces bureaux assumeront prochainement le secrétariat de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, fondée l'an dernier à Stockholm.

AVS au Conseil des Etats

BERNE. — Le Conseil des Etats a éliminé, mardi, une partie des divergences avec le Conseil national au sujet de la 7e révision de l'Assurance vieillesse et survivants. C'est ainsi qu'il s'est rallié aux décisions de l'autre Chambre concernant l'augmentation des rentes (un tiers) et des cotisations (5,2 pour cent).

Toutefois, il a maintenu un régime de faveur pour les indépendants en fixant leur cotisation à 4,6 pour cent (alors que le Conseil national s'est prononcé pour 5,2 pour cent pour tout le monde) et il a refusé d'améliorer le régime des allocations complémentaires de vieillesse.

Il reste donc deux divergences entre les deux Chambres. Le Conseil national se prononcera mercredi. Un accord doit se faire cette semaine encore, faute de quoi les augmentations de l'AVS ne pourraient pas entrer en vigueur le 1er janvier prochain à cause du délai référendaire.



Belles éclaircies en Valais

★ SITUATION GENERALE

La zone de haute pression qui recouvre le sud-ouest du continent s'étend lentement vers l'est. Un rapide courant perturbé circule à travers les îles britanniques et l'Europe centrale. Notre pays demeure en bordure de ce courant.

★ PREVISIONS JUSQU'A DEMAIN SOIR

NORD DES ALPES, VALAIS, NORD ET CENTRE DES GRISONS
Le ciel demeurera très nuageux en général, surtout dans le centre et l'est où quelques petites pluies pourront encore se produire. Des éclaircies se développeront en cours de journée, avant tout dans l'ouest du Plateau et en Valais.

La température sera comprise entre 14 et 18 degrés cet après-midi. Vent d'ouest en plaine, du nord-ouest en montagne où il diminuera un peu.

SUD DES ALPES ET ENGADINE

Le temps sera ensoleillé malgré quelques passages nuageux. La température sera comprise entre 17 et 22 degrés cet après-midi. Vent du nord-ouest, modéré en montagne.

★ EVOLUTION POUR JEUDI ET VENDREDI

NORD DES ALPES
Partiellement ensoleillé, brouillard élevé le matin par endroits.

SUD DES ALPES

Beau temps, température sans changement.

Cours des billets

Allemagne	107.—	109.—
Angleterre	10.15	10.35
Autriche	16.50	16.80
Belgique	8.30	8.50
Espagne	6.—	6.25
Etats-Unis	4.27	4.32
France	85.50	87.50
Grèce	13.25	14.50
Hollande	117.—	119.—
Italie	—88	—70 1/2
Yougoslavie	29.—	36.—

FONDS DE PLACEMENT SUISSE

	Valeur	Rachat
A. I. I. growth fund		\$ 12.88

Le dialogue avec les non-croyants

ROME. — La charte intitulée « Dialogue avec les non-croyants », publiée mardi au Vatican, est destinée en premier lieu aux chrétiens et de ce fait elle emprunte plusieurs textes aux documents ecclésiastiques qui traitent du sujet, mais ce qui concerne le dialogue est exposé de manière à ce que les non-croyants puissent le comprendre et l'accepter.

Ce document, daté du 28 août 1968, est composé d'une introduction et de deux chapitres, le premier sur la nature et les conditions du dialogue, le second ayant trait aux « directives pratiques ».

« Chacun des interlocuteurs donne et reçoit »

LA NATURE DU DIALOGUE

La charte « Dialogue avec les non-croyants » distingue trois types fondamentaux de dialogue, à savoir : ① rencontre sur le plan des simples relations humaines qui se propose de faire sortir les interlocuteurs de l'isolement et d'une méfiance mutuelle pour créer une atmosphère de sympathie très sincère, de respect et d'estime réciproques ; ② rencontre sur le plan de la recherche et de la vérité portant sur « des questions de la plus grande importance pour les interlocuteurs eux-mêmes » qui dans un effort commun se

proposent une meilleure compréhension de la vérité et une connaissance plus approfondie des réalités ; ③ rencontre sur le plan de l'action qui entend établir « les conditions d'une collaboration pour des objectifs déterminés, en dépit des divergences doctrinales ».

Tout dialogue, indique le document, implique une « certaine réciprocité » en ce sens que chacun des interlocuteurs « donne et reçoit ».

L'IMPOSSIBLE DIALOGUE AVEC LES COMMUNISTES

La seule allusion au communisme faite dans le document est contenue dans le passage suivant :

« Le dialogue, s'il veut atteindre ses objectifs, doit respecter les exigences de la vérité et celles de la liberté. Il impose donc une recherche loyale de la vérité, de sorte qu'il faut exclure le dialogue doctrinal quand il apparaît « instrumentalisé », comme on dit communément, c'est-à-dire utilisé pour des finalités politiques contingentes. Cela crée des difficultés particulières dans le dialogue avec cette catégorie de marxistes qui adhèrent au communisme, à cause des liens étroits qu'ils établissent eux-mêmes entre la théorie et la pratique, ce qui entraîne une certaine incapacité à maintenir distincts les niveaux du dialogue, jusqu'à transformer parfois en dialogue pratique le dialogue doctrinal lui-même. »

Au sujet de la « possibilité et légitimité » du dialogue doctrinal, la charte souligne qu'en instaurant le dialogue, il faut se garder de mettre en question la vérité ainsi que « certaines formes d'irénisme semblent le faire ». Le document ajoute que le dialogue peut porter sur « tous les sujets qui ne sont pas inaccessibles à la raison humaine : philosophiques, religieux, moraux, historiques, politiques, sociaux, économiques, artistiques et culturels en général. »

La fidélité à toutes les valeurs spirituelles et temporelles, recommande le document, impose aux chrétiens de les reconnaître partout où elles se trouvent. Mais ce dialogue peut aussi porter sur « les implications, au plan des réalités profanes, des vérités de l'ordre surnaturel et de leur rôle dans la vie de l'homme. »

Le dialogue peut s'établir enfin également en vue d'une collaboration entre, des personnes, des groupes ou des communautés, ayant, « des orientations doctrinales, différentes et même opposées ».

DIRECTIVES PRATIQUES

La charte pour le dialogue avec les non-croyants donne enfin des directives pratiques et des normes particulières. Dans les premières, elle souligne la nécessité d'une préparation adéquate du clergé et des laïcs grâce à des cours spéciaux dans les séminaires, à des congrès pour les laïcs, à la prédication et à l'action des organismes nationaux et diocésains rattachés au secrétariat romain pour les non-croyants, etc... Il est souhaitable, précise encore le document, qu'une collaboration s'établisse dans ce domaine soit entre les catholiques et les autres chrétiens, soit entre les chrétiens et les non-chrétiens, surtout les juifs et les musulmans.

D'autre part, les normes particulières font la distinction entre « dialogue privé » et « dialogue public ».

Pour le dialogue privé, il est conseillé de la « prudence » et de la

« bienveillance », une connaissance approfondie de l'objet du dialogue, et un sens de la responsabilité morale : « Ne pas trahir le contenu authentique de sa propre foi en cédant à un irénisme et à un syncrétisme facile et ne pas la mettre imprudemment en péril. »

LE DIALOGUE PUBLIC

En ce qui concerne le dialogue public, c'est-à-dire celui organisé entre représentants qualifiés de chrétiens et d'adeptes de doctrines et mouvements divers et même opposés, les directives sont les suivantes :

① même préparation que pour le dialogue privé, mais un niveau plus élevé.

② Si le dialogue public n'est pas officiel, il semble opportun que n'interviennent pas dans le dialogue des personnalités qui pourraient engager ou l'autorité publique ou la charge ou l'institution qu'elles représentent.

③ Le dialogue officiel (avec mandat) ne peut être exclu a priori mais ce

n'est que très rarement que se vérifient les conditions d'un tel dialogue entre chrétiens et non-croyants, « soit parce que la majeure partie de ceux-ci ne représentent qu'eux-mêmes, soit à cause du manque d'homogénéité entre l'Eglise, communauté religieuse, et les organisations politiques, sociales ou culturelles ». Dans ce cas déterminé, il est important d'éviter toute ambiguïté sur la nature du dialogue, les objectifs visés et la volonté de collaboration.

④ Il faut éviter en général la publicité excessive. Il est possible qu'il faille refuser le dialogue public, quand il est « évident qu'il devient un pur instrument aux mains d'une des parties engagées. »

⑤ Pour prévenir tout malentendu et tout scandale, il conviendra de préciser dans une déclaration, le sens, le but, la matière du dialogue.

⑥ Les prêtres doivent obtenir le consentement de l'autorité ecclésiastique. Tout en gardant leur « légitime liberté », les laïcs observeront les directives de cette même autorité.

LETTRE DE LAUSANNE

Le 14e Festival d'opéras italiens

(de notre envoyé spécial Me Marcel-W. Suès)

dispose pas des moyens techniques dont Genève s'enorgueillit. Mais les metteurs en scène italiens ne manquent ni d'ingéniosité ni d'originalité et ils jouent de la lumière comme nul autre.

L'orchestre et les chœurs étant parfaits, selon la plus pure tradition italienne, les chanteurs étant ceux de la Scala de Milan, du Phénice de Venise, du San Carlo de Naples, ou du Metropolitan de New York, il reste l'ensemble. Nul ne contestera que l'homogénéité d'une troupe de 262 artistes est mieux capable que quiconque pour mettre en valeur les mérites des compositeurs. C'est pourquoi les spectacles lausannois ne sont comparables à nul autre et d'un intérêt passionnant.

Cela d'autant plus que les décors des trois œuvres, comme les costumes, sont neufs. Si pour les deux premières, ils sont conventionnels, la troisième réserve des surprises. On a fait appel aux meilleurs spécialistes du moment. Pour « Mosé », c'est le fameux sculpteur Minguzzi qui s'en est chargé. Tous les costumes qu'il a conçus sont peints à la main sur fond blanc et sont saisissants. L'impression visuelle sera aussi plaisante que l'audition. L'ensemble sera d'une classe exceptionnelle. « Le Trouvère » sera donné les 12 et 15 octobre, « La Bohème » les 16 et 20, et, en création suisse, le « Moïse » de Rossini, les 19 et 22 du même mois.

Ce dernier spectacle est un événement artistique. Il nécessite une distribution considérable. La partition présente des difficultés vocales que seuls des interprètes de premier plan peuvent vaincre. Rossini lui-même se présente sous un aspect dramatique qui se distingue de ses autres œuvres célèbres. Et dire qu'il n'avait que 26 ans, lorsqu'après le « Barbier de Séville », il composa cet opéra !

Les mérites d'Emmanuel Roth, de ses collaborateurs Linder et Sénéchaud sont évidents. C'est à un exceptionnel régal de l'art lyrique que nous sommes conviés.

Me Marcel-W. Suès.

Par une coïncidence amusante, la grande saison d'automne lausannoise va comporter deux œuvres que Genève a également programmées. « Il Trovatore » est la première en cause. L'opéra de Verdi a servi de réouverture à la salle du bout du lac. Il va remplir le même emploi à Beaulieu. Suivra « La Bohème » ; enfin viendra « Mosé » (Moïse en Egypte), le chef-d'œuvre d'un Rossini qui, en l'occurrence, s'élève aux plus hauts sommets lyriques. C'est dans le très intime « carnotzet » de la Municipalité que le syndic Chevallaz a accueilli la presse spécialisée, pour lui dire combien il est heureux de s'en remettre à une personnalité aussi compétente que M. Emmanuel Roth pour mener à bien des spectacles aussi importants. Lausanne admet franchement que les frais d'une troupe locale et d'un théâtre adéquat lui sont impossibles. Alors, grâce à Roth et à la collaboration du Comptoir suisse, les meilleurs créations de l'art lyrique italien ou germanique peuvent être présentées au public vaudois.

C'est ainsi qu'on va fêter le 10e anniversaire de la collaboration entre l'Opéra de Bologne et l'entreprise lausannoise. C'est un bail de mutuelle estime, car l'Opéra de Bologne est le porte-drapeau subventionné par l'Etat italien pour faire connaître au loin les mérites de l'art lyrique de la péninsule, à nul autre comparable.

Le choix des ouvrages et celui des solistes-vedettes se fait d'un commun accord entre les deux parties. L'énorme avantage de cette entente réside dans le fait que l'Opéra de Bologne apporte son merveilleux orchestre, ses dirigeants les plus cotés, ses chœurs incomparables et ses metteurs en scène, ses décorateurs, ses créateurs de costumes les plus illustres et qu'il prend la responsabilité de la présentation scénique des spectacles. Il doit s'accommoder du plateau, des coulisses qu'on lui offre. Lausanne ne

Notre chronique féminine quotidienne

LE BLOC-NOTES D'ÈVE 1968

PAR MARIE-CLAUDE

« Tous les secrets de la politesse consistent à savoir mentir à propos ».

(Madame de Pompadour)

Entre nous...

Voici ce que dit Jean Rostand à propos du mariage :

— Si tu sauves l'essentiel de ton être, ta solitude intime et quelques amitiés, si tu ne te laisses pas devenir étranger à toi-même, si tu te ne sens pas à tout moment un intrus dans ta propre maison, tiens-toi heureux, tu es dans les privilèges du mariage...

A table

LE MENU :

Carottes râpées.
La potée au lapin
Salade
Salade de fruits

Le plat du jour

LA POTE AU LAPIN

Préparation : 25 minutes. Cuisson : 2 h. 30. Proportions pour 6 personnes : 1 lapin bien en chair, un os de jambon (cru), ou bien un morceau de jambon, 250 g de lard maigre, fumé, 250 g de poireaux, 500 g de carottes, 200 g de navets, un chou vert, un cœur de céleri en branches, 2 oignons, 6 clous de girofle, une feuille de laurier, une gousse d'ail, un brin de thym, sel et poivre.

Faites bouillir 3 litres d'eau dans un faitout, mettez-y l'os de jambon, le lard, un peu de sel, 3 ou 4 grains de poivre, que vous laissez cuire trois quarts d'heure environ, ajoutez alors tous les légumes, les

aromates et le lapin coupé en 5 morceaux, dès que l'ébullition a repris, baissez le feu et laissez cuire doucement pendant 1 h 30, en écumant de temps en temps, servez les morceaux de viande et les légumes sur un grand plat.

Soins de beauté

Si vous avez le cou flétri : massez-le matin et soir avec une crème anti-rides, les mains à plat et tamponnez avec un astringent composé ainsi : eau de rose : 250 g, alun : 100 g.

Si vous voulez éviter le double menton : dormez à plat ou avec un petit boudin glissé sous la nuque qui maintient la tête rejetée en arrière ; prenez garde aux oreillers et aux traversins qui favorisent la formation des faux plis et du double menton.

Ménagez votre vue : ne travaillez pas toujours la tête baissée, levez de temps en temps votre livre ou votre ouvrage à hauteur de vos yeux.

Et pour finir... rions un peu

Cet épicier trouve son commis en train de fouiller dans la caisse : — Qu'est-ce que ça veut dire ? demande-t-il.

— Ne vous fâchez pas, je prenais juste de quoi rentrer chez moi...

L'épicier regarde ce qu'il a pris et s'exclame alors :

— Dis-donc ! Je ne savais pas que tu habitais l'Amérique...

Radion Rabais

sur tous les paquets plus de 20%

Radion

Heliofor

CINEMAS

Sierre Casino
A 20 h. 30
Fernando Sancho dans un film d'Apfonso Balcazar
UN COLT POUR MAC GREGOR
Scopecouleurs - 16 ans révolus
Tél. 5 14 60

Sierre Bourg
um 20.30
Die turbulenten und frechen Begebenheiten rund um einem unblutigen Schülerkrieg...
DAS FLIEGENDE KLASSENZIMMER
16 ans

Sion Arlequin
Mercredi 2 octobre
IMDOMPTABLE ANGELIQUE
avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean Claude Pascal
Angélique revient plus sensuelle que jamais
Parlé français - Scopecouleurs - 18 ans rév.

Sion Lux
Mercredi 2 octobre
Un film sur l'éducation sexuelle
HELGA
de la vie intime d'une jeune femme, la naissance, les problèmes sexuels
Parlé français - Eastmancolor - 16 ans rév.
Première valaisanne - faveurs suspendues

Sion Capitole
Mercredi 2 octobre
Film Studio
MARA-SADE
La persécution et l'assassinat de Jean Paul Marat joués par les internés de l'asile de Charenton
Version originale sous-titrée - 18 ans rév.

Ardon Cinéma
Aujourd'hui : relâche
Samedi et dimanche : Angélique et le Roy

Fully Michel
Mercredi 2 octobre - 16 ans révolus
Un film de guerre avec Cornel Wilde
LE SABLE ETAIT ROUGE
Dès vendredi 4 octobre - 18 ans révolus
Un film d'action d'après Jean Bruce
CINQ GARS POUR SINGAPOUR

Saxon Rex
Aujourd'hui relâche
Jeudi 3 octobre - 16 ans révolus
LE SABLE ETAIT ROUGE
Samedi et dimanche - 16 ans révolus
QUELQUES DOLLARS POUR DJANGO

Martigny Etoile
7e FESTIVAL DU COMPTOIR
Ce soir à 20 heures et à 22 heures
« La Parade du Souvenir » un hommage à Humphrey Bogart
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS
de J. Mankiewicz, avec Ava Gardner
16 ans révolus

Martigny Corso
Dès ce soir mercredi - 16 ans révolus
Un western beau et vigoureux
LA ROUTE DE L'OUEST
avec Kirk Douglas et Robert Mitchum

Monthey Montheolo
En réédition, le plus grand événement dans l'histoire du cinéma
LES DIX COMMANDEMENTS
jusqu'à dimanche à 20 h.

Monthey Plaza
Ugo Tognazzi, Nicoletta Machiavelli
UNA QUESTIONE D'ONORE
Parlato italiano - De 16 anni c.

Superman



Oct. 2

MEMENTO

SIERRE
Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital soit à la clinique.
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Samaritains : Dépôts d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas).
Ambulance : SAT. Tél. 5 63 63.
Dépannage de service : Jour et nuit Tél. 5 07 06.
Bar du Bourg. — Fête de la bière avec les Tyrolier Buam.
La Locanda, cabaret dansant. Tous les soirs : 2 programmes d'attractions internationales. 21 h. 30 et 0 h. 45. Un orchestre réputé mène la danse de 21 h. à l'aube.

MARTIGNY
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.
Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.
Service de dépannage. — Du 30 septembre au 7 octobre, garage des Alpes, tél. 2 22 22. Le service débute à 18 heures et se termine le lendemain matin à 7 heures. Dépannage également le dimanche.

SAINT-MAURICE
Pharmacie de service: Pharmacie Gailard, tél. 3 62 17.
Samaritains : Dépôt de matériel sanitaire Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova. Tél. 3 63 90.

MONTHEY
Pharmacie de service : Pharmacie Raboud. Tél. 4 23 02.
Médecin : Service médical jeudi après midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.
Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18.
Ambulance : Tél. 4 20 22.
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures. Tél. 4 28 22.
Vieux Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3me dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

SION
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital. Tél. (027) 3 71 71.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête: Appeler le No 11.
Hôpital régional : Heures de visite tous les jours de 13 h. à 16 h.
Pharmacie de service. — Pharmacie Duc, tél. 2 18 64.
Ambulance : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Taxis officiels de la ville de Sion : avec service permanent et station centrale gare CFF. Tél. (027) 2 33 33.
Pompes funèbres Vœrfay. Tél. (027) 2 28 30.
Pompes funèbres Michel Sierro : Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Maternité de la Pouponnière : Visites autorisées tous les jours de 10 à 12 heures; de 13 à 16 heures et de 18 à 20 h. 30. Tél. (027) 2 15 66.
Œuvre Sainte-Elisabeth : (Refuge pour mères célibataires). Tousjours à disposition, Pouponnière valaisanne. Tél. (027) 2 15 66.
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires, rue des Creusets 42 Michel Sierro, ouvert tous les jours de 13 h. à 18 h. sauf samedi et dimanche. Tél. 2 59 59 et 2 54 63.
Dancing de la Matze. — Septembre 1968. Tous les soirs dès 21 heures, ambiance et rythme avec le quintette « The Baronets ». Tous les dimanches dès 17 heures : Thé dansant.
Le Gallon, cabaret-dancing. Tous les soirs, le grand orchestre yougoslave 6 - Lovemann avec ses shows et ses rythmes.
Service officiel de dépannage du 0.8%: ASCA, par Jérémie Mabilard. Sion. Tél. (027) 2 38 59 et 2 23 95.
Carrefour des Arts : Jusqu'au 18 octobre exposition Yvonne Seyve, céramique et Gustave Cerutti, peinture.
Baby-Sitting. — Tél. 2 43 10 et 2 43 51.
Fémina-Club, société de gymnastique Reprise des répétitions : Mercredi 2 octobre, 14 h., Sacré-Cœur petites pupillettes. Vendredi 4 octobre, 17 h., Sacré-Cœur, grandes pupillettes.

Sur nos ondes

TV: Notre sélection du jour

EN DIRECT DE MARTIGNY
AFFAIRES PUBLIQUES
Comme les jours précédents, la Télévision romande est présente au Comptoir de Martigny.
Ce soir, l'émission d'informations suisses « Affaires publiques » sera réalisée à Martigny et traitera de l'économie valaisanne. Avec images et débat. Faire attention à l'heure de diffusion : 18 h. 35.
Charles Aznavour est, avec Marie Laforêt, le principal interprète du film **LE RAT D'AMÉRIQUE**, d'après un roman de Jacques Lanzmann.
Un Français se laisse séduire par l'érotisme des pays lointains, part pour l'Amérique du Sud, s'installe dans une région minière, s'aperçoit assez vite qu'il n'est pas facile de faire fortune et que l'Européen a du mal à s'adapter à des modes de vie différents. L'envie de revenir chez soi vient vite. Le réalisateur Albicocco a également filmé « Le Grand Meaulnes ». Il décrit « Le rat d'Amérique » comme un film d'aventures, assez proche dans certaines de ses scènes des westerns américains. (20 h. 25)
THE WORLD OF CHARLIE DRAKE. (22 h.) est une émission anglaise présentée au Festival de Montreux. Peu de chansons, plutôt quelques sketches autour de thèmes, les mésaventures d'un chef d'orchestre, le Nouvel an, Montmartre. La télévision anglaise est peut-être la meilleure d'Europe, on peut donc accorder un préjugé favorable à cette émission.
Télémaque.

TELEVISION

Suisse romande 17.00 Le 5 à 6 des jeunes. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 En direct du Comptoir de Martigny : Affaires publiques. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 (C) Notre feuilleton : Lemoine d'Iberville. 19.40 Téléjournal. 20.00 Carrefour. 20.25 (C) Le Rat d'Amérique. 22.00 (C) Concours de la Rose d'Or de Montreux. The World of Charlie Drake. 22.35 Téléjournal. 22.45 Soir-information.

Suisse alémanique 16.15 Magazine féminin. 17.00 L'heure enfantine. 18.15 Télévision scolaire. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 (C) Les Pierrafeu. 20.00 Téléjournal. 21.15 (C) Le Saint. 22.00 Téléjournal.

RADIO

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 6.30, 7.45 Roulez sur l'or ! 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 A votre service ! 19.00, 11.00 Informations. 11.05 Crescendo. 12.00 Informations. 12.05 Au Carillon de midi. 12.35 10... 20... 50... 100 ! 12.45 Informations. Ce matin dans le monde. 12.55 Chère Elise. 13.05 Les nouveautés du disque. 13.30 Concours international d'exécution musicale - Genève 1968. 14.00 Informations. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.45 Sports. 18.55 Roulez sur l'or ! 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation nationale. 19.35 Bonsoir les enfants. 19.40 Disc-O-Matic. 20.00 Magazine 63. 20.15 Les Concerts de Genève. 22.30 Informations. 22.35 La semaine littéraire. 23.00 Harmonie du soir. 23.25 Miroir-dernière.

SECOND PROGRAMME 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Disques. 20.30 Les sentiers de la poésie. 21.00 Au pays du blues et du gospel. 21.30 Carte blanche à la littérature. 22.30 L'humour en toutes lettres.

BEROMONSTER Inf.-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Entracte. 10.05 Mélodies. 11.05 Musique et bonne humeur. 12.00 Ensemble tzigane. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Les jeunes filles d'autrefois. 14.30 Jeunes solistes. 15.05 Mosaïque populaire. 16.05 Pour les jeunes. 17.20 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Musique de concert et d'opéra. 20.15 Il y a cent ans. 20.45 Chœur d'hommes. 21.10 Musique populaire. 21.45 Les fondations et sociétés balaïses. 22.00 Mélodies de Gershwin. 22.15 Inf. De 20.00 à 22.30 (sur ondes moyennes) : reportage des matches de football Barcelone-Lugano et Copenhague-Zurich. 22.30-23.25 Entrons dans la danse.

MONTE-CENERI Inf.-flash à 6.30, 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.30 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.45 Causerie. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.00 Club du disque. 13.05 Festival du cinéma de Locarno. 13.20 Le Sacre du Printemps. 14.10 Radio 2-4. 16.05 Sept jours et sept notes. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Compositeurs de notre siècle. 18.30 Bref concert. 18.445 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Mandoline. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Valentine, robes et manteaux. 21.00 Orch. Radiosa. 21.30 Horizons tessinois. 22.05 Ronde des livres. 22.30 Orchestres variés. 23.00 Inf. 23.20 Prélude en blue. 23.30-24.00 Reflets suisses.

Rip Kirby





PREVISIONS DU SPORT-TOTO

BALE - YOUNG BOYS	1 1 1 1 x x 1 2 1 2 1 2
BELLINZONE - SAINT-GALL	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
BIENNE - GENEVE-SERVETTE	1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2
CHAUX-DE-FONDS - LUCERNE	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
GRASSHOPPERS - SION	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
LAUSANNE - LUGANO	1 1 1 1 1 1 x x x x x x
WINTERTHOUR - ZURICH	2 2 1 2 1 2 2 2 1 2 2 2
BRUEHL - YOUNG FELLOWS	1 1 x x 1 1 x 1 1 x 1 x
CHIASO - XAMAX	1 1 1 2 1 x 2 1 x x 2 1
CAROUGE - GRANGES	2 2 2 2 1 x 2 1 x 2 2 2
SOLEURE - FRIBOURG	1 x 1 x 1 1 x 1 1 1 1 1
THOUNE - BADEN	1 1 x x 1 1 1 x x 1 2 1
WETTINGEN - AARAU	x 2 1 x x x 2 1 1 1 1 1



ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL ET D'ATHLÉTISME
COMITÉ CENTRAL
1951 SION,
CASE POSTALE 28

Chez les sans-grade

Les surprises sont légion

Ce dernier dimanche, heureusement, toutes les rencontres ont pu se disputer et elles ont donné lieu à certaines surprises de taille. Dans quelques groupes, la situation se précise, alors que dans d'autres, on assiste enfin au retour en forme de formations dont on attendait vainement le redressement. Certes nous n'en arrivons qu'au premier quart du championnat, et de nombreux revirements sont encore possibles.

Parmi les clubs qui reprennent goût à la victoire, il faut citer Vernayaz, Saint-Léonard II, Savièse, Martigny II, en ce qui concerne les II et III ligues. Et il existe naturellement des victimes à ce retour de forme: Steg, Ardon et Nendaz qui subissent leur première défaite. Mais examinons la situation dans chacun des groupes.

Deuxième ligue

En tête jusqu'à dimanche, Saxon subit sa première défaite sur le terrain de Rarogne, ce qui permet au club local de rejoindre son adversaire et de partager la première place avec Sierre, vainqueur très facile de Port-Valais. Ce Port-Valais dont la situation devient très précaire, tout comme celle de Saillon battu par Vernayaz. Saillon et Port-Valais devront se ressaisir, sans cela le retard accumulé risque de ne plus être comblé. C'est de justesse que Saint-Léonard bat le néo-promu Vouvry. Saint-Maurice réussit un très bel exploit en tenant en échec Salquenen. Le score de 5-5 dit combien la lutte a été rude.

1. Sierre	4 4 0 0	14-3 8
2. Raron	4 4 0 0	16-9 8
3. Saxon	5 4 0 1	10-5 8
4. Salgesch	4 2 2 0	12-8 6
5. St-Léonard	4 2 0 0	10-8 4
6. St-Maurice	4 1 1 2	11-16 3
7. Vouvry	5 1 1 3	10-11 3
8. Collombey	3 1 0 2	6-6 2
9. Vernayaz	3 1 0 2	4-8 2
10. US Port-Valais	5 0 1 4	3-11 1
11. Saillon	5 0 1 4	2-13 1

Troisième ligue

Imitant la première formation, Saint-Léonard II remporte sa première victoire, mais à l'extérieur (Lalden). En déplacement à Brigue, Chalais subit sa première défaite, ce qui constitue une surprise. Grône, dont les performances sont irrégulières, réussit un beau carton en gagnant 5-2 contre Naters. Le plus bel exploit est réussi par Savièse qui renoue avec le succès et bat l'un des leaders: Steg. Cela fait naturellement l'affaire de Viège qui, à la suite de sa victoire sur Lens (décidément cela ne va pas fort à Lens), se trouve seul en tête avec 3 points d'avance.

1. Viège	5 5 0 0	18-6 10
2. Steg	5 3 1 1	9-3 7
3. Chalais	4 3 0 1	11-5 6
4. Grône	5 2 1 2	11-12 5
5. Brigue	5 2 1 2	11-13 5
6. St-Léonard 2	4 1 1 2	9-10 3
7. Chippis	4 1 1 2	5-8 3
8. Savièse	4 1 1 2	4-8 3
9. Naters	5 0 3 2	10-15 3
10. Lalden	5 1 1 3	9-15 3
11. Lens	4 1 0 3	6-9 2

Pour affronter la Grèce le 12 octobre

Liste des 22 retenus

GEORGES PERROUD DANS LE CONTINGENT

Le département technique de l'ASF communique la liste des vingt-deux joueurs annoncés à la FIFA pour le match international Suisse - Grèce (12 octobre à Bâle), prévu dans le cadre du tour éliminatoire de la Coupe du monde (groupe 1):

GARDIENS: Karl Grob (FC Zurich), Hanspeter Janser (Lucerne), Mario Prospero (Lugano). — **DEFENSEURS:** Renzo Bionda (Bellinzzone), Roland Citherlet (Grasshoppers), Bruno Michaud (Bâle), Peter Ramseier (Bâle), Pirmin Stierli (FC Zurich), Ely Tacchella (Lausanne), Anton Weibel (Lausanne). — **DEMI:** Willy Allemann (Young Boys), Richard Durr (Lausanne), Ueli Guggisberg (Young Boys), Kobi Kuhn (FC Zurich), Karl Odermatt (Bâle). **Georges Perroud (Sion).** — **AVANTS:** Rolf Blaettler (Grasshoppers), Daniel Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds), Fritz Kuenzli (FC Zurich), René Quentin (FC Zurich), Georges Vuilleumier (Lausanne), Christian Winiger (FC Zurich).

Les surprises sont donc très nombreuses, ce qui ne nous déplaît pas, le championnat trouvant un regain d'inté-

GRUPE II

Fully remporte sa première victoire au détriment de Monthey II et cela va redonner confiance au club fulliéran qui a eu de la peine à se remettre de sa relégation. Une surprise de taille est enregistrée: la cuisante défaite d'Ardon devant Martigny II (5-1), Nendaz, battu par Conthey et Muraz perdant à Orsières, Riddes fait une excellente opération puisqu'à la suite de sa victoire sur Saint-Gingolph, il se retrouve seul en tête avec deux points d'avance. Ainsi tous les favoris ont été battus et cela relance sérieusement le championnat que, pour l'instant, Riddes domine. Il serait temps que ce club, qui lutte depuis des années pour son ascension, parvienne à ses fins.

1. Riddes	5 4 1 0	15-6 9
2. Muraz	5 3 1 1	11-6 7
3. ES Nendaz	5 3 1 1	9-5 7
4. Ardon	4 3 0 1	11-8 6
5. Orsières	4 3 0 1	9-6 6
6. Conthey	4 2 0 2	7-7 4
7. St-Gingolph	5 1 2 2	7-10 4
8. Fully	4 1 1 2	5-7 3
9. Vionnaz	4 1 0 3	4-9 2
10. Martigny 2	5 1 0 4	8-10 2
11. Monthey 2	5 0 0 5	5-17 0

Quatrième ligue

GRUPE I

C'est Varen qui domine la situation et sa victoire de 10-0 sur Steg II ne laisse aucune équivoque. Ses avants ont marqué 41 buts en cinq matches et Varen devient la terreur des défenses adverses. Vainqueur de Chippis III, Viège II se retrouve seul au second rang. Agarn se reprend en battant Brigue II alors que Rarogne II ne fait pas de quartier devant Saint-Nicolas.

1. Varen	5 5 0 0	41-12 10
2. Viège 2	5 4 0 1	14-7 8
3. Raron 2	5 3 0 2	16-8 6
4. Chippis 3	5 3 0 2	14-11 6
5. St-Niklaus	5 2 0 3	13-14 5
6. Brig 2	5 2 0 3	12-19 4
7. Agarn	5 2 0 3	12-19 4
8. Turtmann	5 1 1 3	11-19 3
9. Steg 2	5 1 1 3	8-13 3
10. Salgesch 2	5 0 1 4	6-19 1

GRUPE II

Agarn II et Ayent poursuivent leur duel et leur confrontation du 3 novembre sera intéressante. Leurs victimes s'appellent Granges et Grimisuat II. Entre les deux trône Lens II qui compte une rencontre de plus et qui a battu Salquenen III. Sierre II cause une surprise en battant nettement Grône II, alors que Montana et Chalais n'ont pas pu se départager.

1. Lens	5 5 0 0	22-3 10
2. Lens 2	6 5 0 1	21-8 10
3. Ayent	4 4 0 0	36-3 8
4. Grône 2	5 3 0 2	26-18 6
5. Sierre 2	5 2 1 2	14-13 5
6. Montana	5 2 1 2	15-16 5
7. Chalais 2	4 1 1 2	13-15 3
8. Salgesch 3	4 1 0 3	2-10 2
9. Chippis 2	4 1 0 3	4-24 2
10. Grimisuat 2	5 0 1 4	7-17 1
11. Granges	5 0 0 5	4-37 0

GRUPE III

Quelques résultats fleuves sont enregistrés dans ce groupe et Grimisuat bat facilement Savièse II (7-1), alors que Châteauneuf II subit une véritable correction devant Erde (10-0). Cependant Nax, au repos, est toujours la seule équipe n'ayant pas perdu de points. Evolène, vainqueur de Vex, reste toujours bien placé. Nendaz II cause une surprise en se déplaçant d'Ayent II alors que Granges II, vainqueur de Vétroz II, a retrouvé son assise.

1. Grimisuat	5 4 1 0	25-6 9
2. Nax	4 4 0 0	23-4 8
3. Evolène	4 3 0 1	16-8 6
4. Erde	5 3 0 2	32-5 6
5. Granges 2	5 3 0 2	12-18 6
6. Ayent 2	4 1 2 1	8-9 4
7. ES Nendaz 2	5 2 0 3	9-19 4
8. Vex	4 1 1 2	12-11 3
9. Savièse 2	3 0 1 2	4-15 1
10. Vétroz 2	4 0 1 3	4-18 1
11. Châteauneuf 2	5 0 0 5	2-34 0

GRUPE IV

Châteauneuf, au repos, est rejoint par Veyonnaz qui a battu Bramois. Mais Veyonnaz compte un match de plus que le leader. Vétroz, malgré sa victoire sur Erde II, se trouve toujours distancé de trois points. Leytron II et Chamoson font partie de ce groupe de poursuivants alors que Savièse III et Ardon II restent à égalité, n'ayant pu se départager.

1. Châteauneuf	4 4 0 0	14-2 8
2. Veyonnaz	5 4 0 1	14-8 8
3. Vétroz	4 2 1 1	22-9 5
4. Leytron 2	4 2 1 1	10-11 5
5. Chamoson	5 2 1 2	13-7 5
6. Conthey 2	5 2 1 2	10-10 5
7. Ardon 2	4 1 2 1	7-9 4
8. Savièse 3	5 1 2 2	10-13 4
9. Bramois	4 1 1 2	8-12 3
10. Erde 2	5 0 2 3	7-18 2
11. Arbaz	5 0 1 4	6-22 1

GRUPE V

Vollèges, facile vainqueur d'Evionnaz II (10-1) et Leytron, qui s'est défilé de Saillon II, n'ont pas perdu de points et se livrent un duel acharné, duel qui pourrait être arbitré par Fully II, vainqueur d'Orsières II. Surprise: La Combe subit sa première défaite face à Isérables. Le score de 4-1 ne permet pas d'invoquer d'excuses, d'autant plus que pour Isérables, il s'agit de la première victoire.

1. Vollèges	5 5 0 0	26-5 10
2. Leytron	4 4 0 0	19-6 8
3. Fully	5 4 0 1	15-10 8
4. Saxon 2	4 2 1 1	13-9 5
5. La Combe	3 2 0 1	10-8 4
6. Saillon 2	4 1 1 2	6-8 3
7. Isérables	5 1 1 3	10-14 3
8. Troistorrents 2	4 1 0 3	9-17 2
9. Orsières 2	5 1 0 4	12-15 2
10. Riddes 2	4 0 1 3	5-13 1
11. Evionnaz 2	3 0 0 3	4-24 0

GRUPE VI

A la suite de sa très belle victoire sur Port-Valais II, Massongex se trouve seul au commandement du groupe. Vouvry II ayant subi sa première défaite devant Vionnaz II, pour qui c'est le premier succès. Par contre Evionnaz reste le rival dangereux à la suite de sa brillante victoire sur Muraz II. En reprise, Troistorrents bat Martigny III alors que Saint-Maurice II remporte un joli succès contre Monthey III.

1. Massongex	4 4 0 0	17-7 8
2. Evionnaz	4 3 0 1	19-12 6
3. Vouvry 2	4 3 0 1	12-7 6
4. St-Maurice 2	5 3 0 2	15-16 6
5. Monthey 3	3 2 0 1	10-6 4
6. Troistorrents	3 2 0 1	10-8 4
7. Port-Valais 2	5 2 0 3	20-18 4
8. Vionnaz 2	3 1 0 2	7-12 2
9. Martigny 3	4 1 0 3	9-14 2
10. Collombey 2	3 0 0 3	2-13 0
11. Muraz 2	4 0 0 4	5-14 0

Les surprises sont donc très nombreuses, ce qui ne nous déplaît pas, le championnat trouvant un regain d'inté-

Communiqué officiel No 15

RESULTATS DES MATCHES DES 28 ET 29 SEPTEMBRE 1968

2e ligue:
Saillon - Vernayaz 1-2
US Port-Valais - Sierre 1-4
Raron - Saxon 3-1
St-Léonard - Vouvry 3-2
St-Maurice - Salgesch 5-5

3e ligue:
Lalden - St-Léonard 2 1-4
Brig - Chalais 3-1
Grône - Naters 5-2
Lens - Visp 1-3
Savièse - Steg 1-0
Monthey 2 - Fully 1-2
Martigny 2 - Ardon 5-1
St-Gingolph - Riddes 1-4
Conthey - ES Nendaz 3-1
Orsières - Muraz 3-2

4e ligue:
Agarn - Brig 2 3-0
Steg 2 - Varen 0-10
Raron 2 - St-Niklaus 5-1
Turtmann - Salgesch 2 2-2
Visp 2 - Chippis 3 2-1
Ayent - Granges 7-1
Montana - Chalais 2 4-4
Sierre 2 - Grône 2 6-1
Salgesch 3 - Lens 2 0-2
Grimisuat 2 - Agarn 2 1-6
Evolène - Vex 3-2
Grimisuat - Savièse 2 7-1
Erde - Châteauneuf 2 10-0
Vétroz 2 - Granges 2 1-4
Ayent 2 - ES Nendaz 2 1-3
Savièse 3 - Ardon 2 2-2
Arbaz - Leytron 2 2-5
Conthey 2 - Chamoson 1-5
Bramois - Veyonnaz 2-4
Vétroz - Erde 2 9-2
Troistorrents 2 - Saxon 2 3-4
Isérables - La Combe 4-1
Orsières 2 - Fully 2 1-4
Vollèges - Evionnaz 2 10-1
Leytron - Saillon 2 3-0
Martigny 3 - Troistorrents 0-3
St-Maurice 2 - Monthey 2 3-2
Massongex - US Port-Valais 2 4-2
Vionnaz 2 - Vouvry 2 3-2
Muraz 2 - Evionnaz 2-7

Juniors interrégionaux A II:
Vevey - Monthey 5-3
St-Maurice - Onex 1-14
Sierre - City 1-0
Fully - Stade Lausanne 0-5
Concordia-Lausanne - Malley renv.

Juniors A 1er degré:
Sion 2 - ES Nendaz 9-7
Vouvry - Raron 0-4
Conthey - Visp 2-2
Grône - Naters 1-4

Juniors A 2e degré:
Grimisuat - Lalden 7-0
Chippis - Brig 2-10
Chalais - Ayent 1-8
Agarn - Vex 0-5
Varen - St-Léonard 2-4
Martigny 2 - Erde 6-3
Leytron - Saillon 8-3
Vollèges - Troistorrents 3-1

Juniors B:
Naters - Sierre 2 1-4
Steg - Raron 3-2
Visp - Agarn 4-0
Turtmann - Brig 0-0
Grône - Sion 0-24
Sion 2 - Chalais 6-1
Chippis - Bramois 0-5
Nax - Granges 3-8
Ayent - Savièse 0-5
Ardon - Evolène 4-4
Vétroz - Grimisuat 7-0
Isérables - Sion 3 1-3
Vollèges - Leytron 1-2
Orsières - Evionnaz 7-3
Martigny 2 - Vernayaz 4-2
Bagnes - Saxon 1-4
Fully - Martigny 0-3
Muraz - Massongex 0-2
Vionnaz - Monthey 1-3
Troistorrents - Collombey 0-7

Juniors C:
Chippis - Sierre 0-12
Visp - Salgesch 2-3
Naters - Sierre 2 3-3

Sierre 3 - Visp 2 7-0
Sion - Savièse 2 24-0
Ardon - Savièse 0-3
Châteauneuf - Conthey 0-10
Chalais - Sion 2 3-7
Sion 3 - Leytron 0-4
Martigny 3 - Vétroz 0-8
Saxon - Martigny 4 12-0
Saillon - Riddes 6-1
Fully - Martigny 0-3
US Port-Valais - Muraz 0-1
Martigny 2 - Monthey 2 6-1

Vétérans:
Martigny - Monthey 0-1

RETRAIT D'EQUIPE
Par lettre du 26 septembre 1968, le F.-C. Sierre retire sa première équipe de juniors B du championnat suisse juniors B, groupe 2. Le calendrier ainsi que les résultats obtenus par cette équipe sont annulés.

AVERTISSEMENTS
Gallay Albert, St-Maurice; Germain Charly, Grône; Heinrich Schaller, Steg; Roux Etienne, Grimisuat jun. A; Walpen Jean-Luc, Bramois jun. B; Zambaz Michel, Vétroz jun. B; Sarrasin Claude, Martigny jun. B2; Reynard Paul, Savièse jun. C.

SUSPENSIONS
3 dimanches Pellaud Michel, Saillon; 1 dimanche Salzgeber Klaus, Raron; 1 dimanche Froidevaux Gérard, Vouvry; 1 dimanche Pedretti Claude, St-Léonard 2; 3 dimanches Gregoret Giovanni, Chippis 3; 3 dimanches Teinegger Gérard, Granges; 3 dimanches Allégroz Francis, Grône 2; 1 dimanche Bagnoud Bernard, Grône 2; 1 dimanche Duez Séraphin, Grimisuat 2; 1 dimanche Darbellay Philippe, Orsières 2; 1 dimanche Duav Maurice, Orsières 2; 2 dimanches Paul Claret, Orsières 2; 1 dimanche Bourdin Jean-René, Vex jun. A; 1 dimanche Monay Raymond, Troistorrents jun. A; 2 dimanches Paul Zenklusen, Naters jun. B.

RESULTATS DES MATCHES DU MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1968
Juniors C:
Savièse - Savièse 2 10-0
Martigny 4 - Martigny 3 2-6

CONFERENCE DES PRESIDENTS ET MANAGERS DES SECTIONS DE JUNIORS DES CLUBS DE L'AVFA

Nous portons à la connaissance de tous les clubs de l'AVFA disposant d'une section de juniors qu'une conférence des présidents et des managers des sections de juniors a été fixée au vendredi 11 octobre 1968. Les clubs seront renseignés sur l'endroit et l'heure ainsi que sur l'ordre du jour par circulaire.

JOUEURS SUSPENDUS POUR LES 5 ET 6 OCTOBRE 1968

Carrupt Gérard, Ardon 2; Christen René, Chalais vétérans; Sauthier Philippe, Fully; Steinegger Gérard, Granges; Allégroz Francis, Grône 2; De Franceschi Luigi, Monthey 2; Chiarello Vincenzo, Mento Antonio et Sallin Norbert, Monthey 3; Claret Paul, Orsières 2; Métroz Jean-Claude, Riddes 2; May Paul-André et Pellaud Michel, Saillon; Berthod René, Sierre 2; Bellon Octave, Troistorrents; Fragnière Norbert, Veyonnaz; Bressoud Jean-Michel, Vionnaz; Lötischer Leander et Locher Rudolf, Agarn jun. A; Beney Philippe, Ayent jun. A; Pomraz Pierre-Marcel, Chamoson jun. B; Zenklusen Paul, Naters jun. B; Reynard Jean-Pierre et Zuchuat Joseph-Marcel, Savièse jun. B; Boëmi Filippo, Vernayaz jun.

Le comité central de l'AVFA
Le président: René Favre
Le secrétaire: Michel Favre

Championnat juniors interrégionaux A I

Groupe I

Communiqué officiel No 9

RESULTATS DES MATCHES DES 28 ET 29 SEPTEMBRE 1968

Etoile Carouge - Salgesch 10-0
Chaux-de-Fonds - Bienne 2-3
Sion - Fribourg 5-2
Servette - Granges 3-2
Lausanne - Xamax 4-2

AVERTISSEMENTS
Kurz Jean-Pierre, Servette.

Le comité central de l'AVFA
Le président: René Favre
Le secrétaire: Michel Favre

Confiance

aux produits MIGROS pour la lessive



lessive «total»

pour machines à laver de toutes marques. Mousse modérée, blancheur totale, propreté totale.

1 paquet 810 g. 2.- (500 g. = 1.23,4)

2 paquets 3.50 seulement
(au lieu de 4.-)

Achetez 2 paquets, économisez 50 cts, achetez 3 paquets, économisez 75 cts!

Baisse

Produit ennoblissant «mio-douce»

Dans l'eau de rinçage, rend votre linge agréablement doux, facilite le repassage. Indispensable pour le linge de bébé et pour le linge éponge.

bouteille plastique 520 g. 1.50
(500 g. = 1.44,2) (jusqu'ici 1.60)



Recommandés par l'IRM: ces deux produits ont été testés et recommandés par l'Institut suisse de recherches ménagères (IRM).

MIGROS

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrettement!
Promptement!
Simplement!
Avantageusement!
BANQUE ABRI BERNE
Morbijonstr. 29
Tél. 031-25 74 33

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

À Miège (VS)

Pour un seul franc, davantage encore de ce fameux tabac doré!

Avec* et sans filtre
Fr. 1.-
(*à présent, en long format)



Malgré leur long format (nous les avons allongées de 8 mm sans toucher pour autant à leur qualité tant appréciée), les BOSTON coûtent toujours un franc (tout rond). Fumez donc une BOSTON — et vous découvrirez l'arôme extraordinaire de cette cigarette, si douce et si légère. N'oubliez pas de commander notre «Fumomètre» plein d'originalité. ...et maintenant, une BOSTON!

Fumomètre

Aimeriez-vous savoir ce que c'est qu'un «Fumomètre»? Nous vous enverrons volontiers et gracieusement cette nouveauté mondiale — et ajouterons 3 BOSTON à notre envoi. Vous pourrez vous contrôler vous-même et verrez alors combien cela représente pour vous. Vous serez étonné!

Envoyez ce coupon à: La Fabrique de cigarettes BOSTON
3110 Münsingen/BE
Je désire recevoir un «Fumomètre»

Nom: _____

Adresse: _____



Basketball: mauvais départ (accidentel) des Valaisans

LE BAPTEME DE FEU

STADE FRANÇAIS-MARTIGNY 76-47 (40-23)

Genève, Pavillon des sports. Arbitres: MM. Gilliard et Benz. **STADE-FRANÇAIS**: Zakar (26), Baillif (6), Bourquin (8), Diserens (5), Duclos (11), Hiltbrand (6), Maier (-), Mermillod (4), Mesrobian (2), Saygeh (8), Schuerch (-). Entraîneur: Joseph Zakar. **MARTIGNY BBC**: Berguerand G. (13), Wyder G. (-), Wyder M. (13), Wyder J.-M. (7), Michellod J.-M. (10), Michellod G. (2), Wirthner (-), Vannay (2), Imboden (-). Entraîneur: Gilbert Gay.

UN MATCH D'UN EXCELLENT NIVEAU

Samedi soir, au Pavillon des sports de Genève, le néo-promu en LNA, Martigny BBC, affrontait, pour son premier match en ligue supérieure, le champion suisse, Stade Français. Cette brillante équipe avait eu l'occasion, le week-end passé, de fournir ses armes contre des équipes comptant parmi les meilleurs d'Europe de l'Ouest et Martigny a pu se rendre compte de l'excellente condition physique et technique des Genevois. Cependant disons d'emblée que les Valaisans n'ont jamais paru ridicules et se sont surpassés pour offrir une réplique valable aux maîtres de céans. La douche que prévoyaient les détracteurs du club octodurien en guise de baptême n'a donc pas été trop froide.

MARTIGNY SANS COMPLEXES

Avant le début du match, l'entraîneur-joueur Zalnar remit au capitaine du Martigny BBC une magnifique gerbe de fleurs. Ce geste eut-il l'effet de donner confiance aux Valaisans? Toujours est-il, qu'après 2' 50", ils menaient par 2-0, ce qui prouve qu'ils abordèrent sans complexes leur premier match en LNA. Mais le score prit rapidement des proportions plus normales: 4-10 à la 9e minute, 16-29 à la 15e. Les Octoduriens qui s'étaient battus au même rythme que leur adversaires subirent un passage à vide peu avant la mi-temps. Le manque de rapidité - qui est encore un manque d'expérience - et l'efficacité du « pressing » adverse coûtèrent plusieurs

points aux vaillants néo-promus. La mi-temps est sifflée sur le score de 23-40.

UN PUBLIC D'UNE RARE SPORTIVITE

Dès la reprise, les virtuoses genevois (Baillif, Hiltbrand et surtout Zakar) creusèrent encore l'écart. Nous notions 33-62 à la 29e minute. Mais le public que la prestation martigneraise avait séduit, vibra à chaque panier des visiteurs, parmi lesquels se distinguait J.-M. Michellod s'infiltrant dans la défense genevoise, où nonobstant ses 163 cm., il semait la panique. Malgré les encouragements sympathiques du public, Martigny ne pouvait que maintenir l'écart sans le réduire, car à chacun de ses paniers, les Stadistes répliquaient par des buts amenés avec art et rapidité. De 42-68 à 3 minutes de la fin, le score passait définitivement à 47-76.

PLUS DE MATURETE ET D'EXPERIENCE

Pour un profane, ce résultat peut paraître sévère et ne refléter qu'un match à sens unique. Il n'en est rien et la satisfaction du public ainsi que celle des joueurs des deux équipes n'était pas feinte. Martigny a vraiment livré contre la meilleure formation du pays un match de qualité bien que des lacunes soient apparues: en défense, le retour de Michel Berguerand serait un apport important; en attaque, le pivot Michel Wyder, est un peu trop délaissé. Il est heureux que chacun tente sa chance, mais il serait trop dommage de multiplier exagérément les numéros personnels au détriment du jeu collectif déjà bien au point.

Parmi les points en souffrance, relevons encore que les néo-promus ont à trouver le rythme de jeu propre à la LNA, la rapidité d'exécution, seule possibilité d'anticiper un « pressing » et surtout un jeu plus viril. Cette lacune est stigmatisée par la boutade de Bail-

lif, le bouillant ailier genevois, qui déclarait aux vestiaires, faisant allusion aux fautes personnelles: « vous êtes trop gentils! » Gageons que dans un proche avenir ces remarques seront superflues.

BILAN DE LA PREMIERE JOURNEE

Le bilan de cette rencontre est positif: toute l'équipe est à féliciter; elle vaudra à ses supporters et au sport valaisan de belles satisfactions, si elle sait fournir régulièrement une prestation semblable à celle de samedi passé. Le championnat est donc bien parti, ceci d'autant plus que les autres clubs logés à la même enseigne que Martigny et luttant pour se maintenir en LNA ont connu un sort peu enviable: Jonction-Pully: 68-48; Federale Lugano - Lausanne Sports: 65-58; Olympic La Chaux-de-Fonds - Olympic Fribourg: 30-64. La grande surprise de cette première journée vient de

Sion a flanché en 2e mi-temps

SION - VEVEY 46-57 (30-32)

Samedi soir à la salle de Saint-Guérin, devant 50 spectateurs, Sion a subi sa première défaite de la saison, devant une équipe valaisanne surprenante, qui est apparue bien équilibrée et dont bien des équipes devront se méfier.

Aux ordres des arbitres Buset et Stucki, dont la tâche fut facilitée par la correction des joueurs, les équipes étaient les suivantes:

BBC SION: De Kalbermatten Ch. (8); Schroeter J.-P. (7); Clavoz A. (8); Berclaz Th. (11); Schroeter G. (-); Mudry Ch. (-); Sggs M. (-); Grosset Ch. (12); Zizio M. (-).

VEVEY BBC: Bessero (15); Ducret S. (-); Goumoens R. (6); Macheret L.

APPEL AUX JEUNES DE MARTIGNY

L'avenir d'un club dépend avant tout de la relève assurée par son équipe junior. Le Martigny BBC lance un vibrant appel à tous les jeunes que le basketball intéresse pour qu'ils prennent contact avec les responsables des juniors et viennent augmenter le nombre des « espoirs » capables un jour de jouer en LNA. L'entraînement a lieu le mercredi à 18 h. à la salle de gymnastique de l'Ecole de ville. Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser à Jean-Michel Michellod, route du Guercet, 1920 Martigny ou à Jean Imboden, Dranse-Soleil 7, 1920 Martigny 2.

Birsfelden où l'équipe locale néo-promue a facilement disposé de UGS, 3e du dernier championnat suisse par 68-41. On reparlera de l'équipe des bords du Rhin, qui est décidée à jouer un rôle de premier plan.

UN DEPART ENTHOUSIASMANT...

Dès le coup de sifflet initial, les jeunes Sédunois prennent leurs adversaires « à froid » et en trois attaques le score atteint 6-0 Puis Vevey, l'orage passé, se ressaisit et tient la dragée haute aux locaux.

La mi-temps survient sur l'excellent score de 30 à 32.

ORGANISATION LABORIEUSE

En deuxième mi-temps, le public allait être vite déçu. En effet, d'emblée, ce sont les Vaudois qui attaquent, alors que Sion semble « flotter » quelque peu. La liaison entre la paire d'arrière et les avants (très isolés) est nettement moins bonne qu'auparavant, même si Sion marque quelques points.

Cependant, après quelques minutes, Vevey peut creuser l'écart et prendre un avantage déterminant (34-42). Dès cet instant Sion se montre incapable de présenter un jeu d'équipe digne de la prestation de la première mi-temps, alors que Vevey, régulièrement et calmement augmente son avance.

IL Y A ENCORE DU TRAVAIL

Si la première partie du match a été presque parfaite, la deuxième mi-temps a montré qu'il y avait encore du pain sur la planche pour nos représentants. La cohésion entre les arrières et les avants, loin d'être parfaite, fut parfois inexistante. Ceci peut s'expliquer en partie par le fait que deux arrières ne sont pas à Sion et qu'ils ne peuvent s'entraîner avec le reste de l'équipe. De toute façon, le système défensif a eu des ratés qu'il faudra éviter à l'avenir.

DU POSITIF MALGRE TOUT...

Mais malgré cette défaite Sion a laissé entrevoir un visage serein et un jeu remarquable. La fin de match ne doit pas faire oublier malgré tout l'excellente prestation des Sédunois durant la première mi-temps. Ceci d'autant plus que Vevey nous est apparu comme une équipe qui n'a presque plus rien de commun avec ce qu'elle présentait l'an dernier.

Hockey sur glace

Conférence de presse du HC Sierre

Hier soir, les journalistes ont pu prendre contact avec les dirigeants du HC Sierre et l'entraîneur Rolf Meyer, avant le début de la saison. D'intéressants échanges de vues ont précédé à cette séance sur laquelle nous reviendrons prochainement.

Ouverture à Sion: SION-LUGANO

Toute cette nuit et la nuit prochaine, Arsène Germanier travaille à la confection de la glace qui sera à disposition des joueurs ce soir déjà. Mais la patinoire s'ouvre samedi soir par un match opposant l'équipe locale à Lugano. Nous allons donc très prochainement nous retremper dans l'ambiance des matches de hockey.

Cyclisme - Cyclisme - Cyclisme

Le critérium des As Tous les cracks au départ

Le critérium des As, qui se courait traditionnellement dans la région parisienne, aura lieu cette année en Normandie. La célèbre épreuve se disputera le 13 octobre au Havre sur un circuit de trois kilomètres tracé dans le cadre de la forêt de Montgeon, vaste étendue boisée située aux portes de la ville. Les principaux champions français et étrangers, dont notamment Anquetil, Poulidor, Aïmar, Jourden, B. Guyot, Adorni, Merckx, Gimondi, Altig et Janssen seront au départ.

Football - Football - Football

● Coupe des villes de foire, 1er tour: Hanovre 96 - BK 09 Odense, 3-2 (3-0). Le match retour aura lieu le 9 octobre.

Eintracht Francfort - Wacker Innsbruck, 3-0 (1-0). Eintracht Francfort est qualifié avec le goal average total de 5-2. SV Hambourg - Metz, 3-2 (2-1). SV Hambourg est qualifié pour le deuxième tour avec le goal average total de 7-3.

Coupe des villes de foires:

Dundalk (Irlande) - Dos Utrecht 2-1 après prolongations (1-1 temps réglementaire). Dundalk est qualifié avec le goal average total de 3-2.

● L'entraîneur de Leeds United, Don Revie, a renouvelé son contrat pour une durée de sept ans, avec un salaire de 7.000 livres par an.

DEJA DES SURPRISES au championnat d'Italie

La première journée du championnat d'Italie, qui s'est déroulée dimanche dernier, a déjà réservé de grandes surprises de taille. Parmi ces dernières, citons les deux principales: l'écroulement de la défense de la Juventus qui, à Bergame, contre l'Atalanta a encaissé trois buts en l'espace de 45 minutes et la victoire de la Fiorentina à Rome contre l'équipe de Helenio Herrera. Pour la Juventus, il ne doit s'agir que d'une baisse de régime passagère, mais le fait constitue tout de même un problème à résoudre par Heriberto Herrera. L'Inter a gagné ses deux premiers points tout comme le Milan, Turin et Bologne qui jouaient chez eux. Pendant que Naples, une des équipes candidates au titre a été contrainte au partage des points avec le néo-promu Verona. Précisons encore que c'est un tir du Noir Cané qui, à trois minutes de la fin, sauva les Napolitains du naufrage. Voici d'ailleurs les résultats de cette première journée:

Atalanta - Juventus, 3-3; Bologne - Varese, 1-0; Cagliari - Palermo, 3-0; Lanerossi - Inter, 0-1; Milan - Sampdoria 1-0; Napoli - Verona, 1-1; Rome - Fiorentina, 1-2; Torino - Pisa, 1-0.

RECORD D'AFFLUENCE

Sur les terrains de la série A, on a enregistré une affluence de 300.000 spectateurs pour les huit rencontres. Le premier rang revient au stade olympique de Rome avec 80.000 spectateurs, il est suivi par Naples avec 60.000. A San Siro, 45.000 personnes ont suivi la partie Milan - Sampdoria, alors qu'à Bergame, on a enregistré un encaissement record. Le premier but du

championnat a été réalisé à Rome après 30 secondes de jeu. La grande nouveauté de ce championnat est la possibilité de remplacer, outre le gardien, un autre joueur de champ.

DISCIPLINE EXEMPLAIRE

Ce championnat a débuté sous le signe de la discipline, puisqu'il n'y eut aucun avertissement et aucune expulsion durant cette première journée. Souhaitons qu'il en sera de même pour dimanche prochain dont le programme se présente de la façon suivante: Fiorentina - Atalanta; Inter - Napoli; Juventus - Palermo; LR Vicenza - Bologne; Pisa - Roma; Sampdoria - Torino; Varese - Cagliari et Verona - Milan.

Après les surprises, il nous paraît difficile de faire un pronostic pour cette prochaine journée. Notons tout de même que la Fiorentina, chez elle devrait pouvoir battre les Bergamasques, alors même que ces derniers semblent bien au point. Quant au derby Inter - Napoli, c'est le grand point d'interrogation. Octroyons tout de même un léger avantage aux maîtres de céans. Juventus profitera de la venue du néo-promu Palermo pour se racheter de sa mésaventure bergamasque. En face de Bologne, Vicenza se résoudra à se défendre. Les poulains de mister « HH » feront le possible pour se ressaisir contre Pise, pendant que la Sampdoria s'efforcera de battre Turin. De son côté, Varese aura bien de la peine à freiner les assauts que Riva et ses compagnons ne manqueront pas de diriger.

Troisième assemblée des comités olympiques nationaux

« Nous ne sommes pas ici pour faire une révolution »

Les comités olympiques nationaux ont tenu, dans un hôtel de Mexico, leur troisième assemblée générale dans l'atmosphère houleuse de la capitale mexicaine où, semble-t-il, les étudiants ne sont pas seuls à faire de la contestation.

« Nous ne sommes pas venus pour faire une révolution ni pour attenter à la souveraineté du comité international olympique », a déclaré au cours d'une conférence de presse du docteur Donato Martucci, chef de presse du comité olympique italien et membre du comité de coordination et d'études des comités olympiques nationaux. Dans un communiqué, les 68 pays qui se sont réunis dénoncent « les intimidations et les menaces incompréhensibles et inacceptables pour des hommes libres qui ont été portées par le CIO pour éviter que les comités olympiques nationaux premiers protagonistes des Jeux olympiques, se réunissent à Mexico en une assemblée démocratique ».

LES REPROCHES DES COMITES OLYMPIQUES

Les comités olympiques nationaux, dont le comité de coordination comprend six membres du CIO, reprochent essentiellement à l'organisation suprême des Jeux olympiques d'avoir un mode de recrutement non-démocratique et une certaine inertie doublée d'autoritarisme. Pour lutter contre cet état de chose, les comités olympiques nationaux se sont réunis déjà deux fois: à Rome en 1965 et à Téhéran en 1967. C'est d'ailleurs à Téhéran, a souligné M. Martucci, que les relations entre les comités nationaux et le CIO se sont gâtées. « M. Avery Brundage, le président du CIO, avait exprimé son admiration et sa reconnaissance pour les travaux que nous lui avions présentés à lui en premier

et puis, soudain, en deux jours, l'opinion du CIO a changé et nous n'y comprenons rien », a ajouté M. Martucci.

Ils sont arrivés à vélo

Partis de Staefa à vélo au début du mois d'avril, les deux Suisses Max Buehler et Urs Steiger (25 ans) sont arrivés à Mexico. Ils ont effectué leur voyage via l'Angleterre, le Canada et les Etats-Unis. Ils espèrent trouver du travail dans la capitale mexicaine afin de pouvoir acheter des billets pour certaines compétitions des Jeux olympiques.

UNE NOUVELLE ORGANISATION

La création d'une nouvelle organisation dite « Assemblée générale permanente des comités olympiques nationaux » a été approuvée à Mexico par les représentants de 77 de ces comités. La nouvelle organisation devra se réunir tous les ans, en principe un peu avant la réunion de la commission exécutive du comité international olympique avec les représentants des comités nationaux.

La motion adoptée mardi avait été présentée par le Belge Raoul Mollet, le Britannique Sandy Duncan et le Congolais (Brazzaville) Jean - Claude Ganga.

LA DELEGATION DU KENYA EST ARRIVEE

La délégation du Kenya, forte de 61 athlètes, est arrivée à Mexico. Kipchoge Keino, recordman du monde des 3000 mètres et un des athlètes marquants des seizièmes Jeux olympiques, fut évidemment très entouré et très sollicité par les journalistes désireux de connaître ses projets exacts concernant les compétitions d'athlétisme. Keino devait déclarer sans hésitation qu'il venait à Mexico avec la ferme intention de prendre part aux 1500 et 5000 mètres exclusivement.

COUPE DES CHAMPIONS

Akademisk Copenhagen - FC Zurich	(aller 3-1)
Celtic Glasgow - St-Etienne	(0-2)
Manchester United - Waterford	(3-1)
Ajax Amsterdam - FC Nuremberg	(1-1)
Jeunesse Esch - AEK Athènes	(0-3)
Rapid Vienne - Rosenborg Trondheim	(3-1)
Reipas Lahti - Floriana La Valette	(1-1)
Spartak Trnava - Steaua Bucarest	(1-3)
Fenerbahce Istanbul - Manchester City	(0-0)
Benfica Lisbonne - Valur Reykjavik	(0-0)
Glentoran Belfast - Anderlecht	(0-3)
AC Milan - FF Malmoe	(1-2)

COUPE DES COUPES

FC Barcelone - Lugano	(1-0)
FC Cologne - Bordeaux	(1-2)
Torino - Partizani Tirana	(0-1)
IFK Norrkoepping - Crusaders Belfast	(2-2)
Ski Og Lyn Oslo - Altay Izmir	(1-3)
Apeol Nicosie - Dunfermline Athletic	(1-10)
Shamrock Rovers Dublin - Freja Randers	(0-1)
Grazer AK - Ado La Haye	(1-4)
West Bromwick - FC Brugoeis	(1-3)
FC Porto - Cardiff City	(2-2)
FC Bor - Slovan Bratislava	(0-3)

COUPE DES VILLES DE FOIRE

Olympique Lyonnais - Académie Coimbra	
Legia Varsovie - Munich 1860	
FC Bâle - Bologna	(1-4)
OGC Nice - Hansa Rostock	(0-3)
Olympique Marseille - Goetztepe Izmir	(0-2)
Aberdeen - Slavia Sofia	(0-0)
Liverpool - Atletico Bilbao	(1-2)
Hubernian Edinbourg - Olimpia Ljubljana	(3-0)
Slavia Prague - Wiener SC	(0-1)
Fiorentina - Dinamo Zagreb	(1-1)
Real Saragosse - Trakia Plovdiv	(1-3)
Vojvodina Novisad - Glasgow Rangers	(0-2)
FC Valence - Sporting Lisbonne	(0-4)
KSV Warengem - Atletico Madrid	(1-2)
Arges Pitesti - Leixoes Porto	(1-1)

Ce soir sur les stades étrangers

SUR NOS ÉCRANS

par Hermann PELLEGRINI

HELGA OU LES ORIGINES DE LA VIE

« Ce premier film sur l'éducation sexuelle en eastmancolor » nous parvient précédé d'une réputation flatteuse. Longtemps avant sa sortie, tous les journaux parlaient de cette œuvre patronnée par le ministère allemand de la Santé, œuvre qui connaît partout des succès retentissants. Gérantes et jouvenceaux accourent dans les salles de cinéma, trompés peut-être par une publicité alléchante ou stimulés par des expériences antérieures d'un goût plus douteux. Je pense, par exemple, à un film anglais intitulé EVA S'ÉVEILLE À L'AMOUR, qui combinait habilement un érotisme primaire et les leçons de prophylaxie, l'appel des sens et la voix de la raison.

Il n'y a pas dans HELGA la moindre trace d'érotisme et il est faux de prétendre qu'il s'agit d'un film sur la vie sexuelle. La reproduction, la connaissance des origines de la vie, tels sont en réalité les thèmes traités par le cinéaste allemand F. Bender.

UN POINT DE VUE SCIENTIFIQUE

Helga est une jeune femme qui attend un enfant. Elle vit heureuse, dans un milieu aisé, secondée par un mari très compréhensif et conseillée par une tante médecin. La caméra la suit dans toute son existence de femme enceinte jusqu'à son accouchement.

Ce mince scénario, sans importance, n'est qu'un support pour les digressions scientifiques des auteurs qui ont choisi un point de vue médical pour exprimer leurs idées, leurs thèses.

La description physiologique des organes génitaux, les séquences sur la menstruation, sur la fécondation, utilisent toutes les ressources du cinéma : dessin animé, vues grossissantes, accélération, ralenti, transparence. Les différents stades du développement de l'enfant dans le ventre maternel, qui semblent filmés à travers la paroi abdominale, sont bouleversants et d'une grande valeur documentaire. Nous voyons se former sous nos yeux un petit d'homme, s'organiser un amas de cellules d'où émergent bientôt des formes connues.

La scène de l'accouchement, bien que jouée par Ruth Gassmann, reste d'une grande vérité.

Entre ces deux grands moments de cinéma, les auteurs ont introduit des exposés didactiques et fort conventionnels. Les professeurs, les médecins interrogés défilent, des thèses officielles ou des convictions qui n'ont pas la même résonance dans tous les pays.

Ainsi, la version française insiste sur la nécessité de maintenir un taux de natalité très élevé, en France, malgré la loi Neuwirth sur la vente des pilu-



Ruth Gassmann, sous les traits d'Helga

les. Au sujet de la contraception, les auteurs respectent une certaine neutralité. Ils parlent de la continence périodique, tout en soulignant les incertitudes des méthodes Ogino ou thermiques.

Les cinéastes recommandent le nudisme pour supprimer les mystères qui entourent la sexualité. Ils exaltent la vie en plein air, les sports.

La leçon passe parfois difficilement, les acteurs professionnels ou amateurs étant mal doublés. Il y a même un divorce entre les grimaces, les paroles des acteurs et la vérité des gestes, des attitudes.

Je reprocherai encore à ce film le climat familial idyllique dans lequel il se déroule. Tous les êtres nous paraissent beaux, sains, équilibrés. Les jeunes filles passent des examens pré-nuptiaux, suivent scrupuleusement les conseils des médecins. Les maris participent à la grossesse par mille prévenances, épluchent les légumes pendant que madame s'occupe du bébé. Tout le monde sourit dans ce film, les enfants ont de belles joues roses.

Les problèmes psychologiques, affectifs, matériels, sociaux, liés à la mise au monde des enfants sont ignorés. Jamais nous ne sentons que la sexualité peut être à l'origine de graves angoisses.

Et surtout ce film ne dit jamais que c'est l'amour profond du couple qui confère son vrai sens au désir de procréer. L'information scientifique est une belle et bonne chose, mais elle ne nous élève guère au-dessus du naturalisme. « Par le moyen de la donation personnelle réciproque, qui leur est propre et exclusive, les époux tendent à la communion de leurs âmes en vue d'un mutuel perfectionnement personnel pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies. » (Encyclique Humanae vitae).

Les sexologues, s'ils contribuent par des études honnêtes à l'épanouissement de l'union conjugale, n'apportent pas toutes les réponses aux questions que nous nous posons. La lecture de l'encyclique et plus spécialement des admirables passages sur la « paternité responsable » nous ont rappelé que la vie sexuelle ne constitue qu'un domaine de l'amour.

Malgré ses défauts, ses maladresses, ses oublis volontaires, ce film mérite d'être vu, commenté, discuté. Il offre à tous une excellente occasion d'aborder une grave question : la connaissance vraie des origines de la vie. Parler des merveilles de la fécondité, les filmer est une saine nouveauté. Cela nous change des nombreux films récents consacrés aux fureurs et aux aberrations de la sexualité. Dans ces bandes, on a tellement multiplié les audaces, tellement martelé tous les tabous qu'on a fini par ne plus guère savoir parler du véritable amour et du rôle d'une sexualité normale.

Sion, cinéma Lux

ACCIDENT



Dirk Borgade, interprète principal du film de Joseph Losey, ACCIDENT

Parmi les « premières » du 7e Festival du Comptoir de Martigny, ACCIDENT de Joseph Losey est sans aucun doute le film le plus intéressant, le plus brillant par sa forme, la beauté de ses images, la perfection de sa facture. Il ravira les vrais cinéphiles auxquels il est plus particulièrement destiné. ACCIDENT traite, en le renouvelant, un sujet vieux comme le monde : le démon de midi qui s'empare de deux professeurs d'une université anglaise, un milieu raffiné et décadent. Joseph Losey et son collaborateur, le dramaturge Harold Pinter se sont laissés griser par le fumet de déliquescence, de ruine morale qui émane de ces deux personnages cyniques et désabusés. Ils

ont réussi, par les seuls moyens du cinéma, à rendre vivante une matière psychologique très subtile et essentiellement romanesque. ACCIDENT, c'est l'équivalent d'un roman de Mauriac ou de Malègue, une admirable peinture d'un monde blessé. L'analyse de la jalousie, de la dissimulation, des intermittences du cœur, des poussées du désir, l'expression des regrets que nous traînons secrètement depuis notre adolescence sont ici rendues avec une virtuosité, une maîtrise et une perfection qui sont les caractéristiques d'un art classique.

Martigny, Cinéma Etoile, jeudi 3 octobre à 20 h. et 22 h.

FILMS STUDIO

Le CINÉMA CAPITOLE DE SION tente cette année une expérience bien sympathique : la présentation, chaque quinze jours, de « films studio », c'est-à-dire d'œuvres qui ne trouvent pas toujours la place qu'elles méritent dans les circuits commerciaux ordinaires. Cette innovation répond aux vœux de nombreux cinéphiles et réjouit tout particulièrement le responsable de cette rubrique hebdomadaire.

Le programme prévu pour la saison 1968-1969 est d'une réelle valeur et suffisamment varié pour satisfaire tous les goûts. Il comporte des « classiques », les trois films les plus célèbres d'Ingmar Bergman : LES FRAISES SAUVAGES, LE 7e SCEAU et LA SOURCE, le film néo-réaliste de Vittorio de Sica, LE VOLEUR DE BICYCLETTE, des films qui nous parviennent de pays

avec lesquels nos relations culturelles sont ténues : LES CHEVAUX DE FEU du réalisateur ukrainien Paradjanov, LA FEMME DU SABLE, du metteur en scène japonais Tehigahara, LA PEUR de Mafoussakis, un auteur grec. La Pologne et la Tchécoslovaquie figurent également dans ce programme avec : CUL DE SAC et LE COUTEAU DANS L'EAU de Roman Polanski, AU FEU LES POMPIERS de Milos Forman. Des films expérimentaux, souvent surprenants, complètent cette liste alléchante : MORGAN FOU À LIER de Reisz, LA VIE À L'ENVERS de Jesuua, CEDIPE ROI de Pasolini et HALLELUJAH LES COLLINES de Mekas.

Ce soir, vous pourrez voir un essai de théâtre cinématographique, MARAT - SADE de Peter Brook.

BUNION



Chasseurs Pour conserver vos gibiers

louez une case au congélateur collectif SI le Tunnel, à Sion.

Reqs. : Gérance de la Sédunoise, Gd-Pont, 18. Tél. 2 16 37.

P 248 S

Blanchisserie de Tourbillon lave

repasse
entretient

vos linge

SERVICE À DOMICILE
Mme Irène de Riedmatten
Avenue de Tourbillon - Sion
Tél. (027) 2 12 84.

Essayez la nouvelle Lancia Flavia 1,8 L.

à carburateur et à injection

Son moteur souple, son silence de marche exceptionnel, son confort font d'elle l'une des voitures à l'avant-garde des modèles européens.

Téléphonez-nous pour un essai sans engagement

CARTIN S.A.

Distributeur officiel pour le Valais :

avenue de France
SION

Tél. (027) 2 52 45

PERROT DUVAL *Service*

Tél. (027) 2 98 98

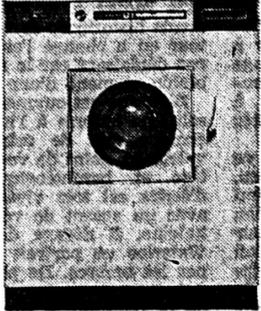


Agents : Garage BRUTTIN Frères, Noës et Sierre, 3941 Noës
Garage du MAUVOISIN S.A., M. Morard Rémy, 1920, Martigny

dès 698 francs



Toujours à l'avant-garde
Toujours avantageux



Hoover « 91 »	Fr. 1490.-
Hoover « 45 »	Fr. 698.-
Hoover « 90 »	Fr. 1290.-
Hoover « 78 »	Fr. 1390.-
Hoover « 88 »	Fr. 1590.-
Machine à laver la vaisselle	dès Fr. 998.-

Demandez nos conditions de reprise sur mod. « 79 » et « 88 »

Le magasin spécialisé
vous conseille mieux !

Jean-Claude BUCHARD
quincaillerie, sports.
1912 LEYTRON, tél. (027) 8 71 86 - 8 73 37

Comptoir Fully S.A.
1926 FULLY, tél. (026) 5 36 18

Ernest Glassey
appareilleur
1961 BASSE-NENDAZ, tél. (027) 4 52 38

Michel Germanier
appareilleur
1961 PREMPOZ-CONTHEY, tél. (027) 8 17 22

Henri Rumpf
appareils ménagers
1968 EVOLENE, tél. (027) 4 62 64

André Galletti
appareils ménagers et service officiel Hoover
MONTHEY, rue Pottier 5, tél. (025) 4 18 20

annonce 37111

CHARBONS - MAZOUT
AUX MEILLEURES CONDITIONS

Delaloye & Joliat S.A.
1962 Pont-de-la-Morge - Sion Tél. (027) 8 16 06
P 27 S

elna lotus

M. WITSCHARD, MARTIGNY
Rue de l'Eglise 5

PRÊTS Discrets Rapides Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5 Neuchâtel
(038) 5 44 04

Réparation TV - RADIO
Immédiatement
Dans tout le Valais
tél. (027) 2 04 22

Pas d'imprudences, Véronique!

de Denise Noël

Elle eut un regard d'admiration pour Véronique qui, en ôtant son bonnet, libérait la masse d'or de ses cheveux. Bien que la grâce de ses gestes fût quelquefois un peu trop étudiée, Véronique attirait et retenait l'attention partout où elle se trouvait. Elle était vraiment très belle. Ses yeux bleus, largement fendus, ses traits, la finesse d'un camée. Elle était un peu plus grande que Sylvie, avec une poitrine ferme et bien modelée, des hanches d'éphèbe et des jambes longues et fines. D'une élégance innée, elle aurait su mettre en valeur l'ensemble du grand couturier aussi bien que la petite robe bon marché. Mais la simplicité vestimentaire semblait être le dernier souci de Véronique qui affichait toujours des toilettes follement audacieuses.

« Vénus », comme la surnommait le clan, exhibait ce jour-là un maillot de bain en satin argent qui eût été plus à sa place sur le podium d'un concours d'élégance que sur la grève de l'étang de Mareil.

Des bruits très calomnieux couraient sur son compte. Mais ses amis, qui savaient que son attitude provocante n'était au fond qu'une rébellion contre l'étroitesse d'esprit du petit bourg lui conservaient une solide affection. Les garçons qui avaient tous, et sans succès, essayé de flirter avec elle, la traitaient maintenant en camarade et se moquaient gentiment de sa coquetterie.

— Toi, une blonde, comment fais-tu pour donner à ta peau cette teinte chaude de pain cuit ? demandait Sylvie. Regarde mon visage : le soleil le crible de taches de rousseur.

Bernard, qui frictionnait son torse nu avec une serviette, protesta :

— Serait-ce pour écouter vos papotages qu'Abel nous a fait revenir ? Vénus, ma toute radieuse, veux-tu reposer ton divin occiput ailleurs que sur mes vêtements ? Je ne suis pas huilé comme un poisson frit, moi, et j'ai besoin de ma chemise pour protéger ma peau fragile contre les morsures du soleil.

Ses yeux bleus riaient dans son visage poupin. Martin prétendait qu'il pouvait faire le portrait de Bernard uniquement avec des lignes courbes, et celui de Christophe avec des angles aigus.

Ce dernier, brun, long, osseux, semblait toujours embarrassé par ses grandes jambes. Destiné à succéder à son père, notaire à Mareil, il était le pince-sans-rire de la bande et, par son expression impitoyable autant que par sa coiffure qui lui mangeait le front, il accentuait ce que sa physionomie pouvait avoir de barbaresque. Des yeux de jais, un nez à l'arête saillante, un teint mat, une bouche serrée que soulignait le trait noir d'une fine moustache, lui composaient, selon ses amis, « une tête à faire mourir de peur les tantes à héritage ».

— Poussez-vous, les beautés, que je profite, moi aussi, du tapis de bain, dit le futur tabellion en s'asseyant entre Véronique et Sylvie.

Pour remercier Véronique qui s'était reculée, il saisit la main de la jeune fille et la porta à ses lèvres.

— Que d'esprit dans cette main fine ! soupira-t-il en baisant l'un après l'autre les doigts effilés.

Elle se dégagea.

— Et que d'égoïsme dans ce coude ! riposta-t-elle en écartant le bras qui lui entraînait dans les côtes.

— Daignerez-vous m'écouter, oui ou non ? demanda Abel d'un ton impatient.

Il était roux, mince et nerveux. Son regard doré, intelligent et vif, courait de l'un à l'autre de ses camarades.

— Ça ne te gêne pas d'être en polo et blue-jeans au milieu de nos nudités ? demanda Sylvie. A ta place, moi, j'aurais des complexes.

— Fêche-lui la paix ! lança Bernard. Tu ne comprends pas qu'il meurt d'envie de nous faire part du dernier potin de Mareil ?

— Pas d'un potin, corrigea Abel, mais d'une insulte grave qui nous atteint tous.

Au silence étonné qui accueillit d'abord ses paroles, succéda une gerbe de questions.

— Qui t'a insulté ?

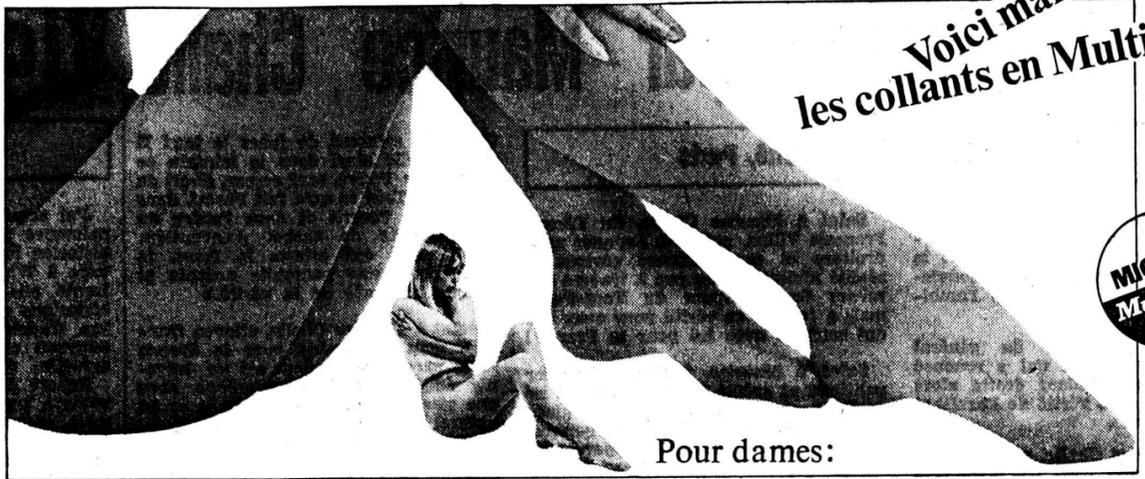
— Raconte.

— Quel est ce paltoquet ?

— Son nom ? rugit Christophe d'un ton lugubre. Je vais le pourfendre jusqu'à la ceinture.

Copyright by Comospres

(A suivre)



Voici maintenant
les collants en Multipack



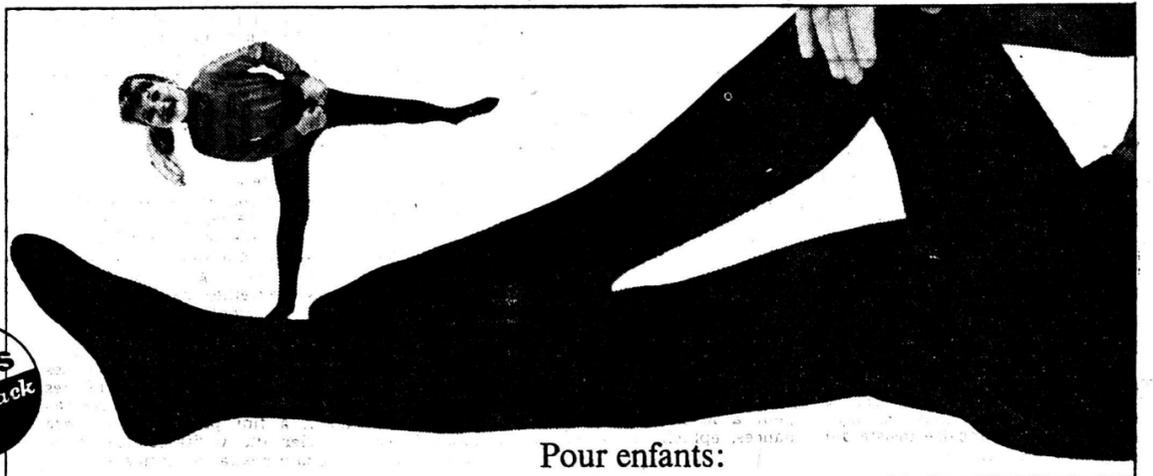
Pour dames:

collant crêpe-mousse, confortable et élégant,
culotte, pointes et talons renforcés, maille lisse
sans couture, 1^{ère} qualité, couleurs mode, 3.30

En Multipack 2 collants 5⁸⁰

(au lieu de 6.60)

3 collants 8.70 (au lieu de 9.90)
etc.



Pour enfants:

collant chaud et résistant en laine/HELANCA®,
talons et pointes renforcés, bande élastique réglable à la taille,

depuis 80 cm 6.50
jusqu'à 140 cm 10.-

Achetez 2 collants (ou plus),
économisez 1 franc par collant

Pourquoi payer davantage?

MIGROS

LECTURES EN PANTOUFLES par Gil

NOTRE RÉVOLTE par Maurice Challe

Editeur : Presses de la Cité, Paris

« Je me permets simplement de faire remarquer que les généraux du « quartier » ont fourni à leur détrimment la preuve que chez eux certaines convictions étaient plus fortes que l'ambition. »

Qualification ironique du général Challe pour quelqu'un qui a renoncé à poursuivre un brillant destin alors qu'il avait cru à la vérité de l'exaltant métier des armes.

Salut à Maurice Challe, général d'armée aérienne, qui n'est pas n'importe quel « tâcheron » et qui a su dire qu'il n'y a pas de loi au monde qui puisse obliger un homme à faire du parjure son pain quotidien !

Salut à Maurice Challe, très jeune Saint-Cyrien à 18 ans, qui a écrit un livre qui n'est pas une comédie burlesque ni une confession mais un réquisitoire politique et militaire !

Salut à Maurice Challe, du Réseau François Villon, qui a su évoquer avec droiture et sans rancune surtout la réalité africaine, non pas à travers des scènes des journaux du Tout-Paris, mais à travers sa vérité pour ceux qui ont souffert avec lui pour la France !

Salut à Maurice Challe, prisonnier politique et grâcié à Noël 1966, qui ne se livre pas à l'obsession des ruines de l'Algérie mais qui reste l'homme, le soldat blessé malgré les apparences !

Salut à Maurice Challe, commandeur de la Légion du Mérite (U.S.) pour qui les portes se sont fermées sur lui et qui, amer, en appelle à la simple justice humaine !

Salut à Maurice Challe, l'homme de la parole donnée qui fait le procès de la solitude et de l'imperméabilité des êtres parce que, pour une raison poli-

tique, ils refusent de jouer le jeu ! Il me rappelle ainsi dans le lointain ce que Sainte-Beuve, sauf erreur, disait de Pascal : « Tout ce qu'a fait Pascal, dans l'ordre de l'esprit et dans l'ordre du cœur, porte un cachet d'invention, d'originalité qui atteste la force, la profondeur, une poursuite ardente et comme acharnée de la vérité. »

Salut à Maurice Challe, citoyen français, dont le combat pour la France seule narré avec pudeur est un souvenir éducatif, qu'il communique avec une aisance née de la simplicité et du naturel !

Le héros du récit n'est pas Maurice Challe mais l'homme, les milliers d'hommes qui ont cru au devoir et à la parole donnée.

C'est le drame de l'Algérie avec Jouhaud, Salan, Argoud, Zeller, Gardy, Godard, et avec les innocents qui tomberont.

La valeur de cet ouvrage n'est pas celle d'une œuvre littéraire, c'est celle d'un document humain. Il n'y a pas d'intrigue de cape et d'épée : il s'agit en fait d'une invitation à regarder au-delà de nos frontières européennes pour découvrir que les dangers futurs seront jaunes.

Ce dénouement me suffit et la dignité de Challe aussi.

Victoire à Waterloo

par Robert Aron - Editeur : Plon, Paris

J'ai acquis, avec ce livre, une connaissance plus intime de l'écrivain et historien Robert Aron. En effet, « Victoire à Waterloo » qu'il a écrit il y a trente ans est son premier ouvrage historique et en même temps une œuvre d'adolescent. J'y ai découvert à nouveau et avec intérêt ses qualités actuelles d'écrivain et d'historien.

Robert Aron n'a pas voulu, dans ce volume, transformer l'histoire par jeu, mais, argumentant d'une possibilité qui a existé, il la réalise et il fait Napoléon victorieux à Waterloo et marchant sur Bruxelles Et après ?... Voilà la question que se pose l'auteur : par delà la victoire, le destin de Napoléon et de la nation française n'était-il pas déjà fixé ? Sa réponse est positive ; car, pour lui, la psychologie des hommes est un facteur de première force dans l'évolution de l'histoire.

Robert Aron fait, avant le récit du combat, un portrait physique, moral et psychique de Bonaparte qui lui permet ensuite d'amener à la conclusion historique de l'abdication par un chemin fantaisiste mais avec pertinence tout de même. Malgré la victoire, l'Empereur et l'Empire ne repartiront pas à la conquête de l'Europe.

C'est alors le retour à Paris, le 21 juin 1815, la convocation des ministres au Palais impérial, le discours de Na-

poléon aux deux Chambres réunies, puis l'adieu à la France. Ces événements historiques demeurent mais l'auteur en a changé l'esprit et cela n'est pas déplaisant car le récit est vraisemblable et mené d'une plume très sûre.

Bien que cet ouvrage de Robert Aron soit une entorse à l'histoire, je lui reconnais tout de même une certaine valeur au point de vue étude de caractère et psychologique. Sa manière d'écrire est très vivante et spirituelle avec un accent de vérité qui tient en haleine. Il dégage des documents de Waterloo un portrait dont il ne cache pas les ombres. De plus, Robert Aron, qui passe pour être une des sommités de la philosophie française, a le pouvoir de présenter avec les mots les plus simples les énigmes les plus subtiles de l'histoire. Qu'on ne se méprenne pas ; les intentions de l'auteur ne sont nullement polémiques (il dirige avec distinction la collection : Histoire de notre temps chez Plon). Cette coquette de convaincre en séduisant fournit à l'auteur de « Victoire à Waterloo » des élans qu'il transforme et projette ensuite en une lumière instructive et captivante.

C'est pourquoi il peut qualifier son ouvrage « l'histoire imaginaire, 18 juin 1815 ». Aron est passé pour moi dans le rang des « sages de l'occident ».

Paris au fil du temps

par Pierre Couperie

Editeur : Joël Cuénot, Paris. Exclusivité : Weber, Genève

Pour la première fois, je me suis trouvé devant un atlas historique d'urbanisme et d'architecture qui s'appuie sur l'idéologie progressiste d'une ville devenue un monstre qui étouffe.

En présentant l'ouvrage André Chastel pose le problème du principe de l'universalité des besoins humains et se demande aussi à quelles conditions une ville peut être convenablement « représentée ».

Je ne pensais pas qu'un spécialiste arrive à « représenter » schématiquement la croissance d'une ville comme Paris et aussi l'évolution des techniques constructives.

Sans que s'y trahisse d'ailleurs aucune idée personnelle de la progression de la ville, l'auteur développe sous la forme d'un système rigoureux la succession d'une histoire de l'architecture dans l'urbanisme et des rapports de Paris avec l'environnement. Ainsi, Pierre Couperie édifie les événements et leur valeur en présentant à chaque page une carte géographique avec une rigueur géométrique qu'il faut mettre au crédit de la personnalité créatrice d'un tel ouvrage. A chaque plan, le lecteur reçoit les flashes explicatifs et rythmiques de l'accouchement de Paris, de la préhistoire en passant par Lutèce, le Bas-Empire des Mérovingiens et des Carolingiens, les rois, les républiques jusqu'à ce jour.

Effarouché au premier abord, je me suis trempé dans ce Paris et me suis

rendu compte que l'auteur avait choisi la méthode la plus évidente et la plus naturelle pour montrer l'évolution parallèle en plans, en dessins, en photos et en textes d'une ville sous le signe de la technique.

Un coup de pouce en avant a encore été donné par la vulgarisation des bâtiments artistiques construits au cours des âges dans la ville et aux environs. Là aussi, les formes (Abbaye Sainte-Geneviève, Saint-Martin des Champs, Palais de la Cité, Saint-Gervais, etc.) occupent des places fortes à côté des palais, hôtels, cathédrales, ponts qui influencent incontestablement les décorations et les directions architecturales.

A force de travail et de ténacité, l'auteur a vraiment réussi son « Paris au fil du temps » ouvrage qui s'arrachera chez les architectes, ingénieurs, urbanistes (et ceux qui croient l'être), étudiants et aussi chez les lecteurs amoureux de belles choses expliquées avec une classe certaine.

Paris aura vers l'an 2000, 16 millions d'habitants et 5 millions de véhicules motorisés. Il est grand temps de prendre ses responsabilités avec les grands équipements tels que les voit Pierre Couperie.

Cette étude de planification réaliste prouve combien l'auteur a vite été en possession de tous ses moyens d'expression pour en faire une « présence ».

Des éditions SALVATOR le chanoine M. Michellod présente

ET CE JOUR-LÀ, JE FUS... UN HOMME NOUVEAU

par Henry Viscardi

C'est la vibrante histoire de Henry Viscardin, né cruellement handicapé. Tant d'homme comme lui auraient été condamnés à une vie de misère et de désespoir ; mais Henry Viscardi refusa d'être mis au rebut de l'humanité. Il marqua son front de la devise du courage et il remporta la victoire. Malgré tous les obstacles physiques, il réussit à se faire une vie normale. Toute son existence est une leçon d'enthousiasme.

Fermant le yeux sur ses propres misères, il eut comme but d'ouvrir les yeux de la société sur les besoins des handicapés, ces hommes et ces femmes qui ne veulent ni publicité, ni pensions, ni pitié, mais seulement une possibilité de travailler, de rendre leur vie féconde, de conserver leur dignité en rendant service à l'humanité. Ces handicapés sont une des grandes ressources d'un pays, mais malheureusement trop négligés. Ils ont également des grandes ressources spirituelles qui se sont affaiblies et trempées dans l'adversité. Nous les bien portants, nous nous plaignons pour tout et pour rien, mais après avoir lu ce livre, nous serons amenés à reconsidérer nos problèmes

et nous nous trouverons bien petits devant la taille de Henry Viscardi.

Voilà un ouvrage d'actualité et un merveilleux témoignage de vraie vie pour notre jeunesse contemporaine. Il n'y a rien d'académique dans ce livre, c'est plutôt un film biographique habilement monté. Hank est né sans jambes et son récit nous conduit sur les pas de cet estropié jusqu'à son ascension à la taille de l'homme. Cette histoire héroïque se déroule de l'hôpital à l'école du quartier, du collège des hautes classes aux terrains de sport, de la navigation à l'atelier d'orthopédie. Puis ce sera la guerre. Viscardi connaîtra le recrutement, le centre d'amputation et fera des démarches jusqu'à la Maison-Blanche. Enfin, ce sera les conseils d'administration, la radio et les réalisations sociales. C'est tout un même homme, celui du cœur, de l'esprit et de l'action.

La trame de fond est un amour maternel qui peut sembler naïf mais qui est singulièrement éclairé par une pitié filiale tenace qui n'aliène pas sa liberté. Qu'on les prenne comme détente, comme tonique ou comme thème de réflexion, ces pages répondent bien à l'attente de tous par l'énergique élan d'une action fraternelle.

TCHÉCOSLOVAQUIE par Dominique Grandmont

Editeur : Editions Rencontre, Lausanne

Etrange destinée que celle de la Tchécoslovaquie ! Un mélange de peuples qui n'ont guère autre chose de commun que l'intelligence et la misère, les visages renfrognés et le besoin de liberté.

L'ouvrage que vient d'écrire Dominique Grandmont sous la haute direction de Charles-Henri Favrod est un remarquable reportage qui lui a valu une somme décourageante de travail, de savoir et d'expériences.

Quand j'ai refermé ce livre, je me suis confondu dans le frémissement de ce pays slovaque et tchèque. J'ai essayé de tirer des conclusions.

En fait, ce pays occupait avant la guerre une place enviable dans le monde industriel. Dès son passage au communisme intégral, il a perdu son éclat, sa fierté, sa propre condition.

Bien sûr, le voyageur qui, comme

Dominique Grandmont, suit une ligne bien tracée d'un itinéraire, ne peut pas tout « sentir » ce qui se passe au fond des cœurs. Cependant, l'auteur a su se faire accompagner par de jeunes éléments qui surent lui montrer les idées d'avenir implacables et sans équivoque des Tchèques.

Quelle conclusion pourra tirer le lecteur de cet ouvrage qui effleure l'arrivée d'Alexandre Dubcek au pouvoir ?

Le niveau de vie est plus élevé par rapport aux autres Etats satellites ; ils sont mieux habillés que les Russes, ils roulent en Skoda et en Tatra, voitures nationales et évitent d'acheter les véhicules d'URSS.

Le récit de voyage de Dominique Grandmont est une tapisserie aux mille nuances. Dès le début, l'auteur projette le lecteur dans Prague, sur le pont Charles, en Moravie, à Karlsbad, au

château de Kromeriz, au cimetière juif de la capitale, au match de hockey Tchécoslovaquie - URSS gagné par les Tchèques, au centre d'éducation physique.

Avec autant de diplomatie que de finesse, Grandmont nous apprend les petites histoires de la politique en montrant de doigt les hommes d'Etat qui passent et qui sont passés depuis la proclamation de la République tchécoslovaque en 1918, depuis la fondation du Parti communiste en 1921 jusqu'à l'arrivée du nouveau secrétaire Dubcek. Que de chemin depuis la fondation de la première université de l'Est par Charles Ier à Prague en 1348.

Dans son vœu pieu, l'auteur oublie peut-être que le fameux rideau de fer qui divise l'Europe d'aujourd'hui disparaîtra automatiquement lorsque les Chinois « bougeront ». Le russe et le tchèque sont des langues sœurs ; aujourd'hui nous avons honte du geste des Russes qui refusent la liberté à un peuple qui se veut libre. Demain, il faudra faire face à un autre péril.

Dans ce beau livre, l'auteur joint à la recherche difficile d'un juste milieu un sens profond de l'évocation du pays visité. Les photographies, elles aussi, sont significatives et de qualité.

LES BÊTES SAUVAGES ET LEUR HISTOIRE

par Dr A. Jeannin - Editeur : La Palatine, Genève

Une saveur de steppe dans les deux petits ouvrages que le docteur A. Jeannin consacre tout d'abord à l'éléphant puis au lion.

En traçant la vie des bêtes sauvages à grands coups, sobrement, finement aussi, en connaisseur précis, le docteur A. Jeannin a fait une œuvre de sociologue. Tant l'ouvrage sur les éléphants que celui consacré aux lions comprend quelque 170 pages où l'auteur fait corps avec la réalité des bêtes sauvages. Je n'ai qu'un seul regret : pourquoi n'a-t-on pas publié quelques photographies dans ces récits merveilleusement tramés ?

Au point de départ, l'ouvrage consacré à l'éléphant. En une série d'histoires avec une puissance d'évocation étonnante, l'auteur présente par chapitres et par sections, les genres d'éléphants existants, les lieux et les coutumes de cet animal intelligent et de son prédécesseur le mammouth qui pose aujourd'hui encore des énigmes scientifiques.

Ce n'est pas tout. Le développement des surprises ne doit rien au hasard. Ainsi, les trois sens qui conditionnent les relations avec le monde extérieur, la vue, l'ouïe et l'odorat ne sont jamais développés de façon égale. L'éléphant possède un excellent odorat mais une vue assez faible. L'histoire du chasseur Delegorgue est significative à ce sujet. Un autre cas repris du vétérinaire Savel prouve bien l'intelligence de l'éléphant : « Ceci se passait au Laos. Accompagnée d'un jeune, une femelle se préparait à traverser une rivière. Il y avait un courant rapide et l'eau était assez profonde. Apeuré et hésitant, le petit rechignait devant cet exercice imprévu. Il avançait de quelques pas, puis il regagnait la rive en poussant des barrissements aigus. Sa mère essayait

de le seconder avec sa trompe mais en vain. Alors intervint une autre mère qui avait jusque-là assisté en spectatrice à ces efforts infructueux. Avec lenteur, elle rejoignit la première éléphante. Puis, l'une et l'autre mirent leurs trompes sous le ventre du jeune et le soulèverent. En dépit des protestations bruyantes du récalcitrant elles le portèrent sur la rive opposée. »

C'est le type même du récit qui se lit d'un trait comme un délassément. Seules, je le répète, les images manquent pour réjouir jeunes et vieux.

Avec la légende de Sidi Ben Aouda commence l'ouvrage que le même docteur Jeannin a consacré aux lions. Ici aussi, l'auteur nous fait vivre avec les animaux dans un univers fascinant où le lecteur se laisse entraîner par le charme des évocations du docteur Jeannin. Il relate au travers de la famille du lion l'évolution des légendes, les conditions des chasseurs qui reposent sur une documentation solide. Le choix des histoires publiées a été fait avec habileté et discernement. Là aussi, les images manquent malheureusement et Dieu sait s'il en existe !

Un estomac pas comme les autres ?

Il vous arrive d'avoir une inexplicable sensation de lourdeur après certains repas. Peut-être de désagréables renvois ou une sensation de brûlure dans la gorge. Pour rétablir l'équilibre, votre pharmacien ou droguiste conseillera les fameuses pastilles Rennie. Il vous suffira d'en sucer une ou deux aux premiers symptômes et l'affaire sera vite réglée. Rennie en paquets de 25, 50 ou 100 au prix de 1 fr. 50, 2 fr. 60 ou 4 fr. 40.

Le Mexique

aux Editions Larousse

Il y aurait beaucoup à dire, ici, sur la solitude de l'homme mexicain qui n'est pas ce qu'il voudrait être et qui attend d'on ne sait quel miracle une transformation, une amélioration de sa vie.

Le plus souvent, le Mexicain attend le miracle qui suffit à bercer ses rêves.

A l'occasion des Jeux Olympiques 1968, Danie Moreau a voulu offrir de sa collection « Monde et Voyages » un album qu'il a dirigé avec une admirable aisance. Mexico se prépare pour les Jeux d'octobre et ce livre sera très précieux non seulement pour ceux qui veulent en retirer une initiation quelconque mais aussi pour ceux qui désirent découvrir les trésors mexicains, contempler les paysages et les œuvres d'art par l'image.

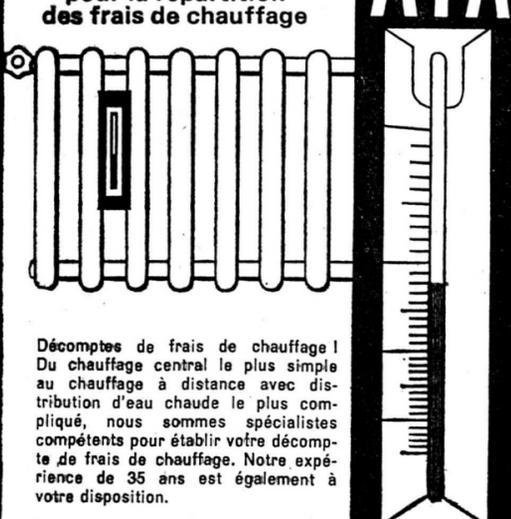
Le passé, le présent, l'histoire, la géographie, les traditions se trouvent étroitement associés à la vie quotidienne d'aujourd'hui. Oui, je crois que c'est à explorer ce vaste domaine de 40 millions d'habitants. On y chemine comme dans un rêve peuplé de visions merveilleuses allant des Mayas jusqu'aux cinq anneaux des prochains Jeux Olympiques. Bien sûr, l'agitation des jeunes étudiants de Mexico n'apparaît pas dans les lignes de ce livre, mais cette incitation motivée et lucide n'installe-t-elle pas un comportement utile à la collectivité pour réformer l'instruction civique ?

Ecrit dans un style alerte, cet ouvrage apporte en outre un témoignage direct sur les vacances à passer au Mexique. Acapulco, aux grands mots-clés, est un paradis audacieux décrit de façon pittoresque. Et ce n'est qu'une étape de cette belle découverte d'un pays au passé glorieux et à l'avenir riche et incertain. Un livre à ne pas manquer par l'abondance de ses documents.

Société de construction cherche entreprise générale pour la construction d'un **immeuble à Villars/Ollon de 7300 m³ S.I.A.**
à commencer en novembre 1968.
S'adresser à SOCOMO S.A., route de Chêne 53, Genève. Tél. (022) 35 76 71.
P 528 X

Compteurs
pour la répartition des frais de chauffage

ATA



Décomptes de frais de chauffage ! Du chauffage central le plus simple au chauffage à distance avec distribution d'eau chaude le plus compliqué, nous sommes spécialistes compétents pour établir votre décompte de frais de chauffage. Notre expérience de 35 ans est également à votre disposition.

AG für Wärmemessung
8032 Zurich, Zollikerstrasse 27.
Tél. (051) 34 27 27.

ce beurre meilleur mais pas plus cher!

En effet, ce beurre de choix en rouleau vous est vendu au même prix que le beurre de table: 200 grammes Fr. 2.50, mais il offre en plus une forme unique, une présentation originale et, ce que vous apprécierez particulièrement: un goût fin et délicat.
Goûtez-le!



Le Fleuron
Du Vieux Montagnard
UNION LAITIÈRE VAUDOISE

Toutes vos annonces
PUBLICITAS 37111



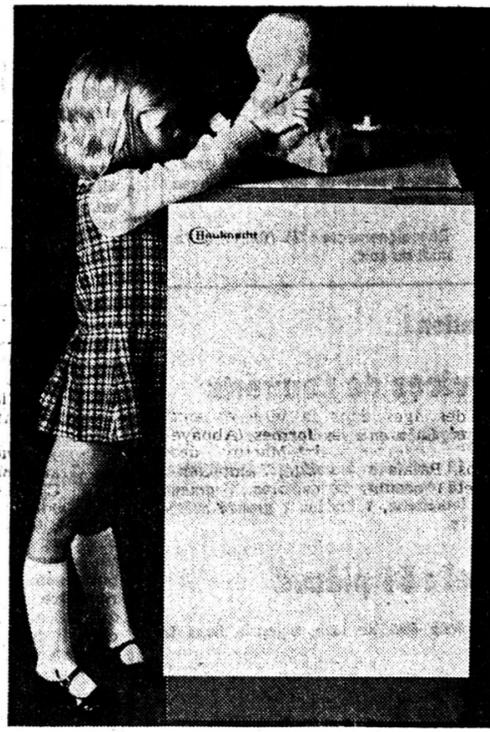
Cette clé, plusieurs milliers de ménagères n'en ont plus besoin, car elles possèdent leur propre machine à laver automatique.

Est-ce que vous pouvez, vous aussi, faire la lessive quand vous le voulez ?

Si votre mari devait choisir entre la clé de la buanderie et une machine à laver familiale, quelle décision devrait-il prendre?
La nouvelle machine à laver automatique Bauknecht vous offre

programme spécial	linge à cuire 95°
linge fin 20°	linge de couleur 60°
fibres synthétiques 40°	linge de couleur 40°
fibres synthétiques 60°	coton libre de repassage 95°

- 10 avantages convaincants:
- 1 un seul bouton de commande pour huit programmes de lessive entièrement automatiques
 - 2 une marche extrêmement silencieuse, un équilibrage parfait, aucune nécessité de fixation
 - 3 avec ses 49 cm de largeur, ses 85 cm de hauteur et ses 60 cm de profondeur, un encombrement minimum lui permet de trouver place dans les plus petits appartements
 - 4 le lavage impeccable d'env. 4 kg de linge sec
 - 5 un chargement commode par le haut
 - 6 un tambour solide en acier inoxydable
 - 7 un lavage avec une ou deux lessives, plusieurs rinçages intenses et un essorage ménageant le linge et le rendant prêt pour l'étendage
 - 8 exécution solide, sur demande avec roulettes
 - 9 la garantie de fabrication Bauknecht
 - 10 un achat dont le prix se justifie déjà par l'indépendance que vous acquérez en possédant votre propre machine à laver
- Fr. 1390.- seulement**



-  La prise de courant, vous l'avez déjà, d'autres installations ne sont pas nécessaires!
-  La Bauknecht peut être branchée immédiatement à n'importe quelle prise d'éclairage munie d'une mise à terre. Courant: 220 V, 10 Ampères. La nouvelle Bauknecht automatique a bien-sûr été approuvée par l'ASE.
-  D'autres modèles pour maison locale à bouton de commande unique ou choix continu de la température, avec ou sans fixation, à partir de Fr. 1480.- jusqu'à Fr. 2980.-.
-  Bauknecht dispose dans toute la Suisse d'un service après-vente efficace.

Bauknecht
connait vos desirs, Madame!

COUPON

Je désire une documentation détaillée pour:

les nouvelles machines à laver automatiques d'appartement Bauknecht WA-45

les grandes machines à laver Bauknecht (Veuillez barrer ce qui convient)

Mme/Mlle/M. _____
Nom _____
Rue _____
No. postal _____
lieu _____

Liste des détaillants distribuée par:
Bauknecht Elektromaschinen AG,
5705 Hallwil, Tél. (064) 54-1771

Au bar du pantalon



Les Brunex font sensation

Enfants, dès 29 fr.

Hommes, de 39 fr. à 99 fr.

BRUNEX
TREVIRA

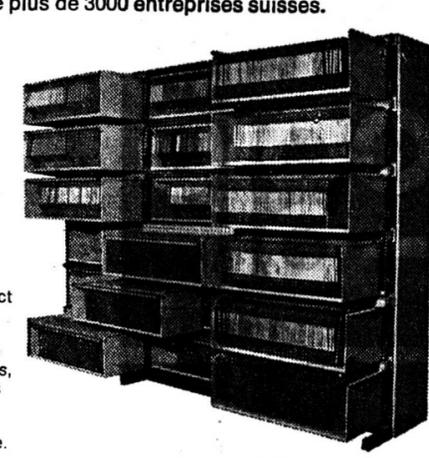
Gloulet SION

NOTRE CHOIX EST GRAND

LE PANTALON DE COUPE IMPECCABLE

Quand un chef d'achats pense «économies» - il fait venir les gens de STRAFOR,

comme celui de l'ONU à New York, de l'aérogare d'Orly ou de plus de 3000 entreprises suisses.



SESCO
Un rangement compact inédit. Gain de place maximum. Spécialement étudié pour archives, dossiers, fiches, bibliothèques ou discothèques. Particulièrement pratique et accessible.

STRAFOR offre un programme complet de rayonnages pour archives, bibliothèques, stock, bureaux, etc. - armoires de bureaux pour tous les usages, nouvelles formules de classement - armoires-vestiaires - pupitres et sièges du plus simple au plus luxueux - classeurs et fichiers - cloisonnettes mobiles. - Livraison rapide.

STRAFOR
Strafor S.A., 1950 Sion
59, rue de Lausanne
Téléphone 027 2 55 03
ou Strafor S.A., Berne, téléphone 031 44 73 01
Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.



DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Oui ou non au Conseil général

Le régime communal



SAINT-MAURICE. — Dans le cadre de la journée d'études organisée, dimanche prochain, à Saint-Maurice, par le comité directeur du parti cantonal CCS, M. Jean Quinodoz, juge cantonal, parlera du « Régime communal valaisan ».

Nul n'est mieux placé que Me Quinodoz pour exposer un tel sujet étant donné qu'il a fonctionné pendant de nombreuses années au Département de l'intérieur en tant que chef du service juridique.

ST-MAURICE. — Dans sa séance d'information à laquelle toute la population agaunoise était invitée, la résolution suivante a été votée sans opposition concernant le moniteur du Conseil général à St-Maurice. L'assemblée a été vivement intéressée par l'exposé de M. Jean Riesen sur « La

Suisse et les événements internationaux ». Le sujet de M. Riesen fut consacré spécialement aux événements de Tchécoslovaquie. Une nombreuse assistance participait à cette conférence agréable en tous points.

RESOLUTION

Réuni en assemblée, ouverte à tous les citoyens, le parti socialiste de St-Maurice a voté à l'unanimité la résolution suivante :

- Considérant que l'institution du Conseil général confère au peuple, par ses représentants, le pouvoir de décision en ce qui concerne le budget, les comptes, les emprunts et les dépenses extraordinaires,
- Considérant que, réuni en assemblée primaire le peuple ne possède en ces matières qu'un simple droit de consultation,
- Considérant que le Conseil général constitue un organe de contrôle efficace de l'Administration communale par l'intermédiaire de ses commissions,
- Considérant que le Conseil général, émanation du corps électoral, assure aux citoyens une partici-

pation plus forte aux responsabilités publiques,

— Considérant que le Conseil général ne prive pas l'Assemblée primaire de ses prérogatives fondamentales qui sont ses attributions électorales,

— Considérant que le règlement du Conseil général réserve la possibilité de recours à la consultation populaire,

— Considérant l'activité constructive déployée par les représentants du parti socialiste de St-Maurice au sein de l'organe législatif communal,

le PSSM se prononce en faveur du maintien du Conseil général et souhaite que cette institution soit introduite dans un plus grand nombre de communes de notre canton.

Convention pour la protection du lac de Morgins

MORGINS. — Mardi après-midi a été signée une convention entre la Ligue suisse pour la protection de la nature et la Bourgeoisie de Troistorrens concernant la protection du lac de Morgins. C'est un document important qui permettra ainsi de redonner au lac de Morgins son aspect d'antan. Nous reviendrons sur cette convention

et les déclarations des personnes qui l'ont signée, dont M. Hunziker, chef de service de l'inspecteurat des forêts. Il est clair toutefois qu'il faudra plusieurs années pour que le lac de Morgins redevienne ce qu'il était il y a encore quelques années. Mais qu'importe le temps nécessaire puisqu'on est certain d'une réussite.

Ils sont venus !

VEROSSAZ. — Tout proche des centres culturels et industriels, le village de Verossaz se trouvait isolé sur sa falaise. Ni téléphérique, ni service d'hélicoptère. Deux voies d'accès fort précieuses assuraient les liaisons avec la plaine.

Côté sud, le chemin muletier de la « Poya » emprunte les failles de la roche et s'élève par de nombreux lacets sous un berceau de verdure. Peu à peu le regard découvre l'espace lumineux et aussi, parfois, sur un long parcours, le ruisseau qui abandonne son lit et ravine le sentier. Quelques coups de pioche l'on rendu à son cours naturel et la serpe a arrêté l'offensive des broussailles. Côté nord, une route audacieusement provoquante invitait les conducteurs volages à la culbute, avec succès.

Ils sont venus, enfin, les services routiers, rétablir l'ordre ! Elargie aux endroits périlleux, corrigée aux virages, revêtue d'un confortable tapis sur tout son parcours, la route nouvellement aménagée ne soumettra plus les voitures des usagers locaux à d'inquiétantes épreuves de résistance. Quand elle adoucira sa pente à la croix des Hautscoex elle rejoindra le tronçon des Giettes-Monthey, elle attirera de nombreux visiteurs.

Spectaculaire accident Une voiture démolie

EVIONNAZ. — Hier, vers 13 h 45, M. Carlo Vassali, né en 1928, domicilié aux Evouettes, circulait au volant d'un camion sur la route principale Saint-Maurice-Martigny.

Arrivé à Evionnaz, il se mit en pré-sélection pour se diriger sur Collonges.

Une voiture vaudoise conduite par M. Jean-Claude Biolley, 28 ans, de Lausanne, tenta alors de le dépasser.

Au cours de cette manœuvre, il heurta le poids lourd ; son véhicule fut déporté sur la gauche et s'engagea sur la place de parc du buffet de la Gare où il entra en collision avec un train routier saint-gallois qui était en stationnement.

On ne déplore fort heureusement pas de blessé mais la voiture est démolie.

BLOC-NOTES SUR LA REGION

● **MONTHEY** — Le personnel du service des travaux publics de la commune a, pour la première fois, participé à une sortie qui l'a conduit aux mines de sel de Bex. Il a ainsi eu l'occasion de se rendre compte de la façon dont était extrait le sel avant de profiter d'une agape fort bienvenue. De telles visites seront renouvelées, nous dit-on. Elles permettront de resserrer aussi les liens qui doivent unir le personnel communal.

● **CHOEX** — La section des Samaritains de Choëx est l'organisatrice, dimanche 6 octobre de la journée des Samaritains du Bas-Valais et de la Plaine du Rhône.

● **BEX** — M. Bonjour qui avait été accidenté alors qu'il sortait inopinément d'une cour pour se diriger à vélo sur la route principale à Bévieux, est accédé à l'hôpital d'Aigle des suites de ses blessures. M. Bonjour était âgé de 53 ans.

● **CHOEX** — Lors de la soirée qui suivait la rencontre de lutte Valais-Fribourg à la salle de gymnastique, un jeune homme de Monthey connu pour son esprit batailleur s'est vu remettre à l'ordre par un lutteur qui lui a administré une correction dont il faut souhaiter qu'il se souviendra encore longtemps.

● **SAINT-MAURICE** — La souscription en faveur de la construction d'une piscine a réuni plus de 320 adhésions. C'est déjà une belle réussite du comité d'initiative mais il faut encore qu'un effort soit fait pour permettre le démarrage de l'action directe, c'est-à-dire la constitution du comité de construction qui aura du travail.

● **VIONNAZ** — Un automobiliste de St-Gingolph circulait sur la route cantonale Muraz - Vionnaz lorsque, après la courbe des Ronziers, un chevreuil traversa la route. Le pilote de la voiture freina brusquement et un passager du siège avant vint donner de la tête dans le pare-brise. C'est avec chance que celui-ci ne fut que blessé légèrement au front, le pare-brise ayant éclaté.

Un de vos produits **Just** est-il épuisé ?

Téléphonez au dépôt **Just**

Sion 027-25334

Livraison rapide à domicile

PLUMETT

A vendre plusieurs treuils de vigne

Martin - Ruedin - Cabestan, ainsi que adaptations trois points tracteur, à partir de 500 francs, avec charreau.

Renseignements : tél. (027) 8 19 74 midi ou soir.

Attention !

Services de couverts

argentés, en style classique

12 cuillères à café, 12 fourchettes, 12 couteaux, 12 cuillères, 1 grande fourchette, 1 louche, 1 grande cuillère.

Total : 51 pièces

dans étui de luxe, compris dans le prix.

seulement 125 francs

Envoi contre remboursement.

Valentini Ugo, articoli novità.

Via Luvini 9, 6900 Lugano.

A vendre voiture

Simca 1501 GLS

modèle 1967, 20 000 km., verte, avec accessoires pour le prix de 7800 francs.

Tél. (027) 2 77 49.

P 3332 S

Service officiel

AEG

Machine à laver

REPARATIONS VENTE ECHANGES

Attention : prix Comptoir

Sur votre appel nous intervenons rapidement pour un devis sans engagement.

Marcel Gasser, Sion

Tél. (027) 2 80 29. P 930 S

Tribune du lecteur

A propos de « canards sauvages »

On nous prie d'insérer :

• L'article paru dans le NR du lundi 30 septembre sous le titre « Il ne faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages » nous oblige à apporter les précisions suivantes au sujet du défilé officiel qui mettait un terme au 9e Rallye international du vin.

Nous devons rappeler tout d'abord que ce défilé a été organisé en parfait accord avec la police cantonale et communale. Il a remporté un remarquable succès populaire malgré les conditions atmosphériques défavorables qui ont seules contraint les organisateurs d'en différer le départ de 17 minutes et non d'une demi-heure. Ce retard, annoncé par la voiture haut-parleur, devait permettre aux Majorettes de la Sentinelle d'Anemasse de profiter d'une brève acalmie pour remonter l'avenue de la Gare sous les applaudissements d'un très nombreux public.

Nous ne croyons pas d'autre part que la suggestion de l'auteur de l'article du NR d'organiser le cortège en-

tre 12 heures et 14 heures recueille l'assentiment des hôteliers et autres commerçants de Martigny, qui apprécient l'apport que constitue pour eux le Rallye du vin qui, comme toute manifestation d'une certaine envergure, peut occasionner quelques perturbations dans le trafic.

Ces inconvénients mineurs ne sauraient toutefois affecter que quelques esprits chagrins et non la grande majorité des enfants du « Bon Dieu ». Nous signalons encore que les « Messieurs du Rallye du vin » avaient prévu d'organiser cette année un pare fermé pour que les véhicules des concurrents ne perturbent pas la circulation pendant toute la journée du dimanche. Ceci est la preuve qu'ils ne se croient pas seuls sur terre et qu'ils ne prennent pas les « enfants du Bon Dieu » pour des canards sauvages.

Le directeur de course
Philippe Simonetta

Le chef de presse
Johnny Baumann

COOP

Fromage gras du Valais 1er choix le kg. 8.-

avec timbres Coop

Yoghourts 3 pour 2

COOP

Dans les magasins du Valais Central



MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Présentation du bétail de la race d'Hérens au Comptoir

MARTIGNY — Il est de tradition, le mardi du Comptoir de Martigny, d'organiser une présentation de sujets de la race d'Hérens. Celle-ci a remporté un joli succès et le vétérinaire cantonal, M. René Cappel ne se fit pas faute de remercier les organisateurs et d'encourager les propriétaires à suivre l'évo-

lution à chercher à répondre aux impératifs de l'heure présente. En effet, on ne peut plus se contenter de posséder des reines de beauté, des reines à cornes puisque la vache folklorique ne saurait survivre. C'est la raison pour laquelle à côté de la force, d'une bonne conformation, on doit plus que jamais chercher à développer chez nos animaux les deux aptitudes productrices essentielles : lait et viande. Sans pour cela négliger les qualités de précocité, de longévité, de rusticité, de fécondité.

On sait la menace d'introduction du contingentement de la production laitière qui pèse sur l'agriculture suisse. On sait que l'application d'une telle mesure pour normaliser le marché laitier présenterait de nombreux inconvénients. D'ores et déjà on peut prévoir qu'elle réserverait des surprises désagréables, spécialement chez nous où l'on doit tendre non pas à limiter mais à augmenter cette production puisque les laits de renfort atteignent des chiffres imposants.

M. Cappel parla ensuite des possibilités existant dans le domaine de l'engraissement des bovins et, pour terminer, présenta quelques sujets et mettant en relief le « type » qui concilie les aptitudes lait et viande, car l'expérience a appris aux responsables que telle conformation correspond au but de l'élevage recherché. Notre éminent vétérinaire cantonal situa la silhouette générale, l'ensemble de l'animal « type » : tête, expression, ligne du dos, de la poitrine, celles du bassin, des flancs, des membres, de la mamelle.

Tout cela, même pour des profanes, était intéressant à entendre. Profitable au premier chef pour tous les éleveurs présents.

Voici les principaux résultats de ce marché-concours :

- Génisses de 27 à 36 mois : 1. Mignonne, à Denis Bruchez, Verségères ; 2. Diane, à Georgy Bruchez, Lourtier ; 3. Fanny, à Camille Besse, Montoz ; 4. Drapeau à Cyrille Michaud, Lourtier ; 5. Vampire, Bernard Hugon, Les Rappes ; 6. Princesse, à Henri Mounir, Mollens ; 7. Lilly, à Marcel Guigoz, Verségères ; 8. Mouton, à Ernest Favre, St-Martin ; 9. Friponne, à Jean Perren, Mollens ; 10. Reinette, à Edouard Reuse, La Duay, etc.

PROGRAMME DU COMPTOIR aujourd'hui : journée des métiers et du commerce

- 17 h Réunion du comité de la section valaisanne des maîtres imprimeurs.
17 h Réunion des Rotary-Clubs de Fribourg et du Valais.

Désalpes à Fully

FULLY. — Demain, une joyeuse animation régnera sur les hauteurs de l'alpage de Randonnaz.

Les vaches seront ramenées en plaine par leurs propriétaires à partir de 10 heures.

Grand combat de reines

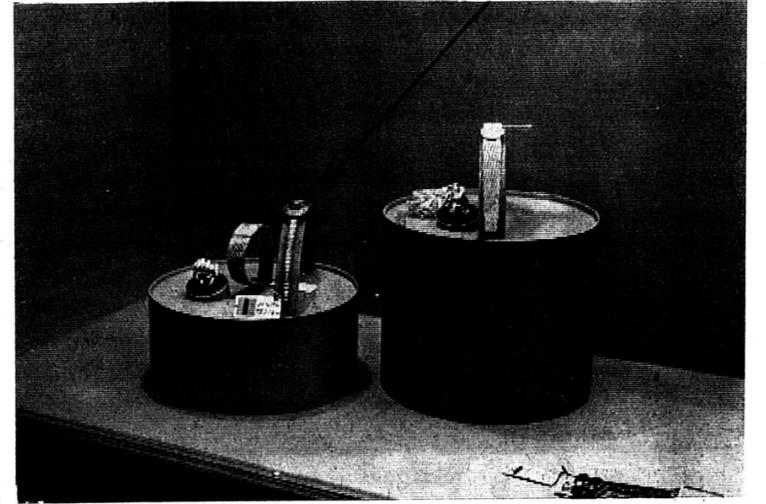
MARTIGNY. — Dimanche prochain dans le cadre du Comptoir, un grand combat de reines aura lieu à Martigny.

Le Syndicat d'élevage de Fully, présidé par M. Robert Roduit, attend les meilleures lutteuses du canton.

- Vaches nées après le 1er janvier 1962 :
1. Violette, à Amédée Gaspoz, Suen ;
2. Marmotte à André Formaz, Chamaille ;
3. Dragon, à Roger Lovey de Fully ;
4. Poupette à Robert Saudan, Les Rappes ;
5. Mirette, Bernard Hugon, Les Rappes ;
etc.

- Vaches nées entre le 1er décembre 1958 et le premier décembre 1961 :
1. Dragon, à Oscar Pralong, St-Martin ;
2. Berlin, à Emile Mayor de Suen ;
3. Reinette, à Clément Roduit, Fully ;
4. Fauvette, à Marius Luisier Verségères ;
5. Eclair, à Laurent Pillet, Magnot, etc.

LA MONTRE LA PLUS CHERE DE LA FOIRE



MARTIGNY — Il n'y a pas que des appareils ménagers, des trousseaux, de l'ameublement, des vêtements exposés dans notre Comptoir. On y voit aussi des produits de notre industrie horlogère. Témoin cette montre-bijou qui ne vaut pas moins de... 23.275 francs !

Heureuse madame qui, un jour, la portera au poignet.

DONNONS LA MAIN AUX HANDICAPES



MARTIGNY — En visitant le Comptoir de Martigny, on peut faire œuvre utile. Ceux qui s'intéressent à donner un gagne-pain aux handicapés y ont monté un stand dans lequel se trouve un métier à tisser et où l'on vend des tapis à des prix intéressants.

Nous voyons ici l'un de ces handicapés en plein travail devant le public intéressé et généreux.

Le concours TV a du succès

MARTIGNY. — Le concours touristique mis sur pied par la Télévision suisse, hôte du Comptoir de Martigny, avec la collaboration de diverses associations valaisannes et fribourgeoises, rencontre un succès considérable.

Malgré celui-ci, les responsables sont obligés de maintenir les délais concernant les réponses. Ainsi, pour les téléspectateurs étrangers au canton et domiciliés hors du Valais il s'agira de répondre par carte postale jusqu'à vendredi 4 octobre à minuit, à l'adresse suivante : « Concours gagnez vos vacances, case postale 13 - 1920 Martigny ».

Pour les téléspectateurs domiciliés en Valais, il s'agit de visiter le Comptoir de Martigny, d'examiner les photos exposées et de deviner de quelles régions elles proviennent. Les réponses pour ces derniers concurrents doi-

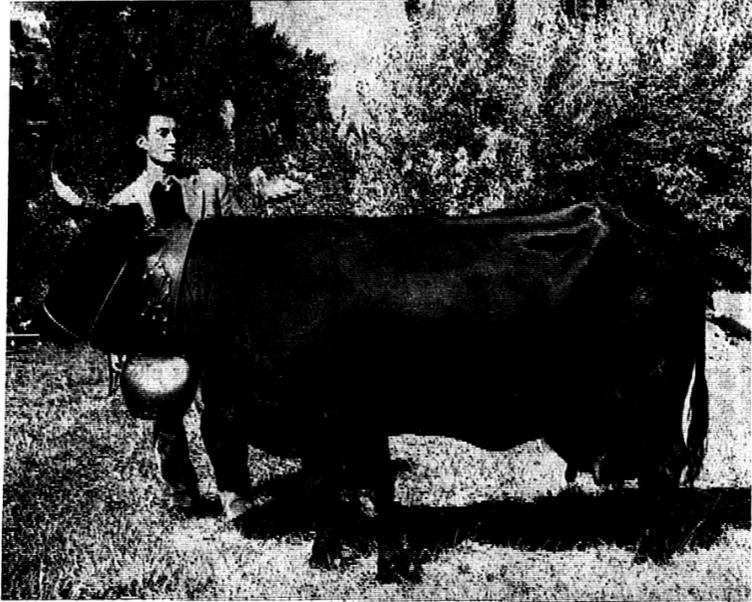
vent être déposées directement au stand de l'information du Comptoir, les réponses postales n'étant pas admises.

Champignons vigoureux

SAILLON. — Il nous a été donné de voir hier à Saillon près du garage de M. Charly Bertholet, au pied du village un phénomène assez spécial.

Toute une grappe de champignons se mit à pousser ces jours passés sous plusieurs centimètres de goudron. La force de ces champignons fut telle que le goudron se souleva bientôt comme si une taupe allait surgir du sol.

Ce phénomène témoigne de la force insoupçonnée de certains végétaux.



Quant à notre photo, elle montre une vache âgée de quinze ans, Marmotte, appartenant à Camille Bruchez, Trient. Cet animal au pis énorme n'a pas donné moins de 37.000 litres de lait et hier matin encore, à la traite, on a enregistré 13 litres.

Vernayaz remercie

Les autorités de la commune de Vernayaz se font un devoir et un plaisir de relever le magnifique élan de solidarité qui s'est manifesté à l'occasion de la catastrophe qui s'est abattue sur notre localité dans la nuit du 21 au 22 septembre dernier et d'exprimer sa reconnaissance à tous, autorités, personnes et organismes qui ont collaboré à l'action de secours ou qui leur ont marqué leur sympathie.

Nos remerciements vont en particulier au Conseil d'Etat, aux services du département des Travaux publics et du département de Justice et Police, à l'armée, aux corps de sapeurs-pompiers et de protection civile des communes voisines, aux centres d'accueil des communes environnantes, en particulier de Martigny, ainsi qu'au groupe de samaritains de Martigny.

Cette collaboration spontanée et combien efficace par l'importance des moyens mis en œuvre a largement contribué à épargner les vies humaines, à diminuer l'ampleur des dommages et à rassurer la population si durement éprouvée.

L'Administration communale de Vernayaz

Un automobiliste se tue

MARTIGNY. — La nuit passée, à minuit 45, M. Emmanuel Ville, âgé de 38 ans, technicien, habitant à Fully-Les Vergers, roulait au volant de sa voiture de Martigny en direction de son domicile. Pour une cause que l'enquête établira, l'automobile entra de plein fouet contre le parapet du pont du Rhône à Branson.

Très grièvement blessé, M. Ville devait malheureusement décéder pendant son transfert à l'hôpital de Martigny.

Décès de Mme François Molnar

MARTIGNY — C'est avec beaucoup de chagrin que les Martigneraises apprenaient hier le décès, à l'âge de 54 ans de Mme François Molnar, épouse de l'industriel bien connu, propriétaire de l'usine Orgamol, à Evionnaz.

Mme Molnar était appréciée pour sa gentillesse, son entregent. Elle fut même championne valaisanne de quilles voici quelques années. Elle s'en est allée beaucoup trop tôt après une année de maladie.

Nous prions son époux, ses enfants, de croire à notre profonde sympathie et d'accepter nos condoléances émues.

Deux jeunes gens blessés

SAILLON. — Deux jeunes gens de Saillon ont été victimes d'accidents.

Il s'agit de MM. Jean-Jérôme Bertuchoz et Jacqy Roduit qui tous deux ont la jambe brisée.

SON QUARANTIEME PERMIS, UN MERVEILLEUX SOUVENIR



FULLY. — Décidément les chasseurs de Fully font honneur à leur commune. En effet, c'est au tour de notre ami Ulysse Cotture d'accomplir un nouvel exploit de chasse.

M. Cotture, habile chasseur au fin guidon, a abattu à 200 m de distance, la veille de son soixantième anniversaire et après son 40e permis, un magnifique cerf de 12 cors, d'un poids de 200 kilos.

Ce grand cerf fut tiré à l'aube du dernier jour de chasse.

Nous imaginons la corvée de nos valeureux aemrods pour transporter cette bête pendant quatre heures de marche, jusqu'à la charmante station de Ferret. Nos sincères félicitations à ces valeureux chasseurs.

Notre photo montre à droite M. Ulysse Cotture et à gauche M. Eggel.

Café du Valais

Martigny

vous propose

SES TRIPPES TRADITIONNELLES

et ses nouvelles spécialités

Café du Lion d'Or - Martigny ORCHESTRE TOUS LES SOIRS

et ses animateurs, René Bonvin et Roger Terrani.

HCW-67

Aussi dans l'automate



150 de gagnés

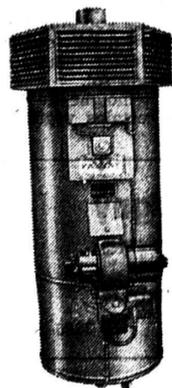
Annonces diverses

Profitez de nos VOYAGES A VIDES (aller et retour) à des prix intéressants, dans toutes les directions de la Suisse

Déménagements et transports de meubles

par des spécialistes et camions modernes bien équipés.

Meubles Favorit, La Souste-Loèche, tél. (027) 6 64 21



Pour vos ateliers, serres et locaux divers,

1 générateur à air chaud avec brûleur à mazout

en 220 volts et 380 volts de 25000 à 125000 K cal/h. à des prix imbattables, depuis 2 950 fr.

A. ZOSSO
1268 Begnins
Tél. (022) 66 14 78
(022) 66 12 47

& J.-P. BAUMGARTNER
1249 Collex-Bossy
(022) 8 43 18

PFAFF



portable nouveau avec Stopmatic

Un enfileur automatique, une tablette de couture abatible, un grand nombre de points ornementaux et pas de cames à changer. Qui vous offre tous ces avantages sinon PFAFF ?

J. Niklaus-Stalder
Grand-Pont - SION

Tél. (027) 2 17 69

P 50 S

A vendre (prix raisonnable)

une table et 6 chaises

Henri II, en bon état.

Faire offres sous chiffre PA 900088, à Publicitas, 1951, Sion.

VÉHICULES AUTOMOBILES



Le moderne s'impose sur la route

Irrésistiblement une voiture moderne s'impose, alors que certaines fantaisies de la mode automobile n'ont qu'un temps.

La 204 en est un exemple. Lancée en Mai 1965, sa production atteignait 600 par jour en 1966, et déjà jusqu'à 1000 par jour au cours de 1967. Dans la dure épreuve de l'EAST AFRICAN SAFARI 1967, six 204 au départ prenaient les six premières places dans la classe des 6-7 CV. Résultat significatif, où le hasard n'a aucune part.

En Suisse, le succès de la 204

est sûr et continu. Toujours plus nombreux sont les automobilistes qui s'aperçoivent qu'on peut jouir du confort et des qualités routières d'une 6 CV haussée au niveau de la classe moyenne tout en économisant passablement d'argent.

La 204 vous offre 4 portes, un moteur en alliage d'aluminium de 58 CV, une excellente climatisation, 2 sièges individuels à l'avant, un grand coffre... Tous ces avantages sont inclus dans le prix de la 204, ainsi que le plus important de tous: la longévité.

PEUGEOT 204 / 58 CV

Nouveaux prix: Peugeot 204 Luxe maintenant fr. 7775.-

Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S. A. Giacomettistrasse 15, Berne



Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

Garage COUTURIER SA Sion. tél. (027) 2 20 77 pour les districts de Martigny, Entremont, Hérens, Conthey, Sion, Siere, Loèche.

Garage REX SA Viège, tél. (028) 6 28 50 pour les districts de Raron, est et ouest, Viège, Brigue, Goms.

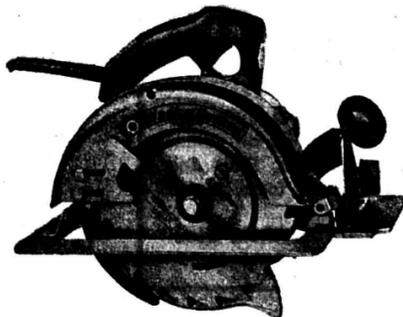
VISCARDI & Cie, Garage du Simplon Bex, tél. (025) 5 21 97 pour les districts de Monthey, St-Maurice.

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Visiteurs du Comptoir de Martigny

A l'achat d'une scie circulaire, une surprise vous attend ?

Stands 43, 44, 45, Halle II



Fefferlé & Cie
SION

Avenue du Midi

Machines - Outils

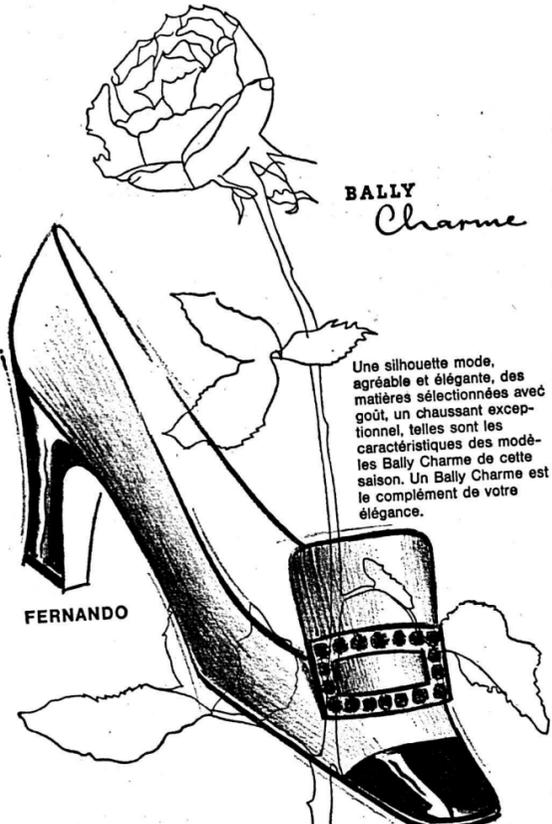


Martigny: Bruchez & Matter, garage City - Monthey: A. Panizzi, garage du Simplon - Sion: M. Gagliardi, garage du Rhône - Siere: J. Nanchen, garage Treize Etoiles. Ardon: A. Bérard - Ayent: G. Dussex - Crans: Cie SMC - Flenthey-Lens: A. Emery - Fuÿ: G. Renon - Les Haudères: Garage des Alpes, Gaepoz & Grivet - Leytron: L. Constantin - Martigny: L. Ravera, station Agip - Martigny-Croix: Bruchez & Matter, station Agip - Montana: Cie SMC - Montana-Village: J. Rey - Orsières: L. Piatti - Pont-de-la-Morge: P. Parvex - Réchy-Chalais: M. Rossier - Riddes: Mancini & Consiglio, garage de la Cour - Savièse: Luyet & Dubuis - St-Gingolph: R. Masson, station Agip - St-Léonard: L. Farquet - St-Maurice: A. Abbet, garage de St-Maurice - Sion: R. Evéquo, station Agip - Verbier: W. Fusay - Vernayaz: Appli E.

MURAZ - COLLOMBEY

Samedi 5 octobre dès 20 heures - Dimanche 6 octobre dès 16 heures :
Café de l'Union - Café du Soleil - Dzeron-Bar
sensationnel loto
annuel du F.-C. Muraz.
Samedi tous les jeux au carton : abonnement 20 fr. : 25 séries.
Dimanche loto ordinaire.
Magnifique planche de prix - Loto bon marché.
Jambons - Lards - Fromages.
P.33200 S

Toujours à la mode avec



BALLY
Charme

Une silhouette mode, agréable et élégante, des matières sélectionnées avec goût, un chaussant exceptionnel, telles sont les caractéristiques des modèles Bally Charme de cette saison. Un Bally Charme est le complément de votre élégance.

FERNANDO

Chaussures
Tichelli SA
Sion

AVIS DE TIR

Période du 7 - 18.10.68

Mardi 8.10 : 0800-1700 ; Mercredi 9.10 : 0800-2300 ; Jeudi 10.10 : 0800-2300 ; Vendredi 11.10 : 0800-1800 ; Lundi 14.10 : 0800-1800 ; Mardi 15.10 : 0800-2300 ; Mercredi 16.10 : 0800-2300 ; Jeudi 17.10 : 0600-1700 ; Vendredi 18.10 : 0600-1500.

Troupe : EO inf 4

CN St Maurice 1 : 50 000

a) Planchaux : Pt 1796 - Pt 1807 - Pt 1853 - Sur Grande Conche - La Patenaïlle - Pt 2146 - Pte de Ripaille - Barmette (excl.) - Planchaux 552 500/114 000

b) Barme : Pt 1494 - Latieurne - Torrent de Barme - Pas de la Bide - Pt 1692 - Pt 1731 - Sous la Dent - Pt 1626 - Barme 553 000/110 500

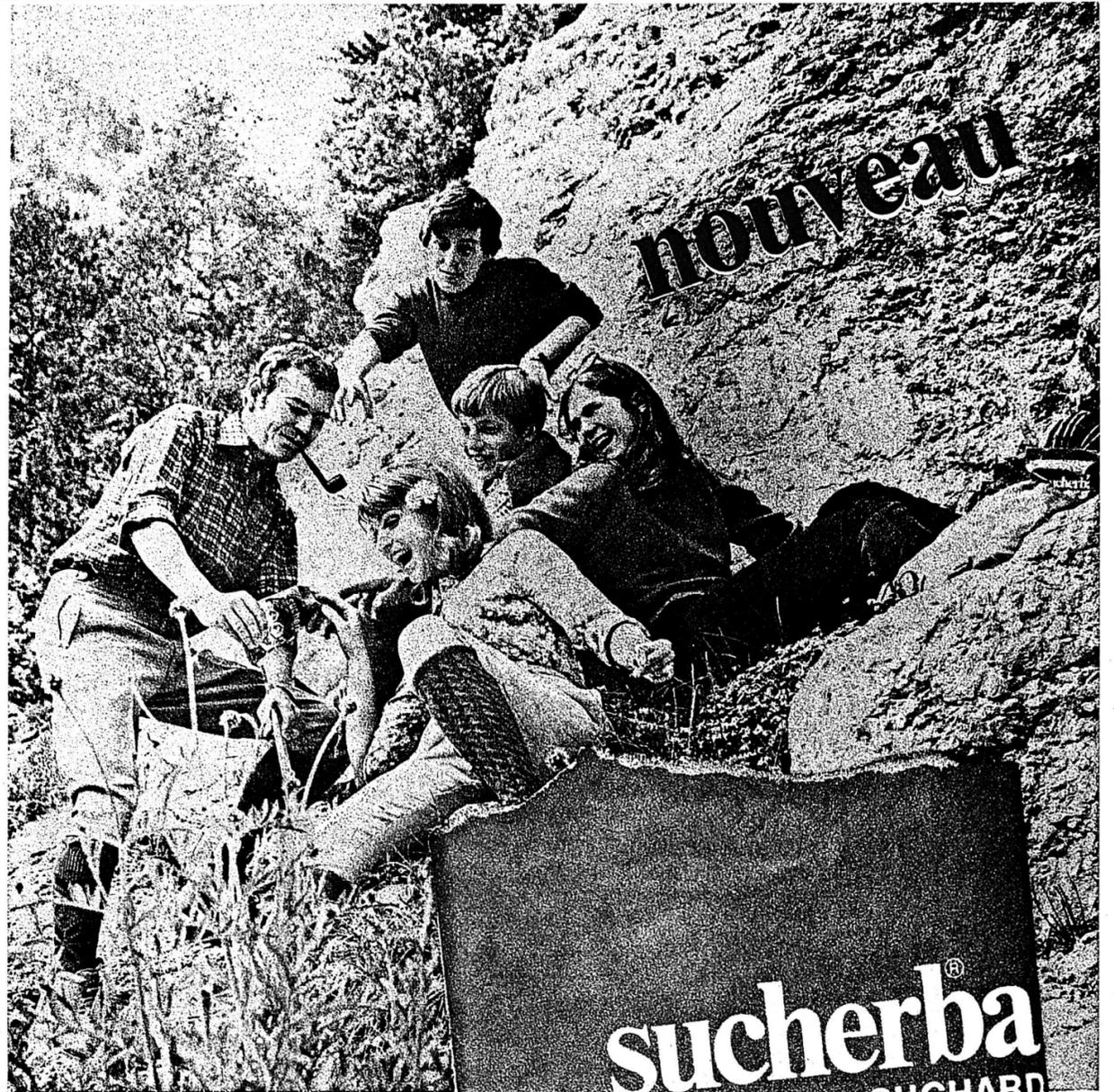
Les tirs ont lieu dans la période du 14 au 18.10, exclusivement

Emplacement des pièces: dans la zone des buts

Hauteur verticale au-dessus de la mer présentant des dangers : 4000 m.

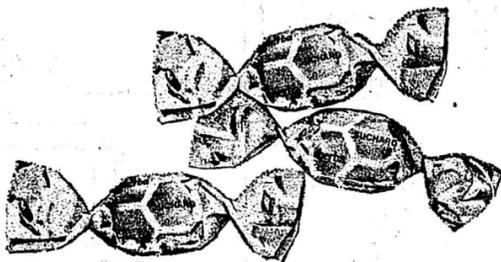
Le commandant : Cmdt EO inf Lausanne. Tél. (021) 24 64 65.
Poste de destruction de ratés : Camp des Rochaz. Tél. (025) 8 43 39.

Lieu et date : Lausanne, 8.9.68.



Sucherba, c'est refaire le plein de tout ce qui est bon

Respirer le grand air à pleins poumons. Vivre la vraie vie. Savourer les parfums de la nature... C'est tout ça Sucherba, bonbon aux herbes, fourré au miel, riche en vitamine C.




sucherba
SUCHARD

Kräuterbonbons mit Honig gefüllt, reich an Vitamin C

Bonbons aux herbes (fourrés au miel) riches en vitamine C

Caramelle alle erbe con ripieno di miele ricche in vitamina C

1.10

Herbs listed: Tussilago farfara, Sambucus nigra, Tilia cordata Miller, Mentha pipperita, Cetraria islandica, Althaea officinalis, Primula veris, Glycyrrhiza glabra.

PENDANT TOUTE LA DUREE DU COMPTOIR DE MARTIGNY

venez déguster

un délicieux café " Illy "

au stand no 129 ,halle 6

chez **M. G. Monnet**

Corne à la plante, peau dure, brûlures des pieds ?

C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot de 7 francs s'obtient seulement chez F. Hilty, case postale, 8021 Zurich. Tél. (051) 23 94 23

Enchères publiques volontaires

Les heirs de feus Henri THETAZ, de Joseph-Nicolas, Lucie THETAZ, née Formaz, et Gaston BISELX, de Cyrille, à Praz-de-Fort, exposeront en vente par voie d'enchères publiques volontaires qui se tiendront le

samedi 5 octobre 1968, à 15 heures

au café de la Forclaz, à Martigny-Croix :

un mazot à Plan-Cerisier et des vignes sises sur Martigny-Combe et Martigny-Bourg, en bordure de route.

Les vendeurs seront au mazot dès 13 heures le jour des enchères pour faire visiter.

Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.
p.o. Aloys COPT, notaire.

P 66300 S

möbel favorit

LA SOUSTE-LOECHE
Tél. (027) 6 64 21

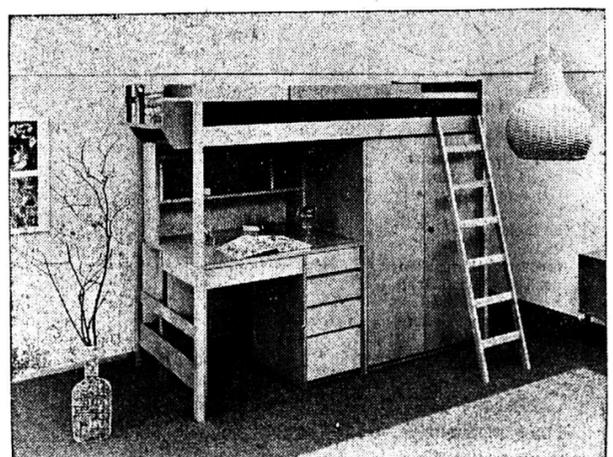
Nous y sommes au Comptoir de Martigny (du 28 sept. au 6 oct.)

Vous nous trouverez à la halle 7, au stand No 283. Votre visite nous réjouira. Nous y présentons des

meubles à éléments
et à combinaisons multiples (notre photo)

meubles en arolle
fabriqués dans nos ateliers

ainsi que de très beaux **meubles rustiques**





A Copenhague et ailleurs...

dans le «Sondags Politiken», le «Saturday Evening Post», «Le Monde»...

Notre organisation nous permet, d'acheter en toute connaissance de cause de l'espace dans tous les journaux du monde et d'y faire paraître des annonces. Sans compter, bien entendu, les 1500 journaux et périodiques de notre petite Suisse.

Nous pouvons vous dire où et quand ils paraissent, leur tarif au millimètre, au mot ou à la ligne, les rubriques régulières avec leur jour de parution. Et, comme nous ne sommes pas censés ignorer la loi, les prescriptions légales régissant la publicité. Il y en a (trop) souvent.

N'étant et ne pouvant être gratuites, les annonces doivent être rentables! Nos connaissances approfondies et une expérience quotidienne nous permettent de vous conseiller judicieusement et de mettre à cet égard toutes les chances de votre côté.

Documenter et conseiller ne sont pourtant qu'un aspect de notre activité. Les coulissons sont plus vastes que la scène. Nous vous avons vendu l'espace, un espace sur mesure; il reste à le «livrer». Et cet important travail, que nous accomplissons pour vous,

requiert, lui aussi, des gens de métier. Que les délais soient courts, très courts ou suffisants, il faut relire, recopier, vérifier, prescrire les «coordonnées» des annonces, les formats ou les vœux particuliers, emballer soigneusement le matériel d'impression, l'adresser individuellement à un seul, dix ou cent journaux, contrôler la parution. Annonce à cent sous ou à cent francs, le processus est le même. Le travail aussi. Un travail long et coûteux, parsemé d'embûches et compliqué, mais nécessairement précis. Ce travail-là, qu'il s'agisse de journaux suisses ou étrangers, vous pouvez l'ignorer. Il s'accomplit dans l'ombre, pour vous. Et, ce qui ne saurait vous déplaire, gratuitement. Vous ne payez que l'espace, rien que l'espace, au prix que vous devriez acquitter si vous vous adressiez directement à chaque journal.

Les annonceurs ne peuvent connaître chaque journal et encore moins s'occuper de tout. Nous sommes à leur service de même que nous rendons service aux journaux, qui nous connaissent bien et nous apprécient, ne serait-ce que pour les frais de présence

considérables que nous leur épargnons. L'omniprésence nécessite une organisation vaste et coûteuse. Cette organisation, dont nous sommes fiers à juste titre, comprend, en Suisse, 44 succursales et agences couvrant toutes les régions de notre pays, des maisons sœurs à l'étranger ainsi qu'un réseau de correspondants dans le monde entier. Et, rien qu'en Suisse, 1500 collaborateurs entièrement dévoués à la cause des journaux et des annonceurs. C'est pourquoi les annonceurs qui nous confient leur publicité se comptent par dizaines de milliers. Publicitas, rouage indispensable de notre économie, est au service de tous. De vous aussi.

100 ans au service de la publicité-presse
PUBLICITAS

A vendre

appareil à tricoter

«Busch» double fonture, jamais servi. Tél. (027) 2 55 98. P 33359 S

A vendre d'occasion

cuisinière électrique

«Ména-Lux» en parfait état. Tél. (027) 2 57 62. P 18334 S

A vendre

fûts

de 50 à 100 litres. Tél. (027) 2 16 48, Cyrille Bonvin, Vieux-Moulin 11, Sion. P 18317 S

Tapis

neufs, 50 descentes de lit, moquette, 60 x 120 centimètres, fond rouge ou beige, 14 francs pièce. 10 millieux moquette, fond rouge, belle qualité, dessins Orient, 190 x 290 centimètres. 100 fr. pièce. 5 tours de lit, moquette dessins berbères, 2 descentes et 1 passage. 68 francs. 1 superbe milieu moquette, dessin Orient, 260 x 350 centimètres. 190 fr. G. Kurth, 1038 Bercher, Tél. (021) 81 82 19. P 1873 L



mince!... elle boit **CONTREX**

Rester mince, cela revient à éliminer autant ou plus que l'on absorbe. Si vous buvez de l'eau minérale de Contrexville vous stimulez les fonctions d'élimination confiées à votre foie et à vos reins. C'est un bon départ pour lutter contre le poids et contre la cellulite.

Contrex contrepoids
Eau minérale naturelle sulfatée calcique

La bouteille Fr. 1.- net par calasse / verre 30 cl.

68/11

HASSELBLAD



Durant le Comptoir en démonstration chez

Photo-Ciné Michel DARBELLAY
3, place Centrale - Martigny

exposition du modèle « ESPACE » équipant les capsules GEMINI

PIANOS

NEUFS ET D'OCCASIONS

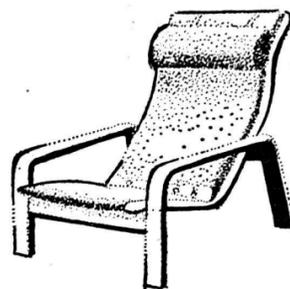
vente échange location accordage



SION

Rue des Remparts
Tél. (027) 2 10 63

Laissez-vous séduire par le charme et l'ambiance scandinaves



Ligne recherchée, accoudoirs en bois teinté, coussins en cuir, skai ou tissu.

Mille suggestions.

Mille cadeaux

Exposition - Entrée libre

BS BOUTIQUE SCANDINAVE

SION : AVENUE DU MIDI
MARTIGNY : RUE DE LA POSTE

DKW F 12 1964

état impeccable, freins disques, excellente grimpeuse. 1900 francs.

Tél. (022) 61 13 24.

A vendre

une voiture Simca 1500

année 1965, parfait état, bas prix, tél. (025) 2 14 68 pendant les heures de repas.

A vendre, cause double emploi

Volvo 722 S

30 000 kilomètres, excellent état, radio, 7800 francs.

Tél. (028) 3 38 84, heures de bureau.

P 33356 S

A vendre, pour chalets, important lot de lits

une place, complet, à 80 francs pièce;

divans-lits

avec matelas ressorts et protège-matelas, comme neufs, 120 francs; belles

armoires à glace

à 1-2 portes, 80 fr. 120 francs pièce;

tables de chambre

15 francs; 30 francs;

commodes

dès 40 francs, ainsi que tables de nuit, chaises, etc.

Meinrad Bender, rue du Bourg 3, Sierre. Tél. (027) 5 22 41.

P 33378 S

Economisez

votre argent

en faisant réparer vos chemises et draps chez Mme ANTOINETTE BOCHATEY, Echelettes, rte du Guercet 20 - 1920 Martigny.

Colls postaux.

P 520 S

Annonces diverses

Machines à coudre de démonstration

Remises jusqu'à 30 %. Garantie 10 ans. Envoi 2 semaines à l'essai. Facilités. Leasing dès 19 francs par mois. Agence Vigorelli, Yverdon. Tél. (024) 2 85 18.

Opel Commodore

modèle 1967; 17 000 km.

boîte automatique, radio, 4 portes, 5 places, 1re main, gris clair, toit vnyl noir. Voiture à l'état de neuf.

10 000 francs

Garage Place Claparde S. A. Tél. (022) 46 08 44.

A vendre

baraquement de chantier

de 6 mètres sur 30 mètres en panneaux démontables, entièrement doublés, avec plafond et double plancher. Convient pour trois maisons de week-end.

Faire offres à Meinrad Bender, rue du Bourg 3, Sierre. Tél. (027) 5 22 41.

P 33385 S

Maison « Les Tourelles » Territet

La grande vente de meubles mobiliers courants et divers

Environ 100 sommiers et divans et 100 matelas, armoires à glaces, 25 toilettes et coiffeuses à glaces, tables de nuit, 3 grands bureaux chêne A, 4 places, 1 classeur, fauteuils et canapés, jolies chambres à coucher modernes à deux lits à l'état de neuf, salles à manger noyer et chêne et quantité d'autres meubles et objets divers, 30 bois de lits.

Occasions uniques pour pensions, chalets, dortoirs, hôtels, appartements, etc.

continue tous les jours

Pour visiter et traiter, s'adresser chez Jos. Albini, Montreux, 18 avenue des Alpes.

Tél. (021) 61 22 02.



Mort subite de M. Charles Brunner

SAINT-LEONARD. — On imagine avec quelle émotion la population de Saint-Léonard a appris mardi le décès subit de M. Charles Brunner, 49 ans, marié, père d'une fillette.

M. Brunner travaillait pour le compte de l'entreprise Walo Bertschinger depuis plus de sept ans.

Il était établi depuis quelques mois en ville de Neuchâtel. Mardi matin il reprit son travail comme à l'accoutumée.

Soudain, alors qu'il vaquait à ses affaires, assis à son bureau, il s'écroula foudroyé par une attaque. La mort fut instantanée.

Le défunt était le frère de M. Ferdinand Brunner, le chef de cuisine bien connu, de M. Alphonse Brunner, chef gardien de nos établissements pénitentiaires et Gérard Brunner, employé au Service des contributions.

Il avait gardé beaucoup d'attaches avec son village natal et ne manquait pas une occasion de venir rendre visite aux siens.

Son corps sera ramené aujourd'hui en Valais.

Notre journal présente à la famille si cruellement ébranlée l'expression de sa vive sympathie.

Grain de sel

L'avenir de l'enfant...

— Une lectrice de Montana nous écrit : « Chers messieurs Ménandre et Isandre... Je lis avec beaucoup de plaisir votre journal. Il y a quelques mois, j'avais de la peine à voir clair dans vos pages. Aujourd'hui, cela va mieux. Je m'habitue à votre formule. Le journal est complet, très divers. J'apprécie vos articles de fond et la position nette et franche de votre rédacteur en chef. Je lis vos « Grains de sel » avec joie. Je ris souvent. J'apprends. Je trouve que vous ne manquez pas d'ironie ni de bonne humeur. C'est très bien comme cela. J'ai un petit problème à vous poser. J'ai un enfant qui ne veut pas étudier. C'est un bricoleur-né. Mais — comme toutes les mères — j'aurais aimé qu'il fit des études supérieures. Je suis désespérée. Que me conseillez-vous ? »

— Il est très difficile de donner des conseils, surtout à une maman.

— Oui, mais elle précise bien que son garçon est un « bricoleur-né ».

Eh bien, dernièrement, je me trouvais avec d'autres parents dans une séance organisée par un professeur du collège. Il nous a fait comprendre qu'il y avait des enfants qui n'étaient pas doués pour les études. Que leurs parents s'entêtaient à vouloir maintenir au collège. Ces enfants vont d'échec en échec. Ils perdent leur temps et font perdre celui du maître. Parmi ces jeunes, il y en a qui montrent de réelles qualités pour les travaux techniques. Alors, on se demande pourquoi les parents ne prennent pas la décision de faire bifurquer leurs gosses vers la technique, au lieu de leur imposer des études classiques ?

— Oui, pourquoi ? Nous sommes en plein dans une ère où la technique est en pleine évolution. C'est de ce côté-là que les jeunes trouveront des perspectives d'avenir.

— La plupart des spécialistes qui analysent les chances d'avenir des jeunes sont formels à ce sujet. On aura besoin, de plus en plus, de techniciens. L'éventail est assez vaste pour absorber une jeunesse qui se passionne pour tout ce qui est technique. En revanche, les classiques auront plus de difficulté à se placer. Les professions libérales sont engorgées. Du côté de la médecine ce n'est pas le cas, certes. Mais on ne fabrique pas des médecins comme on fait des saucisses... Un bon bricoleur, c'est déjà un enfant qui montre la direction vers laquelle il veut aller. Je pense que notre correspondant ferait bien de prendre contact avec le Service d'orientation professionnelle, à Sion. Là, on saura lui dire ce qu'il faut faire. On saura pratiquer des tests qui révéleront les véritables capacités de l'enfant, ses aptitudes et ses goûts... Goûts qu'il vaut mieux ne pas contrarier.

Isandre.

SION ET LE CENTRE

La sélection d'un joueur de hockey sur glace dans notre équipe nationale

SION. — Le Tribunal cantonal a siégé hier matin. Il s'est occupé d'une affaire de sélection d'un joueur de hockey sur glace dans l'équipe nationale. Les faits remontent à une époque où notre équipe nationale de hockey sur glace n'occupait pas précisément une place d'honneur sur le plan intercantonal. Mais cela n'empêche pas que la sélection des joueurs suscite des plaintes et des condamnations. (?)

En effet, l'esprit de famille combiné avec la susceptibilité sur le plan sportif ont amené hier devant le Tribunal cantonal un honnête citoyen confédéré.

Celui-ci a fait appel au jugement de 1ère instance qui l'avait condamné à une amende pour atteinte à l'honneur du plaignant.

LES DEUX PARTIES EN PRESENCE

Le plaignant était à l'époque président de la Ligue suisse de hockey sur glace et hôtelier à Viège.

L'accusé, employé dans une grande industrie de cette même ville, avait un frère qui jouait dans l'équipe nationale de hockey sur glace.

LES FAITS

Un quotidien romand avait annoncé que — selon les dires du président de la Ligue suisse de hockey sur glace

— le joueur en question, ainsi qu'un autre joueur, ne seraient plus sélectionnés dans l'équipe nationale.

L'accusé voulut aussitôt en demander les raisons au plaignant.

Sur son chemin il raconta clairement ses dispositions d'esprit et ses intentions à un quidam. Celui-ci, inquiet de la suite des événements, se rendit aussi à l'hôtel du président de la Ligue suisse de hockey sur glace.

La rencontre ne fut pas des plus cordiales. L'accusé, en effet, tant par la parole que par les gestes, porta atteinte à l'honneur et à l'intégrité

du président qui fut dans l'obligation de déposer plainte.

PREMIERE CONDAMNATION

Le Tribunal de première instance condamna l'accusé à une amende de Fr. 80.— et une indemnité pour tort de Fr. 100.—. Celui-ci n'accepta pas cette condamnation. Aussi il fit appel contre la décision du Tribunal.

Fort de son bon droit, il se présenta hier sans avocat devant les Juges. Que feront ceux-ci ? Nous le saurons aujourd'hui.

Avis aux vigneron du centre

Entre la Lizerne et la Raspille, l'état des raisins change de jour en jour, surtout chez les cépages blancs. Les vigneron feront bien de visiter ces vignes dans les plus brefs délais. Si la vendange était souhaitable, déjà cette semaine, ils en aviseront la cave coopérative ou l'encaveur-acheteur.

Station viticole, J. Nicollier.

La fin d'un spectacle qui dura dix ans

SION. — Dans la soirée de lundi, par un temps couvert, comme ce fut bien souvent le cas au long de cet été, le spectacle de son et lumière « Sion à la lumière de ses étoiles » a été donné pour la dernière fois après dix ans d'existence.

Le spectacle avait été créé en août 1959.

Prochain départ du chanoine Martin Rey pour le Sikkim

SION. — Le chanoine Martin Rey, de l'abbaye de Saint-Maurice, pour la quatrième fois va repartir en mission au Sikkim (Inde). Avant son départ pour les Himalaya il accepterait volontiers :

- ① des médicaments (toniques, antibiotiques, etc.)
- ② des habits utiles pour les pauvres réfugiés tibétains et autres
- ③ toute aide matérielle pour l'asile des lépreux et les dispensaires.

L'adresse est : chanoine Martin Rey, Procureur du Sikkim, abbaye de Saint-Maurice.

Mme Lucie Frossard-Terrettaz nous parle de Ngozi (Burundi)

Il y a — déjà — quatre mois que Lucie Terrettaz, une de nos aimables linotypistes, quittait l'IMS et le « Nouvelliste ». Après son mariage avec Paul Frossard, les époux décidaient de répondre à l'appel missionnaire et s'envolaient pour le Burundi.

Lucie Frossard n'a pas oublié ses camarades de travail et nous venons de recevoir une charmante lettre que nous soumettons à nos lecteurs. Nous espérons sincèrement que la description des tâches qui attendent nos deux Valaisans susciteront de nouvelles vocations missionnaires et que, bientôt, un heureux renfort de laïcs s'en ira secourir nos amis.

Ngozi, le 23 septembre 1968.

Il y a bientôt deux mois que nous sommes à Ngozi et quatre que j'ai quitté l'imprimerie Moderne. Nous avons fait un excellent voyage. La transition n'a pas été trop brusque puisque le climat que nous avons ici est presque identique à celui de chez nous en été. Les soirées et les nuits sont fraîches. Les spécialistes ne sont pas d'accord pour définir exactement l'altitude de Ngozi : on parle de 1800 à 2000 mètres d'altitude.

Le Burundi est un pays fait de collines, complètement différent de ce j'ai connu au Congo-Brazzaville. Ngozi se trouve sur une de ces collines ; c'est une ville de brousse ou plus exactement un centre commercial. A quatre kilomètres de là s'élèvent le collège et l'école normale des pères Salésiens. En l'espace de trois ans, sur cette colline de Bolengo, un travail extraordinaire a été fait, et ceci pour une partie, grâce à l'aide de la

Suisse. L'école normale et le collège comptent actuellement 300 élèves ; lorsque les bâtiments seront terminés ce chiffre s'élèvera à 500. Les pères attendent la réponse de Berne, qui a promis son aide, pour la construction de la seconde partie des bâtiments. Plus tard, il est également question de construire une école d'application.

Le collège occupe une grande partie de la colline. Autour d'une grande cour se dressent les bâtiments : salles de classes avec dortoirs à l'étage ; salle de spectacle qui sert de salle d'étude ; réfectoire et cuisine des élèves ; chapelle ; garage ; maison des pères. Le sommet de la colline a été utilisé pour les terrains de jeux : 3 terrains de football, 3 de basket, 1 de volley. Les pères Salésiens ont également une ferme et un grand jardin, ainsi, nous avons la chance d'avoir toute l'année du lait, de la viande, des fruits, des légumes.

Lucie Frossard.

Après les peines, les efforts... le repos!



Sur le muret de la vigne ils attendent...

L'école des nurses a commencé hier

SION. — Le nouveau cours de l'école valaisanne de nurses a commencé hier. 38 élèves y participent soit : 18 Valaisannes, 10 Confédérées, 1 Française, 5 Belges et 4 Africaines.

Les nurses, en quittant l'école, ont déjà leur place assurée. Un bon nombre d'entre elles travaillent dans les hôpitaux où elles sont très appréciées. D'autres partent dans les 4 coins du monde. Il y en a en Australie, au Mexique, en Grèce, en France, au Liban, en Italie, en Amérique, en Angleterre, à Téhéran chez la fille aînée du Shah de Perse, une autre en Jordanie, chez S. M. le roi Hussein, une aussi chez l'archiduchesse de Habsbourg.

Certaines travaillent dans les crèches, ainsi chacune trouve ce qui l'attire le plus, mais partout, chez les riches comme chez les pauvres, elles savent que l'amour de l'enfant et le dévouement doivent être à la base de tout leur travail.

A l'école valaisanne de nurses s'ajoutera dans un proche avenir une école pour infirmières d'enfants. Le Valais n'aura plus rien à envier aux autres cantons.

Les jeunes filles qui désirent se faire inscrire pour le cours 1969 (entrée le 1-7 ou le 1-10) feront bien de ne pas trop tarder pour demander les renseignements nécessaires.

CHAMOSON. — La journée est ensoleillée. Un vent frisquet souffle. Sur le muret bordant la vigne quelques pensionnaires du Foyer Juste-Olivier sont assis.

Ils attendent. Ils échantent quelques propos. Le vigneron lui, un peu plus loin, récolte les premières vendanges.

Durant toute l'année il a travaillé durement. Les soucis ne lui ont pas manqué. Aujourd'hui, presque au terme de ses peines, il est récompensé. L'automne est la saison des récompenses.

Ces personnes âgées, à l'automne de la vie, bénéficient aussi d'une récompense.

Elles sont logées et nourries. — On ne peut pas demander mieux, a précisé l'une d'elles.

C'est parfait. La pension est excellente. L'esprit de la maison est bon. Les révérendes sœurs sont gentilles.

Nous sommes contents ! Cela fait plaisir de récolter de telles déclarations.

De grands efforts sont consentis en faveur des personnes âgées.

Elles méritent que l'on s'occupe d'elles.

La 7e révision de l'AVS, qui a donné lieu à de longues discussions — va apporter encore un appui supplémentaire.

Comme le vigneron au terme de la saison récolte les fruits d'un dur labeur, ces personnes âgées bénéficient d'un repos bien mérité.

Avec les jeunes de la construction

Dimanche 29 septembre 1968, les apprentis et les jeunes ouvriers de la construction, membres de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment (FOBB), se sont réunis à l'occasion du 6e rendez-vous romand des jeunes FOBB.

A Moutier le matin, alors que les nuages se déchiraient pour laisser briller un soleil bienvenu, un imposant cortège, très coloré, traversa les rues de la cité avant de se rendre dans le préau de l'ancien collège où, sous la présidence de M. F. Portner, secrétaire central FOBB, se déroula une très brève manifestation officielle. Des salutations et de courtes allocutions furent prononcées par MM. M. Gallina, secrétaire jurassien FOBB, R. Macquat, préfet, W. Strasser, maire, et G. Diacon, vice-président central FOBB et vice-président de l'Union syndicale suisse (USS). Puis,

le soleil étant toujours de la partie, eut lieu une magnifique excursion à travers les Franches-Montagnes.

A Saignelégier, plus de 500 couverts avaient été dressés dans la cantine du Marché-Concours et M. M. Péquignot, maire, salua la jeunesse de la construction, puis les majorettes d'Yverdon exécutèrent une très brillante parade.

Le programme de l'après-midi fut légèrement contrarié par une pluie inopportune, mais une grande partie des apprentis et des jeunes ouvriers profitèrent néanmoins d'une mémorable promenade en chars à pont tirés par les célèbres chevaux jurassiens.

En complément du petit reportage ci-dessus, nous signalons que la TV romande dans Carrefour de lundi 30 septembre a largement diffusé des extraits du 6e rendez-vous romand.

Les véhicules utilitaires Fiat résolvent chaque problème de transport

Le programme de construction Fiat de camions légers, moyens et lourds est complet.

Tous les modèles sont esthétiques, robustes et économiques.

Une expérience de 69 ans dans la construction des automobiles se retrouve également dans les camions Fiat.

Fiat (Suisse) SA **FIAT**
108, rue de Lyon, **619N**
1211 Genève 13
Tél. (022) 441000



Camions lourds 619 N	619 T	Puissance du moteur: 693 N1
Puissance du moteur: 208 CV-DIN	208 CV-DIN	Puissance du moteur: 208 CV-DIN
Poids total: 19000 kg	remorquable: 38000 kg	Charge utile: 18600 kg

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

**Crans-sur-Sierre, nous cherchons
personne
de confiance**
pour ménage avec deux enfants,
(4 et 2 ans). Très bon salaire.
Entrée novembre ou à convenir.
Tél. (027) 7 26 34. P 32998 S

On demande
une sommelière
débutante acceptée, entrée début oc-
tobre.
Buffet de la Gare, Riddes.
Tél. (027) 8 71 62. P 33157 S

On cherche
2 ou 3 bons menuisiers
pour la pose et l'établi.
S'adresser chez Walpen & Perruchoud
à Grange. Tél. (027) 4 27 13. P 33279 S

Jeune serveuse
cherche place pour la saison d'hiver
Région Verbier-Montana.
Faire offres sous chiffre P 900194 N
à Publicitas S.A. 2001 Neuchâtel.

**DSR ORGANISATION ET EXPLOITATION
DE RESTAURANTS DE COLLECTIVITÉS**

Nous recherchons pour entrée immé-
diate ou à convenir
aide de buffet et d'office
pour foyer du soldat.
Ecrire ou téléphoner à la Maison du
Soldat DSR, camp DCA, Savièse, tél.
(027) 2 48 91. P 1113 L

On cherche très bon
coiffeur messieurs
pour saison d'hiver.
Faire offres écrites à Pierre Dis-
tasi, coiffure, 3962 Montana.
P 33317 S

Jeune homme
18 ans, cherche pla-
ce comme
aide-livreur
si possible dans
commerce région de
Martigny.
Libre tout de suite.
Ecrire sous chiffre
PA 33351, à Publi-
citas, 1951 Sion.

On demande
**dame ou
demoiselle**
sachant cuisiner et
s'occuper des tra-
vaux du ménage,
dans restaurant de
montagne. Vie de fa-
mille.
S'adresser à Simond,
restaurant du Mol-
lendruz près vallée
de Joux.
Tél. (021) 85 12 42.
P4-M-185L

Tea-room Le Caprice
à Martigny cherche
**une sommelière
et une
remplaçante**
1 jour et demi par
semaine.
Tél. (026) 2 37 31.
P 1203 S

Tante Eva
café du Reisin
Oppens, cherche
jeune fille
ou personne pour al-
der au ménage et
au commerce.
Tél. (021) 81 60 58.
P 100 E

**Employé de bureau
bilingue**
est cherché par entreprise de
sanitaire en gros de la place de
Sion.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres écrites avec curricu-
lum vitæ, prétentions et photo,
sous chiffre PA 900078, à Publi-
citas, 1951 Sion.

**Café-restaurant
Sur-le-Scox, Marti-
gny, cherche**

une serveuse
(2 services). Entrée
immédiate ou date
à convenir.
Tél. (026) 2 11 53.
P 33389 S

Jeune fille, 18 ans,
**cherche place
à Sion**
comme aide-vendeu-
se.
Tél. (027) 2 00 15,
dès 19 heures.
P 18338 S

Courpointière
Installée à Sion,
cherche travail
Tél. (027) 2 76 96.
P 639 S

Jeune dame
avec notions d'alle-
mand et d'anglais,
**cherche place
à Sion**
à la demi-journée.
Faire offre écrite
sous chiffre
PA 18333, à Publi-
citas, 1951 Sion.

Jeune cuisinier
25 ans, marié, cher-
che emploi pour la
saison d'hiver.
Région Crans-Mon-
tana.
Eventuellement
à l'année.
Ecrire sous chiffre
PA 18329, à Publi-
citas, 1951 Sion.

A vendre
une cuisinière
électrique
une caisse
enregistreuse
état de neuf.
Bas prix.
Tél. (026) 2 31 39.
P 66326 S

A vendre
**2 paires de
patins**
avec souliers No 31
la paire 25 francs.
Ainsi que diverses
paires de souliers
No 30, très bon état.
1 Braun Mixer état
de neuf.
Tél. (027) 2 20 39.
P 639 S

Après le Comptoir
machine à laver
automatique d'expo-
sition sans fixation,
220-380 volts, vendue
avec gros rabais.
Garantie d'usine
comme neuve. Gran-
des facilités de paie-
ment.
Magic. Tél. (021)
32 79 07.

**Machine à laver
bois**
100 % automatique.
Garantie une année,
comme neuve.
Cédée très bas prix.
Facilités de paiement
Bellon
Tél. 32 28 54.
P 1118 L



Duvet
120x150 Fr.
2 kg 500 de
plumes. 28.--
120x160
2 kg, demi-duvet.
39.--
120x160, piqué,
2 kg, demi-duvet.
45.--
Oreiller
60x60, 800 gr.
plume 7.50
60x60 1 kg
plume 8.50
Traversin
60x90, 1 kg 500
de plumes. 12.50
Fourre
à fleurs couleur.
60x60 2.90
60x90 3.95
120x150 12.50
**Couver-
ture**
Un lot à liquider
pour cause de lé-
gers défauts.
Grandeur :
150x210
170x220
200x240
R A B A I S de
8 à 20
Drap de lit
Ecrû
120x250 7.50
170x260 9.50
**Tissus
dentelle**
Nylon blanc, pour
garniture de ber-
ceaux, largeur
120 cm.
le mètre.
6.90
Drap de lit
Molletonné blan-
chi avec bordures
couleur.
170x250 14.90
Drap de lit
de dessus avec
bordures couleur
double chaîne,
belle qualité.
170x260. 16.50
De dessous.
170x260
même qualité
12.90
**Molleton
doublé**
protège-matelas.
90x150 8.50
**Linge
éponge**
couleur
45x90 1.95
50x100 3.90
**Chemise
de travail**
pour homme 9.80
**Imitation
Gobelin**
Tissu pour ameub-
lement et ri-
deaux, 130 cm.,
qualité très soli-
de 11.50
le mètre
**Voyez nos
tissus**
Brocat
+ velours
DRALON et
velours de Gênes
pour ameuble-
ment et rideaux.
Le spécialiste du
tissu et du trous-
seau

A vendre
une cuisinière
électrique
une caisse
enregistreuse
état de neuf.
Bas prix.
Tél. (026) 2 31 39.
P 66326 S

A vendre
**2 paires de
patins**
avec souliers No 31
la paire 25 francs.
Ainsi que diverses
paires de souliers
No 30, très bon état.
1 Braun Mixer état
de neuf.
Tél. (027) 2 20 39.
P 639 S

Après le Comptoir
machine à laver
automatique d'expo-
sition sans fixation,
220-380 volts, vendue
avec gros rabais.
Garantie d'usine
comme neuve. Gran-
des facilités de paie-
ment.
Magic. Tél. (021)
32 79 07.

**Machine à laver
bois**
100 % automatique.
Garantie une année,
comme neuve.
Cédée très bas prix.
Facilités de paiement
Bellon
Tél. 32 28 54.
P 1118 L

A l'Economie
E. RÖHNER
SION

AFFAIRES IMMOBILIÈRES
A louer, à Sion, quartier tranquille,
à proximité de la place du Midi
**appartement
6 pièces**
tout confort, disponible pour le 1er
novembre 1968. Loyer mensuel : 600
francs plus charges.
RÉGIE IMMOBILIÈRE
Armand Favre
SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64
P 207 S

A louer, à Pont-de-la-Morge, dans
maison particulière
appartement 3 pièces
confort, jardin.
Tél. (027) 8 12 60. P 33386 S

A louer pour le 1er novembre, à Sion
Ouest
**appartement
4 1/2 pièces**
tout confort.
Pour renseignements : tél. (027)
2 48 21, dès 17 h. 30. P 33377 S

A louer à Sion, rue du Petit-Chasseur
25, grand
studio
meublé ou non.
Petit
studio
meublé ou non.
Pour tous renseignements :
RÉGIE IMMOBILIÈRE
Armand Favre
SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64
P 207 S

A vendre, à proximité du village
de Riddes
parcelle
de 10 000 mètres carrés, en cultu-
re d'asperges. Convientrait aussi
pour terrain industriel.
Giovanola, Riddes.
Tél. (027) 8 71 07. P 33081 S

**Je cherche à louer, du 21 décembre
au 5 janvier 1969**
chalet
pour 2 familles avec 6 lits et confort
Offres à Willy Bovay-Hubert,
1411 Essertines-sur-Yverdon.
Tél. (024) 3 62 43. P 838-8-E

MARTIGNY
3 pièces et hall
à louer pour le 1er octobre 1968, rue
de la Maladière, 6e étage. Confort mo-
derne. Loyer mensuel: 298 fr. 80 + char-
ges. S'adresser SOGIM SA, tél. (021)
22 56 02.

A louer à Sion, rue des Creusets
appartement de 5 pièces
tout confort. Disponible immédiate-
ment ou pour date à convenir.
Loyer mensuel : 550 francs plus
charges.

RÉGIE IMMOBILIÈRE
Armand Favre
SION - Place de l'Etoile - Tél. (027) 2 34 64

A vendre en ville de Sion, à Con-
déménes
appartements
de : 1-3-4-5 pièces dans immeuble
de 6 appartements.
Première étape : prise de posses-
sion immédiate ou à convenir.
Deuxième étape : printemps 1969.
S'adr. Paul Proz, architecte, Grand-
Pont, 18, Sion. Tél. (027) 2 16 37.

Occasions à vendre
Mercedes 220 SE, 1962,
Peugeot 404, injection, 1965,
Simca, 1964-65-66,
Citroën ID, 1965, 48 000 km.,
Opel 1965, 6 cylindres, 45 000 km.
Facilités de paiement.
Tony Branca,
tél. (027) 8 13 32

A louer, dans villa
à Saint-Léonard
**appartement
de 2 pièces**
tout confort.
Tél. (027) 4 41 58.
P 18332 S

Je cherche à louer
aux environs de Mon-
they
appartement
dans chalet ou villa
de 3 à 4 pièces avec
garage.
Tél. (025) 4 39 51. P 40666 L

A vendre à mi-co-
teau
**villa de
4 pièces**
8000 m2 de terrain
arborisé. Le tout au
prix de 105 000 fr.
Tél. (027) 4 52 31.
P 33360 S

Urgent
On cherche à louer
à Sion
**appartement
de 3 pièces**
confort.
S'adresser à Jean-
Bernard Germanier,
Erde-Conthey.
Tél. (027) 8 14 40.
P 33383 S

Appartement
de 4 pièces, avec
confort et tranquillité
est cherché à Sion.
Entrée à convenir.
Ecrire sous chiffre
PA 33380 S, à Publi-
citas, 1951 Sion.

A vendre meublé,
**petit appartement
de vacances**
et
un joli raccard
à transformer en
chalet tout sur place
plans à disposition.
Tél. (022) 31 50 47.

SCHMIDT
A vendre à Sion
appartements
4 1/2 pièces, avec ga-
rage : 112 000 francs.
5 1/2 pièces, 2e :
145 000 francs.
5 1/2 pièces, 150 m2 :
160 000 francs.
Renseignements :
Agence Alois
Schmidt, Sion. Tél.
(027) 2 80 14, le ma-
tin. P 867 S

On cherche à louer à
Sion
**petit local
commercial
pour bureau**
Tél. (027) 2 80 14, le
matin. P 867 S

SCHMIDT
On cherche à Haute-
Nendaz
**terrain à bâtir
de 2000 à 5000
mètres carrés**
Renseignements :
Agence Alois
Schmidt, Sion. Tél.
(027) 2 80 14, le ma-
tin. P 867 S

A vendre
machine à laver
automatique d'expo-
sition, comme neuve
avec deux ans de
garantie.
Gros rabais.
Tél. (027) 2 41 26,
heures des repas.
Dubuis électricien.
P 18331 S

Cause imprévue, par-
ticulier (seul conduc-
teur) offre à condi-
tions avantageuses :
Auto Rover
(3 litres) 1962 auto-
matique, 14 400 km.
environ, voiture très
soignée intérieur
cuir rouge, état de
neuf, 4 pneus à nei-
ge.
Ecrire ou téléphoner
19 heures au (021)
51 43 15, Georges
Deprez, Sully 80,
La Tour-de-Peilz (Vd)
P 40666 L

A vendre
Austin 1800
modèle 1965
Peugeot 204
modèle 1967
Fiat Dino Spider
modèle 1968
Porsche 911 S
modèle 1967
Tél. (025) 8 32 56.

Attention
par kg
S'adresser à Jean-
Bernard Germanier,
Erde-Conthey.
Tél. (027) 8 14 40.
P 33383 S

Appartement
de 4 pièces, avec
confort et tranquillité
est cherché à Sion.
Entrée à convenir.
Ecrire sous chiffre
PA 33380 S, à Publi-
citas, 1951 Sion.

A vendre meublé,
**petit appartement
de vacances**
et
un joli raccard
à transformer en
chalet tout sur place
plans à disposition.
Tél. (022) 31 50 47.

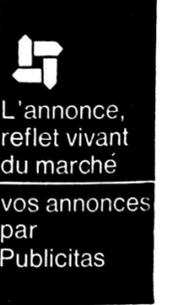
**Boucherie - charcu-
terie P. FIORI,**
6600 Locarno.
Tél. (093) 7 15 72.
P 2077 O

Particulier vend
Fiat 1100 D
modèle 1964, 47 000
kilomètres, en très
bon état.
Tél. (027) 2 74 37.
P 33381 S

A vendre, un joli
pressoir
livrable tout de suite.
Bas prix.
B. Troillet, Seigneux.
Tél. (037) 64 12 58.
P 33379 S

Je suivrai
**cour de
sculpture sur bois**
Ecrire sous chiffre
PA 33353, à Publi-
citas, 1951 Sion.

A vendre
Installation pour fa-
brication de piquets
béton, 1 m. 85 (taille
Guyot).
Tél. (027) 5 69 73.
P 33358 S



**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**



zwahlen & mayr s.a.
constructions
métalliques

cherche pour son département « menuiserie métallique »

plieur sur plieuse automatique

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- transport sans frais de la gare CFF d'Aigle à notre usine
- cantine-réfectoire à prix modérés

Offres à Zwahlen & Mayr S.A., constructions métalliques, 1860 Aigle, ou téléphoner au No (025) 2 19 81.

P 1633 L

**Hôtel Rhodania
Verbier (VS)**

saison d'hiver 1968-1969
cherche

filles de lingerie

filles de buffet

filles de vestiaire

filles d'office ou de maison

filles ou garçons d'office

femmes de chambre

chef de partie (cuisine)

S'adresser : case postale 2078.

On cherche pour entrée tout de suite ou date à convenir

**1 tôlier qualifié
1 apprenti
peintre en voitures**

Faire offres à carrosserie du Rwyll à Montana.
Tél. (027) 7 16 52.

P 33119 S

Cherchons pour Orbe (VD), pour tout de suite

2 jeunes filles

comme aide de maison et de service. Débutantes acceptées.
Tél. (024) 7 22 55.

P 33387 S

Couturier S.A.

Garage de la Forclaz, Martigny, cherche

**serviceman-laveur-
graisseur**

Tél. (026) 2 23 33.

P 2812 S

La maison GAY VINS à Sion

cherche

ouvriers de pressoir

pour 4 à 5 semaines.

Tél. (027) 2 19 12.

P 26 13 S

**Jeune employée
de commerce**

de langue maternelle allemande, avec certificat de capacité de l'école de commerce, ayant 5 ans de pratique, cherche place pour saisons dans un hôtel ou bureau dans station d'hiver. Bonnes connaissances du français et de l'anglais.
Séjour de 15 mois à Genève.

Offres sous chiffre K 246570-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.

Jeune dame, expérimentée, cherche

travail de bureau

à domicile. Valais central.

Ecrire sous chiffre PA 33360, à Publicitas, 1951 Sion.

Vendeuse qualifiée

dans différentes branches, possédant diplôme de fin d'apprentissage et 6 ans de pratique.

cherche place

de préférence à Sion ou environs.

Faire offre écrite sous chiffre P 18294, à Publicitas, 1951 Sion.

La chaîne de magasins



engagerait

personne capable

(vendeuse expérimentée) à qui elle confierait la gérance de sa succursale de Pont-de-la-Morge. Travail intéressant, avec responsabilités, bon salaire, fonds de prévoyance, 3 semaines de vacances.
Nous cherchons également

quelques vendeuses

pour nos magasins de Sion. Faire offre par écrit, avec curriculum vitae, à « La Source », administration, rue de la Dent-Blanche à Sion. Tél. 2 56 97 - 2 12 54.

P 5812 S

**Permanence
médico-
chirurgicale**

entrant en fonction à Genève le 1er décembre prochain, cherche

deux médecins

de nationalité suisse ayant une excellente préparation pour la médecine interne et pour la petite chirurgie

quatre infirmières

très expérimentées, de nationalité suisse, actives et ayant de bonnes notions des langues courantes.

Ecrire sous chiffre J 246.467-18, Publicitas, 1211 Genève 3.



Zur Betreuung unserer ständig wachsenden Kundschaft suchen wir noch einen tüchtigen, erfahrenen

Reisevertreter

Wir bieten: Erstklassige Markenprodukte, die seit Jahren in allen Zweigen der Industrie bekannt sind, gutes Fixum, Spesen und hohe Provisionen aus sämtlichen Umsätzen eines fest umrissenen Gebietes. Lebensstelle. Den Verkaufserfolg unserer Mitarbeiter fördern wir durch angenehme Zusammenarbeit, wirksame Verkaufsförderung und neuzzeitliche Werbung.

Wenn Sie ein guter Verkäufer, etwa 30 bis 40 Jahre alt und gewillt sind, durch zuverlässiges Arbeitsweise eine

gehobene Existenz

aufzubauen, so erwarten wir Ihre Offerte oder Ihren Anruf.

Delwerk Leyh AG

Zürichstrasse, Hegnau-Zürich, tel. 86 46 44.

P 10528 Z

Important commerce de Martigny cherche

VOYAGEUR-MAGASINIER

avec connaissances commerciales.

Ecrire sous chiffre PA 900085, avec curriculum vitae et prétentions, à Publicitas, 1951 Sion.

annonce 3 71 11

**En première
valaisanne**

1) Dès Jeudi 3 octobre jusqu'à samedi 5 octobre

Grande exposition-vente de fourrures
dans notre magasin.

Choix extraordinaire

en fourrure de tout genre, manteaux, jaquettes, étoles, capes, etc., comme vous ne les trouvez généralement qu'en magasins spécialisés,

à des prix sensationnels

Les personnes intéressées seront conseillées sans engagement

2) Jeudi 3 octobre, de 20 à 22 heures

Soirée « Porte ouverte »

Notre magasin est prêt à vous accueillir pour une visite sans engagement. Outre notre exposition de fourrures, vous serez enchantés de notre riche collection d'automne.

Pas de vente ce soir-là !

FEMINA
SION
PLACE DU MIDI



zwahlen & mayr s.a.
constructions
métalliques

cherche pour son département « menuiserie métallique »

peintre en carrosserie

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- bonnes prestations sociales (caisse de retraite)
- transport sans frais de la gare CFF d'Aigle à notre usine
- cantine-réfectoire à prix modérés

Offres à Zwahlen & Mayr S.A., constructions métalliques, 1860 Aigle, ou téléphoner au No (025) 2 19 81.

P 1633 L



Augmentation des lignes téléphoniques

CHAMPLAN. — Le nombre des constructions ayant augmenté ainsi que la population le TT posent actuellement de nouvelles lignes téléphoniques souterraines.

La demande de nouveaux appareils a exigé ce renforcement de lignes.

SION ET LE CENTRE

« Piqué sur le vif ! »

SION. — L'après-midi touchait à sa fin. L'animation, la circulation s'accroissent subitement. C'est la sortie des bureaux.

Les employés avec leurs véhicules regagnent leur domicile ou quittent tout simplement la cité.

A l'intersection de la rue du Rhône, de la rue de Lausanne et du Grand-Pont, un agent de la police municipale règle la circulation.

A tour de rôle, les véhicules ou les piétons ont la priorité.

A un moment donné, une voiture portant plaques vaudoises arrive à la rue de Lausanne. L'agent donne le passage. Mais deux dames, faisant fi des indications de l'agent, traversent la chaussée.

L'automobiliste donne un puissant coup de volant. L'agent siffle avec force. Il intime l'ordre aux deux dames de retourner sur leurs pas. Celles-ci refusent et elles poursuivent leur chemin...

L'agent n'a pu relever « le numéro de plaques ».

Arrivées à ma hauteur, l'une des dames disait à sa voisine : « Il faut faire semblant d'être sourdes ».

Ces deux dames, épouses de personnalités séduisantes, devraient se souvenir que les ordres sont valables pour elles aussi.

On peut être l'épouse d'un juge éminent et se conformer aux ordres des agents. Il n'y a aucune incompatibilité...

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Belle réussite du rallye de la Jeunesse conservatrice sierroise



SIERRE. — Les jeunesses politiques ont un but bien précis : former le jeune comme futur citoyen. A ce titre, de nombreux carrefours, des conférences sont organisés. Cependant, l'activité de délassément, les loisirs ne sont pas oubliés et, dimanche, la jeunesse conservatrice chrétienne-sociale de Sierre a organisé son rallye d'été.

Plus de 140 personnes ont répondu à l'appel et les équipages ont, en passant par Miège, Planije, Venthône, l'Aminona et Crans, rallié Lens où eut lieu la partie officielle et la proclamation des résultats.

Avant d'arriver à Lens où le vin d'honneur fut offert par le parti local des concurrents urent à répondre à un questionnaire politique, à deux questionnaires de culture générale. Ils purent également montrer leur virtuosité lors du tir à la carabine et au lancement des fléchettes.

Sur la place de fête, après les souhaits de bienvenue du président. René Genoud, MM Bernard Bornet, président cantonal, Henri Lamont, député, François Allet, Pierre de Chastonnay

et Antoine Zufferey, conseillers communaux, s'exprimèrent également.

Parmi les personnalités présentes, l'on notait également MM. Alphonse Zufferey, député, François Bagnoud, président du parti sierrois, Besse, vice-président de Lens, etc.

Il faut ici féliciter les organisateurs de cette journée le comité et en particulier, Bernard Brocard.

Quant aux dames, elles ont contribué à faire de cette journée un succès. Elles ont également prouvé que bien que non-citoyennes, elles s'intéressent aux problèmes politiques.

Classement

1. Equipage No 7, François Tabin, 46 points;
2. Equipage No 20, Gilbert Berthod, 141 points;
3. Equipage No 16, Gérard Fournier, 135 points.

Notre photo : Les lauréats entourés du président de la jeunesse, René Genoud, Bernard Brocard et Pierre de Chastonnay

Propos sur les premières vendanges 1968

Un bon vieux vigneron me disait hier : « Les années des élections, je l'ai remarqué, le temps est comme les gens, extrêmement changeant. Un jour il fait beau. Le lendemain il pleut. Il fait chaud. Il fait froid ».

Tant pis si la qualité n'est pas là. Cette année il s'en boira malgré tout...

xxx
Pour ces premières journées de vendange, il est difficile de donner des considérations valables et gé-

néralisées sur la qualité et la quantité de la vendange 1968. Les premiers résultats enregistrés sont assez différents d'un secteur à un autre... Une chose est certaine : il y aura une bonne récolte quant à la qualité. La qualité pourra encore s'améliorer si Phœbus se met finalement de la partie.

xxx
Un autre vigneron se lamentait : « Mes vignes ne sont pas belles à voir. Je suis l'un de tous ceux qui ont utilisé un certain herbicide. J'ai peu de vendange. C'est désolant. Et puis pour l'heure je ne sais pas ce que je vais recevoir comme indemnités de réparations. Mon budget est complètement bouleversé. Je dois malgré tout faire vivre ma famille et faire face à mes obligations ».

xxx
Aujourd'hui plus que jamais il faut produire de la qualité... confiait un bon Lensard. Aux producteurs le paiement se fait sur la base d'une échelle de degrés. Ce procédé est juste et équitable. Mais au café ce même vin n'est pas payé sur la base de la même échelle. Il n'y a qu'un prix.

xxx
Cette année le problème du prix a été rapidement résolu. Les vigneronns doivent être satisfaits. Ce qu'ils veulent, ce qu'ils attendent ce sont des prix plus ou moins stables. L'accord sur la stabilisation des prix est malgré tout une heureuse garantie.

xxx
Depuis une bonne dizaine d'années il n'y a pas eu de grands gels de printemps. Dans l'ensemble le vigneron doit être satisfait des récoltes faites. Et il est satisfait. La viticulture reste cet élément fort de notre agriculture. Elle fait vivre le vigneron qui travaille.



Ce mode de vendange est bientôt du passé. Aujourd'hui la caisse est utilisée.

Décès de Mme Charles de Torrenté-de Kalbermatten

SION. — Nous l'avons connue de plus près parce que, il y a cinq ans elle avait accepté de sortir de sa retraite pour faire partie du comité cantonal de notre Inalp. Courageusement elle s'était mise à l'œuvre avec un entrain de jeune et avait commencé à son âge (75 ans environ) une vie nouvelle : séances de comité, assemblées générales, contacts avec des personnes qu'elle ne connaissait pas jusqu'alors et surtout démarches peu agréables pour chercher et trouver de l'aide financière. Plus âgée que nous tous elle apportait, avec une joie communicative, de mystérieuses enveloppes contenant le fruit de ses quêtes, ou aussi les dons plus importants provenant de ses propres deniers. Privée trop tôt de son compagnon de route, l'excellent M. Charles de Torrenté, ingénieur cantonal, elle voua son amitié à l'œuvre qui lui était devenue « sa chère Inalp ». Elle l'aimait comme son enfant. Les familles qui là-haut passent leurs vacances se pressent autour des tables qu'elle leur a payées en souvenir de son mari.

Malade depuis assez longtemps, elle faisait bien peu de cas de sa personne, continuait son travail au service des foyers valaisans et accueillait les derniers temps, ses visiteurs avec un sourire et un intérêt qui leur faisaient du bien.

Elle sut comprendre la valeur providentielle de la souffrance. Une sereine bonté s'affermait en elle à mesure que la maladie progressait.

Elle s'éteignit le lundi soir à 22 heures à l'hôpital de Sion et mourut dans le calme et la résignation d'une âme soutenue par une foi profonde. Quelques heures avant son départ, elle écoutait encore avec un plaisir évident, parler de « sa chère Inalp ».

Que sa parenté qui l'entoura constamment de sa présence affectueuse reçoive ici l'expression de notre sympathie. L'Inalp

PRO JUVENTUTE organise avec la collaboration du SERVICE SOCIAL MUNICIPAL UN COURS DE PUERICULTURE A SION

Local : Ecole secondaire des garçons, chemin des Collines, ancienne salle de culte de la paroisse St-Guérin.

Direction du cours : Mlle M. Klein, infirmière en hygiène maternelle et en pédiatrie.

Finances du cours : Pour les 16 heures de cours : 15 fr. Inscriptions et renseignements : Sœur Marie-Chantal ou Sœur Monique, dispensaire médical, avenue de la Gare 21, salle No 8, tél. 2 50 18, tous les jours entre 14 et 16 heures, samedis exceptés.

Dates du cours : De 20 à 22 heures, les : lundi 14 et mardi 15 octobre 1968 ; lundi 21 et mardi 22 octobre 1968 ; lundi 28 et mardi 29 octobre 1968 ; lundi 4 et mardi 5 novembre 1968 ;

Programme du cours : Grossesse, accouchement, hygiène de la grossesse. Développement physique de l'enfant, hygiène, allaitement et alimentation du nourrisson, éducation du petit enfant; maladies infantiles et premiers soins.

Causerie médicale : sujet : Les vaccinations prévues dans le cadre du cours. Elle sera donnée par Mlle E. de Wolff. Elle aura lieu le lundi 28 octobre à 20 heures.

Ce cours de puériculture est vivement recommandé à toutes les dames et jeunes filles à partir de 17 ans. Les messieurs qui désireraient accompagner leur dame ou fiancée suivent le cours gratuitement. Qu'on s'inscrive au plus vite !

Coup d'œil sur le petit écran

Ainsi la Suisse est la cinquième pays européen à introduire la télévision en couleurs.

L'événement se devait d'être marqué d'une façon toute particulière. Et il le fut. Mardi après-midi MM. Marcel Bezençon, directeur général de la SSR, et Fritz Locher, directeur général de l'entreprise des PTT suisses, ont présenté ce nouvel aspect de « mass-media » en Suisse. Le programme établi pour les années à venir laisse bien augurer du succès grandissant que va obtenir encore notre TV, qui fêtera cette année son millionième concessionnaire.

Hier soir, il appartenait à notre conseiller fédéral, M. Roger Bonvin, d'apporter les vœux du gouvernement à l'occasion de la journée « historique » que vivait notre TV.

Nous avons assisté ensuite à une charmante fantaisie musicale « Holiday in Switzerland ». L'histoire de l'ingénieur petit paysan qui devient un pionnier de l'hôtellerie fut dessinée d'un trait vif, léger et spirituel. Que voilà un exemple qui montre bien que la télévision, si elle sait profiter de ses caractères propres, par le jeu des caméras, le choix des décors, l'intelligence

des acteurs, peut aisément présenter des émissions qui nous font regretter de les voir si rarement sur nos écrans. Hans Gmur et Max Rueger, les deux auteurs, ont fait que ce début de soirée nous a agréablement prédisposés à suivre les aventures de l'« Homme de fer ».

Il fallait vraiment cette aimable disposition d'esprit pour s'intéresser à l'histoire policière qui nous fut jouée.

Enfin, l'émission de Pierre Barde et Henri Stierlin « L'homme à la recherche de son passé », toujours aussi intéressante que passionnante, nous a conduit en Iran où nous sommes émerveillés des richesses archéologiques, peut-être, mais surtout du haut niveau de civilisation et de culture atteint par des peuples, il n'y a pas si longtemps, absolument ignorés.

Ces trois émissions, en couleurs, ont prouvé que la Suisse ne s'était pas laissée distancer dans le développement technique et que la longue préparation nécessitée a prouvé, une fois encore, le sérieux et l'amour du travail bien fait qui anime les responsables de nos PTT et de notre SSR. A tous, merci ! j.

HAUT-VALAIS * HAUT-VALAIS

Vivant seule, une octogénaire aveugle est brûlée vive dans son modeste appartement situé tout près de la frontière

BRIGUE — Un drame affreux vient de se dérouler dans le Val Anzasca, situé au-dessus de la ville frontalière de Domodossola où — dans une modeste maison isolée — on a trouvé le corps complètement brûlé de Mme Aurelia Josti de 85 ans. Complètement atteinte de cécité depuis une dizaine d'années, la malheureuse avait toujours refusé — après la mort de son mari — de se faire hospitaliser. Avec la force de l'habitude, elle réussissait à vaquer aux soins de son ménage sans avoir recours à personne. Tout au plus, des voisins charitables lui rendaient fréquemment visite et songeaient à lui fournir le ravitaillement. C'est justement ces personnes qui découvrirent les restes de l'octogénaire

et qui avertirent la police. Cette dernière put déterminer les causes de cette tragédie, survenue alors que Mme Josti s'appropriait à allumer un poêle servant d'appareil de chauffage de l'appartement. Sans qu'elle s'en aperçoive, le feu prit à ses vêtements et ne tarda pas à la transformer en torche vivante. Elle tenta de se sauver en versant un seau d'eau sur elle. Quelques minutes plus tard, la malheureuse devait rendre le dernier soupir après d'horribles souffrances.

Cette tragique disparition a jeté la consternation dans la région où cette personne était unanimement connue pour son courage et pour le culte qu'elle pratiquait en souvenir de son mari.

FRITES SION-SIERRE
BON
pour un sachet gratuit
à Fr. 1.—
P 20029 S



Madame veuve Marie GAILLAND, à Prarreyer;
Monsieur et Madame Louis GAILLAND-DEURIN, leurs enfants et petits-enfants, au Martinet;
Madame et Monsieur Ernest PERRAUDIN-GAILLAND et leurs enfants, à Prarreyer;
Les enfants de feu Alfred GAILLAND, à Prarreyer;
La famille Louis VAUDAN, à Bruson;
Les familles parentes et alliées VAUDAN, BRUCHFZ, GILLIOZ, FILLIFZ, BESSE, CRITTON, GUIGOZ, JACQUEMIN et DFLGLISE, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest GAILLAND

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle et cousin, décédé à Prarreyer le 1er octobre 1968, dans sa 83e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le jeudi 3 octobre, à 10 heures.

Le défunt était membre de la Fédération.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.



Monsieur et Madame Ulysse ROSSIER-de PREUX et leur fils Nicolas-Claude, à Sierre;
Madame Germaine WERLEN, sa marraine, à Sion;
Monsieur Maurice de PREUX, son parrain, à Genève;
La famille de Monsieur Joseph ROSSIER-BESSE, à Noës;
La famille de Monsieur Casimir de PREUX-TORRENT, à Grône;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de leur petite

Anne-Françoise ROSSIER

leur bien chère fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, survenu dans sa 7e année après une longue maladie et munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Sainte-Croix, jeudi le 3 octobre 1968, à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire : 13, route d'Orzival, à 9 h 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Ski-Club « Rosa Blanche » Iséribles

a le regret de faire part du décès de

Madame Elisabeth PERRAUDIN-MONNET

épouse de M. Marcel Perraudin et sœur de Bernard et Guy Monnat, membres actifs.

Pour les obsèques, consulter l'avis de la famille.



Le comité cantonal de l'Inalp

a la douleur de faire part du décès de son membre très dévoué

Madame Charles de Torrenté-de Kalbermatten

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le jeudi 3 octobre, à la cathédrale.



L'Association des officiers de l'état civil du Valais romand

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre dévoué et fidèle

Monsieur Marc JACQUIER

officier de l'état civil de Salvan.

Elle prie les membres d'assister aux obsèques qui ont lieu à Salvan, aujourd'hui mercredi 2^e octobre 1968, à 10 heures.



La Caisse-maladie chrétienne-sociale de Martigny

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Marc JACQUIER

père de sa fidèle collaboratrice Mademoiselle Marguerite Jacquier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Emmanuel VILLE-BLANCHARD et ses enfants Karine, Serge et Renaud, à Martigny;
Monsieur Emmanuel VILLE, son père, en Belgique;
Monsieur et Madame VILLE-PUT et leurs enfants, en Belgique;
Madame FERMONT et sa fille Dominique, à Martigny;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel WILLE

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et cousin, décédé accidentellement le 1er octobre 1968, dans sa 38e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Meise, en Belgique.

Adresse : famille Deprez, Nieuwelaan, 55, Meise, Bruxelles.

Une messe sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, le jeudi 3 octobre 1968, à 9 h 30.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le personnel d'ELECTRICITE S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Emmanuel WILLE

ingénieur-technicien

Chef technique dont il garde le meilleur souvenir.



Le conseil d'administration, le directeur d'Electricité S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur dévoué collaborateur

Monsieur Emmanuel WILLE

ingénieur-technicien

survenu accidentellement le mardi 1er octobre 1968.

Pour les obsèques, prière de consulter le faire-part de la famille.



Monsieur François MOLNAR et son fils Pierre, à Martigny;
Madame et Monsieur Otto ALBIN-MOLNAR et leur fils Eric, à Martigny;
Madame et Monsieur Charles DRAME-TROST, à Zurich;
Monsieur et Madame Etienne MOLNAR, à Montreux;
Monsieur et Madame Laszlo MOLNAR et leur fils Georges, à Vevey;
Monsieur et Madame Alexandre MOLNAR et leur fille Catherine, à Princeton, U.S.A.
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Gertrude MOLNAR-TROST

leur chère épouse, mère, fille, grand-mère, belle-mère, belle-sœur, cousine et tante, survenu à l'hôpital cantonal de Lausanne, le 30 septembre 1968, à l'âge de 54 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

La messe sera célébrée à l'église catholique de Nyon, le jeudi 3 octobre, à 10 heures, et l'ensevelissement aura lieu dans le strict cadre familial.

Nous prions nos amis de renoncer aux visites ainsi qu'aux envois de fleurs et de faire leurs dons, en l'honneur de la défunte, à Terre des Hommes.

R.I.P.



Madame Martin PRALONG, à Euseigne;
Madame et Monsieur Aristide PRALONG et leurs enfants, à Euseigne;
Madame et Monsieur Fridolin FAVRE, à Vex;
Madame et Monsieur Erwin ERPEN et leur fille, à Sion;
Madame et Monsieur Edmond RUDAZ et leurs enfants, à Vex;
Monsieur et Madame Adrien PRALONG et leurs enfants, à Rolle;
Madame et Monsieur Ulysse RUDAZ et leur fils, à Vex;
Monsieur et Madame Henri PRALONG et famille;
Madame et Monsieur Barthélemy MORAND et famille;
Madame Angélique DAYER et famille;
Monsieur Camille MORAND et famille;
Monsieur et Madame Alexandre PRALONG et leur fille;
La famille de feu Benjamin DAYER;
Madame Eugénie BOURDIN;
Madame Henriette MICHELOUD et famille;
Madame Geneviève DAYER et famille;
Monsieur et Madame Sylvestre DAYER et famille;
ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Martin PRALONG-DAYER

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, parrain et cousin que Dieu a rappelé à Lui dans sa 65e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Hérémece, le 4 octobre 1968, à 10 heures.

P.P.L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Raymond LORETAN-de KALBERMATTEN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Arnold de KALBERMATTEN, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Guillaume de KALBERMATTEN, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Madame Jean de KALBERMATTEN, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph KUNTSCHEN-de KALBERMATTEN;

Monsieur et Madame Maurice de TORRENTE, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;
Monsieur et Madame Marcel MEYER-de STADELHOFEN, leurs enfants et petits-enfants;

Les familles de feu Philomen de RIEDMATTEN, de feu Henri de LAVALLAZ, de feu Edouard de WOLFF, de feu Henri de TORRENTE, de feu Adrien de RIEDMATTEN;

Les familles de LAVALLAZ, de COURTEN, de PREUX, de SEPIBUS, de TORRENTE, de WERRA;

Mademoiselle Hélène MORET, sa fidèle gouvernante; ont l'honneur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Charles de TORRENTÉ

née Adèle de KALBERMATTEN

leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante et cousine, pieusement décédée le 30 septembre 1968, dans sa 80e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 3 octobre 1968, à 11 heures, à la cathédrale de Sion.

Priez pour elle

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part.



Le comité coopératif, l'administration, la direction, le personnel de MIGROS-VALAIS

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Docteur François MOLNAR

épouse de leur cher administrateur.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Charles BRUNNER-CECCON et sa fille Catherine, à Neuchâtel; Madame veuve Théodule BRUNNER-SENGGEN, à Saint-Léonard; Monsieur et Madame André CECCON, à Udine; Monsieur Ferdinand BRUNNER, à St-Léonard; Madame et Monsieur René BALZACCHI-BRUNNER et leurs enfants, à Saint-Léonard; Monsieur et Madame Alphonse BRUNNER-GILLOZ et leurs enfants, à Saint-Léonard; Madame et Monsieur Ernest WANNER-BRUNNER et leurs enfants, à Saint-Léonard; Monsieur et Madame Gérard BRUNNER-HARLE et leurs enfants, à Sion; Madame et Monsieur Maurice COQUOZ-CECCON et leurs enfants, à Saint-Maurice; Monsieur et Madame Santo CECCON et leurs enfants, à Delémont; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Grégoire ZERMATTEN-BRUNNER, à Saint-Léonard et Aigle; Madame veuve Louis SENGGEN-QUARROZ, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Uvrier, Sion et Genève; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles BRUNNER

leur très cher époux, papa, fils, beaux-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé subitement le 1er octobre 1968, à l'âge de 49 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard le jeudi 3 octobre, à 10 h 30.

Domicile mortuaire : Saint-Léonard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P.P.L.



Le personnel de la maison Louis Vallotton à Sierre

à le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Walter HUGENTOBLER

père de son dévoué directeur et patron M. René Hugentobler.



IN MEMORIAM

André CARRUZZO



2 octobre 1967 - 2 octobre 1968

Epoux et papa chéri ton départ nous a brisés, ton souvenir reste gravé dans nos cœurs. Ton épouse et tes enfants

Une messe anniversaire sera célébrée à l'église de Chamo-on le jeudi 3 octobre 1968, à 19 h 30.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Louise BOVIER

remercie tous ses parents et amis qui de près ou de loin ont pris part à sa dure épreuve par leur présence, leurs dons de messes et de prière, leurs messages, leurs envois de fleurs et de couronnes, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un grand merci au recteur H. Bodemann, au docteur R. Coquoz, à la société de chant, aux personnels enseignants et aux enfants des écoles.

Fey-Nendaz, septembre 1968

EN VRAC DU HAUT-PAYS

● **SORTIE AUTOMNALE DU SKI-CLUB** — Il est une tradition bien établie au sein du ski-club de la cité du Simplon qui veut que chaque année, à pareille époque, les membres de la société se réunissent dans la nature pour partager la raclette. Cette sortie se déroulera dimanche prochain à Riederwald. Souhaitons du soleil et beaucoup de plaisir aux participants.

● **ORIENTATION SUR LA FOIRE DE SAINT-GALL** — Le comité d'organisation de la Foire de Saint-Gall convie pour lundi prochain tous les membres de la presse locale à une séance d'orientation. Ce sympathique contact ne pourra que resserrer les liens unissant gens de plume et organisateurs de cette manifestation placée sous l'égide de l'Association des arts et métiers de la localité.



Monsieur Adolphe STEFFEN et ses filles Evelynne et Marie-Antoinette, à Monthey; Madame veuve Constance BULLIARD, à Marly-le-Grand; Monsieur et Madame Louis BULLIARD et famille, à Fribourg; Madame veuve Marie-Louise VON-LANTHEN-BULLIARD et famille, à Genève; Madame et Monsieur Jules GREMAUD et famille, à Pully; Madame et Monsieur Marcel CHAVAILLAZ-BULLIARD et famille, à Ecuwillens; Monsieur Maurice BULLIARD, à Marly-le-Grand; Mademoiselle Agnès BULLIARD, à Marly-le-Grand; Mademoiselle Denise BULLIARD, à Marly-le-Grand; Monsieur Constant BULLIARD, à Marly-le-Grand; Madame veuve Any MEIER-STEFFEN et ses filles, à Monthey; Les familles parentes et alliées, à Marly-le-Grand, Fribourg, Ecuwillens, Genève, Arconciel, Pully, Monthey, Gsteig, Gstaad, Thoun et Clarens, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Judith STEFFEN née BULLIARD

leur chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, nièce et cousine, pieusement décédée à l'hôpital de Monthey, le 30 septembre 1968, dans sa 56e année, après une longue et pénible maladie couragement supportée, munie des sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu à Monthey le jeudi 3 octobre 1968, à 10 h 30. Domicile mortuaire : 8, rue des Anges, 1870 Monthey.

Au revoir épouse et maman chérie, nos larmes sécheront quand nous t'aurons rejointe.



Monsieur Michel PERRAUDIN, aux Mayens-de-Riddes; Monsieur et Madame Luc MONNET-GILLOZ, à Iséables; Monsieur Bernard MONNET, à Iséables; Monsieur Guy MONNET, à Iséables; Mademoiselle Gisèle OREILLER, à Martigny; Monsieur et Madame François PERRAUDIN-ROZAIN, à Aigle; Monsieur Claude PERRAUDIN, à Aigle; Monsieur Gérard PERRAUDIN, à Aigle; Les enfants de feu Michel MONNET et familles, à Iséables, Riddes et Vevey; Les enfants de feu Maximin GILLOZ et familles, à Iséables, Fey, Saxon et Charrat; Les enfants de feu Auguste PERRAUDIN, à Bagnes, Martigny et Lausanne; Les familles ROZAIN, à Bagnes et Fully; La famille REBORD-ROZAIN, à Bovernier; ainsi que les familles parentes et alliées et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Elisabeth PERRAUDIN née MONNET

leur chère épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce, cousine et marraine que Dieu a rappelée à Lui le lundi 30 septembre 1968, dans sa 23e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Iséables, le jeudi 3 octobre 1968, à 10 h 30. P.P.E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

P 20034 S

Un grand médecin bernois non catholique a pris position sur l'encyclique « HUMANAE VITAE »

« L'Encyclique représente une mise en garde de portée supra-confessionnelle »

Le « Bulletin des médecins suisses » du 18 septembre 1968 donne une excellente traduction du célèbre docteur Fritz König, président central de la Fédération des médecins suisses.

Lorsqu'on sait que ce distingué praticien est protestant, son témoignage prend une valeur infiniment plus grande que le clabaudage de quelques clercs ou journalistes de notre Eglise.

Il s'agit en fait d'un véritable cri d'alarme contre la propagande aussi intensive et subversive qui se fait en faveur de la liberté sexuelle en ne présentant que l'aspect strictement biologique de l'amour physique et en voulant ignorer que ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est l'âme dont plus personne ne veut parler. (A. L.)

Voici la prise de position du docteur König :

La résonance que la publication de l'encyclique a eue dans la presse montre bien la portée que revêt cette prise de position du pape non seulement à l'égard des freinateurs d'ovulation, mais dans le contexte général de la contraception. Les réactions qui se sont fait jour émanent à la fois de milieux profanes, qui se font le porte-parole de leur opinion personnelle, et d'experts de domaines déterminés, tels que sociologues, psychopédagogues et théologiens — d'obédience catholique ou non. Jusqu'ici, le refus de principe prononcé par l'encyclique quant à l'application de mesures anticonceptionnelles n'a trouvé que quelques échos favorables, nettement majorisés par le nombre des critiques et des oppositions.

Bien que pleinement conscient de la complexité des implications humaines du problème et de la difficulté qu'il y a dès lors à y trouver une solution qui soit valable pour de larges milieux, je pense que nous autres médecins devrions chercher néanmoins à définir nos positions par rapport à l'encyclique. Les questions soulevées sont de celles, en effet, qui se posent à un grand nombre d'entre nous dans notre activité quotidienne, de sorte que nous ne saurions éluder la discussion.

A mon sens, notre appréciation de médecins doit s'inspirer du fait que le problème de la contraception relève à la fois du domaine des sciences naturelles et de la biologie et, non moins, de facteurs d'ordre métaphysique, éthique et religieux. C'est dire que le médecin ne doit pas recourir à la solution de facilité qui consiste à se retrancher dans le seul camp scientifique et biologique pour se soustraire ainsi à tout autre critère de comportement. Ces préalables de notre appréciation se retrouvent — sous une formulation différente — dans l'encyclique, où il est dit au chiffre 7 de la traduction française : « Comme tout autre problème concernant la vie humaine, le problème de la natalité doit être considéré, au-delà des perspectives partielles — qu'elles soient d'ordre

biologique ou psychologique, démographique ou sociologique — dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et de sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle. »

Je suis impressionné par l'ampleur de cette formule, qui recouvre si pleinement les deux plans sur lesquels nous avons à nous fonder: l'existence naturelle et terrestre de l'homme, avec ses implications biologiques, et sa vie affective et spirituelle, avec ses aspirations immanentes vers une perfection morale qui le relie, sous quelque forme que ce soit, à l'absolu ou au divin, et que sans jamais atteindre il doit s'efforcer de réaliser par tous les moyens de sa volonté, de sa raison et de son âme.

Les questions qui se posent au niveau médico-scientifique ne seront pas abordées ici. Leur solution varie selon les progrès de la recherche dans le domaine des sciences naturelles et de la médecine qui parviennent à empêcher la conception et dont les dernières acquisitions — les freinateurs d'ovulation — défrayent plus particulièrement la chronique en raison de la « commodité » de leur application comme aussi à cause du danger accru que représente leur emploi abusif ou sans discernement.

En revanche, les questions qui se meuvent sur le plan des postulats moraux de la vie affective et spirituelle de l'homme sont immuables; elles ne varient que d'un être à l'autre en fonction de l'importance qu'il leur accorde, comme aussi en corrélation avec leur échelle de valeurs dans les diverses conceptions du monde.

A l'heure actuelle, l'ensemble du problème de la contraception est considéré uniquement dans l'optique de l'utilitaire, du sociologique, de l'économique, de l'eugénique et des convenances personnelles, unilatéralement de vues dont les effets se font fâcheusement sentir aujourd'hui. En tant que médecins, nous devons donc nous réjouir de ce qu'une voix s'élève — de quelque côté qu'elle vienne — pour rappeler avec toute la rigueur voulue l'aspect moral et immuable de la question, l'homme étant appelé à un dépassement que sa condition lui permettra difficilement de réaliser en plénitude, mais dont l'émminente finalité doit être sauvegardée sans compromission aucune. Le pape montre bien, d'ailleurs, qu'il ignore pas l'imperfection et la peccabilité des hommes, puisqu'au chiffre 19 de l'encyclique il dit : « Elle (l'Eglise) connaît leur faiblesse, elle a compassion de la foule, elle accueille les pêcheurs; mais elle ne peut renoncer à enseigner la loi, qui est en réalité celle d'une vie

humaine rendue à sa vérité originelle... »

En notre ère qui a essentiellement pour credo le progrès technique et pour marque l'indigence métaphysique, je pense qu'il était nécessaire que quelqu'un plaide en faveur des « valeurs contraignantes » qui existent au-delà de toute quête personnelle vers des privilèges et des commodités. A quoi mènent les cours obligatoires d'initiation sexuelle donnés dans les écoles suédoises aux élèves de 13-14 ans selon un schéma intitulé « Samspil » (jeu en commun) et préconisant la remise de « pilules » aux filles de cet âge (« Sommerbrief aus Schweden », « NZZ » No 492 du 12 août 1968) ? Comment en est-on venu à survaloriser l'érotisme comme on le fait aujourd'hui, c'est-à-dire de la façon la plus infâme, ce qui nous a amené un flot de littérature pornographique et qui a permis à une série d'illustrés, de magazines et de films, signalés à grand renfort d'affiches et de textes suggestifs, à réaliser des affaires d'or ? On nous répondra que c'est là « du réalisme, de la vulgarisation, de la critique sociale », que c'est savoir « regarder les choses en face », que c'est « balayer les tabous » — et autres slogans du même acabit pronés comme autant d'actes de « courage », alors qu'en fait c'est uniquement à des fins d'exploitation commerciale qu'on table ainsi sur les instincts les plus bas. Les lois morales, dans la mesure où elles sont immuables et non l'expression temporaire des règles de bienséance de la société, sont passées sous silence, ou plutôt on essaie de leur substituer une « morale nouvelle ». De leur côté, les instituts de sexologie contribuent eux aussi en vertu de leur programme à ne mettre en lumière que l'aspect scientifique et biologique de la question. Je mentionnerai à ce propos le nouveau film d'initiation sexuelle dû au professeur Hochheimer, chef de l'institut de psychopédagogie, et du professeur Giese, chef de l'institut de sexologie, Berlin, qui se propose d'éclairer les esprits dans « le domaine, de tout temps tabou, de la sexualité » et qui, d'après une interview avec le professeur Hochheimer reproduite dans le journal « Zeit » du 19 juillet 1968, doit exposer si possible toutes les formes de la sexualité — perversions comprises.

Je pense donc qu'en notre temps où l'on insiste de façon si subversive sur la liberté sexuelle et sur l'aspect strictement biologique du problème, c'est une raison de plus pour que l'encyclique « Humanae Vitae » soit appréciée, et cela non seulement du côté catholique-romain. Il ne nous appartient pas de juger l'enseignement qu'en tirera cette Eglise. Par-delà le cercle de la communauté catholique-romaine, l'encyclique représente à nos yeux une mise en garde — de portée supraconfessionnelle — nous incitant à ne pas aborder sans respect des questions qui dépassent de beaucoup la sphère de l'instinctuel et du biologique. Elle nous rappelle aussi qu'en notre qualité de médecins nous devons vouer à ces problèmes toute l'attention voulue afin de traiter l'être humain dans sa totalité : corps et âme.

Dr F. Koenig

Panorama d'Outre-Simplon

● **TOUJOURS SANS NOUVELLE** — On est toujours sans nouvelle dans la ville frontière où habitait le jeune Ferdinando Collossimo, disparu sans laisser d'adresse. Notre journal avait signalé la disparition de ce jeune homme qui se déplaçait quotidiennement jusqu'à Brigue, où il travaillait. Toutes les recherches entreprises pour le retrouver sont demeurées vaines jusqu'ici.

● **GREVE GENERALE DANS LA ZONE** — Hier, les ouvriers des industries et fabriques de la zone frontrière se sont mis en grève pour protester contre la crise du travail qui mine l'entière économie de la région. Des manifestations se sont déroulées à Verbania, Omegna, Villadossola et Domodossola. Par sympathie pour les grévistes, les commerçants de ces localités ont fermé les portes de leurs magasins durant plusieurs heures.

● **MORT DU DOYEN DES FLEURISTES** — Toute la zone du lac Majeur est en deuil pour la mort du doyen des fleuristes de la région, M.

Giuseppe Arosio, âgé de 89 ans. Il jouissait d'une vaste notoriété pour avoir été le jardinier des plus somptueuses villas des parages et pour avoir été au service de Toscanini plusieurs années durant.

● **DES CHIENS PRIS POUR DES LIEVRES, ABATTUS** — La chasse bat également son plein dans la région où l'on dit que les disciples de saint Hubert sont aussi nombreux que le gibier. Il faut d'ailleurs croire que tel est le cas puisque, dans la journée d'hier, deux chiens de chasse y ont été froidement abattus, alors que les tireurs pensaient avoir affaire à des lievres. Une de ces victimes est, en outre, un magnifique quadrupède de race allemande appartenant au professeur Campagnoli.



A l'occasion de votre passage au Comptoir de Martigny, profitez de rendre visite au **restaurant du Vieux-Vichères** Tous les soirs : SOUPER AUX CHANDELLES - Tél. (026) 4 13 30.

P 33394 S

CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

L'assainissement des logements à la montagne

BERNE — Le groupe des Chambres fédérales pour la sauvegarde des intérêts de la population montagnarde a choisi cette année, comme but d'excursion, le pays de Schwarzenburg (Berne). Les parlementaires ont été frappés de voir qu'il pouvait exister encore dans notre pays des conditions de logement déplorables, au point de vue de l'espace et de l'hygiène. Mais ils se sont réjouis de constater que des appartements de paysans de la montagne avaient été assainis grâce à l'aide des pouvoirs publics. Ils ont pu se convaincre de la nécessité de protéger l'arrêté fédéral sur l'assainissement des logements mal-sains dans les régions de montagne, qui viendra à échéance à la fin de 1970. Dans le canton de Berne, les autorités ont aidé à assainir plus de 1.700 appartements de montagnards appartenant à des petits paysans ou à des ouvriers. Cette campagne doit être poursuivie.

La télévision et la radio en Suisse

BERNE — Le nombre des abonnés à la télévision a augmenté de 6.828 au cours du mois d'août 1968 et passe ainsi à 986.349, dont 682.964 en Suisse alémanique, 239.154 en Suisse romande et 46.231 en Suisse italienne.

A fin août 1968, on dénombrait 1.744.787 auditeurs de radio dont 439.035 concessionnaires de télédiffusion et 33.454 abonnés à la rediffusion.

Il blesse son frère d'un coup de couteau de cuisine

HORGEN — Dans le district de Horgen, deux frères, de nationalité suisse, ennemis de longue date, se sont querellés pour un motif futile. L'aîné, 56 ans, plus faible que son cadet qui a 52 ans, s'est muni d'un couteau de cuisine et a blessé grièvement son frère à la poitrine. Celui-ci, atteint au poumon, a dû être transporté à l'hôpital cantonal de Zurich. Ses jours sont en danger.

Des jeunes cambrioleurs effrayés par leur butin

ZURICH — Deux garçons de 13 et 14 ans ont été identifiés par la police comme étant les cambrioleurs du logis d'un travailleur étranger, sur la rive gauche du lac de Zurich.

Ils avaient pénétré dans la demeure et trouvé au cours de leur « perquisition » une caisse, qu'ils forcèrent avec une hachette, volée également. Ils y trouvèrent 10 francs en argent liquide, ainsi que des livrets d'épargne dont le montant des versements s'élevait à 40.000 francs suisses et plus d'un million de lires.

Mais trouvant également deux passeports, les enfants, effrayés, jetèrent la cassette et son contenu dans un bateau où elle a été retrouvée.

ALLOCATION PROVISIONNELLE AU PERSONNEL DE L'ETAT

La commission du Grand Conseil de Genève, chargée d'examiner le projet de loi accordant une allocation provisionnelle aux magistrats, au personnel de l'Etat ainsi qu'au personnel des établissements hospitaliers, s'est prononcée à l'unanimité pour cette allocation qui est de 2,5 % pour l'année 1968 dès le 1er juillet et qui sera portée à 5 % dès le 1er janvier 1969. Le minimum de cette allocation sera de 50 francs par mois pour la période jusqu'au 31 décembre 1968 et de 100 francs pour la période dès le 1er janvier 1969. La dépense résultant de cette décision s'éleva, pour l'année 1968, à 3.860.000 francs.

50 000 FRANCS DE CAUTION POUR DEUX ESCROCS INTERNATIONAUX ET UN DANGEREUX CAMBRIOLEUR

La Chambre d'accusation s'est penchée sur les cas (peu reluisants) de deux escrocs internationaux (ou du moins désignés tels par le Ministère public), Mendi E. et Hasmat K., des ressortissants du Moyen-Orient.

Ils furent extradés, le premier des Etats-Unis, le deuxième d'Israël, pour être livrés à la justice suisse qui leur reproche d'être mêlés à un vilain

Il «s'évadait» pour effacer les traces de ses méfaits

ZURICH — La police a pu mettre fin aux « promenades nocturnes » d'un détenu de 26 ans, accusé de nombreux vols avec effraction, dans des villes de la région de Zurich.

Agissant avec un complice, cet indi-

vidu s'intéressait particulièrement aux antiquités.

Une fois enfermé, il parvint à se procurer une scie, qui lui permettait de scier des barreaux, pour prendre cinq fois nuitamment le large. S'il profita de

ces « promenades » pour perpétrer un vol de 1.000 francs, il s'occupa également de faire disparaître certaines traces de ses méfaits et de perturber l'enquête policière. Mais, devait-il avouer, il était heureux de regagner sa cellule chaque matin, au moment du petit déjeuner.

Ce personnage a d'ailleurs suivi avec intérêt certaines des manifestations de juin, près du vieux « Globus », se trouvant « de sortie » à ce moment-là.

Suffrage féminin à Berne : 5 communes négatives pour 133 positives

BERNE — Alors que 7 mois et demi après la votation de principe, 133 communes bernoises ont déjà fait usage de la compétence d'introduire le suffrage féminin, il s'en est trouvé 5 pour maintenir leur opposition aux droits civiques des femmes.

Pour la partie romande du canton, il s'agit de Corcelles, dans le Grandval, et pour l'ancien canton de Sigrswil, Dotzigen, Etzelkofen et Koppigen.

Il vivait de cambriolages : une centaine depuis un an

GENEVE — Un homme de nationalité turque, âgé d'une trentaine d'années et instituteur de sa profession, arrivé à Genève, y a cambriolé en quelques heures une dizaine d'appartements dans les quartiers de Champel, Plainpalais, des Paquis et à la rue Marignac.

Surpris par une locataire, cet individu prit la fuite, mais grâce au signa-

lement donné, il a été arrêté peu après. Ce filou se déplaçait dans une grosse voiture américaine portant plaques allemandes. Il avait quitté son pays en octobre 1967 et depuis lors vivait de cambriolages.

Il a également opéré à Zurich, à Berne, de même qu'en France, en Italie, en Espagne, en Hollande, en Allemagne et au Danemark.

Cet individu a avoué jusqu'ici une centaine de cambriolages.

Le gouvernement tessinois reçoit le nouvel évêque

BELLINZONE — Mardi, en fin de matinée, le Conseil d'Etat tessinois in corpore a reçu en visite officielle Mgr Giuseppe Martinoli, nouvel administrateur apostolique au Tessin. Il a offert une réception en son honneur.

Les changements à la rédaction de la « Feuille d'Avis de Lausanne »

LAUSANNE — La « Feuille d'Avis de Lausanne » vient de procéder à des changements au sein de sa rédaction. M. Jean-Marie Vodoz, jusqu'ici correspondant parlementaire à Berne, a regagné Lausanne, pour y assumer la fonction d'adjoint au rédacteur en chef, et s'occuper de la rubrique suisse, aux côtés de M. Jean-Pierre Chuard, chef de la rubrique vaudoise.

C'est M. Georges Plomb qui remplace M. J.-M. Vodoz à Berne. Agé de 30 ans, M. Plomb est licencié en sciences politiques de l'université de Lausanne, et prépare une thèse sur le cas du canton de Vaud au sein de la Confédération.

La signalisation routière DOIT ETRE AMELIOREE

BERNE — La commission intercantonale de la circulation routière, siégeant sous la présidence du conseiller d'Etat M. R. Bauder, a traité des questions fondamentales de la signalisation routière. Elle a décidé, en collaboration étroite avec des représentants du Département fédéral de justice et police, de proposer à l'intention du Conseil fédéral la création d'un indicateur de direction spécial pour désigner les voies menant aux autoroutes et semi-autoroutes et de modifier, en conséquence, l'ordonnance fédérale sur la signalisation routière. Cet indicateur de direction présentant des lettres blanches sur fond vert doit permettre de mieux discerner que jusqu'ici les voies menant aux autoroutes, les indicateurs de direction bleus actuels ne

se différenciant pas suffisamment des autres signaux. L'élaboration technique du nouvel indicateur sera confiée à la commission 6 de l'Union suisse des professionnels de la route (VSS).

En outre, la commission s'est occupée des questions de la signalisation à grande distance. Ceci pour augmenter la fluidité du trafic sur les routes nationales et les routes principales qui devraient ainsi être réunies dans un système de circulation uniforme.

Ces efforts seront poursuivis activement en collaboration avec les directions cantonales de police, la conférence des directeurs cantonaux des travaux publics et la VSS, avec laquelle il a été établi un contact personnel permanent. D'importants travaux préliminaires sont déjà effectués.

BERNE — Le Bureau fédéral de statistique communique :

« Les innovations envisagées pour

le recensement de la population de 1970 concernent aussi bien la technique de relève que le traitement des

L'« homme des bois » avait commis 55 vols

ZURICH — La police zurichoise a mis fin aux agissements d'un jeune manœuvre de 25 ans qui, en une année, avait commis dans six cantons de Suisse orientale 55 vols au détriment de 126 personnes, représentant une somme de 10.000 francs.

A la fin d'un cours militaire, en été 1967, il n'avait pas regagné son domicile parce qu'il était poursuivi pour attentat à la pudeur.

Il préféra gagner la forêt, et, jusqu'à son arrestation, il vécut en « homme des bois », se nourrissant et se vêtant du produit de ses cambriolages. Il se déplaçait en « empruntant » des vélos ou des motos et parcourut ainsi près de 4.000 kilomètres.

Le recensement de la population de 1970 concernent aussi bien la technique de relève que le traitement des

Un bébé brûlé vif pendant que sa maman met au monde un garçon

DALLENWIL (OW) — Alors que sa mère avait été transportée d'urgence à l'hôpital de Stans, où elle a donné le jour à un garçon, un bébé est mort carbonisé dans l'incendie qui a détruit la maison familiale, mardi matin, à Wiesenbergsur Dallenwil, dans la vallée d'Engelberg. Deux autres enfants, âgés de deux et trois ans, ont pu s'enfuir à temps. La rapide extension du sinistre a empêché les pompiers d'intervenir efficacement dans le bâtiment en flammes, et ils se sont bornés à en protéger les dépendances. Le père de famille, M. Gut, est actuellement sur l'alpe.

Le nouveau rédacteur en chef à la « Gazette de Lausanne »

LAUSANNE — M. Frank Bridel, rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne », a pris congé de ses lecteurs mardi. Il quitte son poste pour entrer dans l'économie privée. M. Frank Bridel était rédacteur en chef de ce quotidien depuis le printemps 1966. Il avait mené à bien son transfert dans un nouvel immeuble et sa nouvelle présentation typographique.

Dès le 1er octobre, M. François Landgraf se voit confier, en remplacement, la rédaction en chef de la « Gazette de Lausanne ».

Licencié en droit de l'université de Lausanne, il dirigeait jusqu'ici la rubrique de politique étrangère du journal et avait réalisé dès 1962, de nombreux reportages à Berlin, aux Etats-Unis, au Vietnam et au Proche-Orient.

Le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais » félicite M. Landgraf pour sa nomination et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions.

Enquête d'essai en vue du recensement de la population de 1970

informations. Grâce aux derniers perfectionnements des ordinateurs électroniques, on s'efforce de restreindre les travaux de préparation des données, afin d'obtenir au plus tôt des résultats exacts. Suivant le nouveau procédé, il suffit de tirer un trait pour répondre à une partie des questions. Une fois les autres réponses chiffrées, un lecteur électronique reportera directement toutes les données sur un ruban magnétique. La réduction des travaux de chiffrage et la suppression des cartes perforées permettront de notables économies de temps et d'argent.

Du fait de ces innovations, les préparatifs du Bureau fédéral de statistique en vue du prochain recensement de la population revêtent une plus grande importance. Il est indispensable que le nouveau questionnaire soit largement mis à l'épreuve. Les premières enquêtes pilotes ont déjà eu lieu dans deux communes et dans quelques quartiers urbains de Suisse alémanique. Il importe maintenant de soumettre à un test le questionnaire en langue française. En plein accord avec les autorités communales et cantonales, on a choisi pour le recensement d'essai les six communes fri-bourgeoises de Broc, Bulle, Gruyères, Morlon, du Paquier et de La Tour-de-Trême. Elles forment un important centre régional de structure variée. L'enquête d'essai est fixée au 8 octobre. Des relevés analogues auront lieu une semaine plus tard dans différents secteurs des villes de Genève et de Lausanne. Dans chaque cas, les agents recenseurs remettront des questionnaires à tous les ménages quelques jours avant la date du relevé, puis ils viendront les reprendre. Au cours de ces essais, on distribuera environ 25.000 bulletins individuels et 7.500 feuilles de logement. A Bulle, à Genève et à Lausanne, il s'y ajoutera quelque 1.500 bordereaux de maison.

● **ZURICH** — Cette année les examens de maturité à l'Ecole des arts et métiers de la ville de Zurich, ont été couronnés de succès, puisque les réussites ont atteint le maximum absolu de 100 pour 100.

GENEVE INSOLITE

coup portant sur la bagatelle de 300.000 dollars. Bien que dépeints comme des anges purs et sans reproches par leurs avocats respectifs, les prévenus n'ont pas convaincu les juges de la pureté de leur âme, puisque des cautions de 50.000 francs ont été fixées au préalable à leur mise en liberté provisoire.

Au cours de la même audience, la Chambre d'accusation a fixé un montant de même importance pour autoriser l'élargissement temporaire d'un redoutable cambrioleur italien, Roberto R., qui est accusé d'avoir commis un coup fumant qui lui rapporta 220.000 francs.

LA COIFFEUSE-PIETON, QUI SORTAIT DE CHEZ LE COIFFEUR, RENVERSÉE ET BLESSEE PAR UNE... COIFFEUSE MOTORISEE

Mme Maria Coppola, coiffeuse, sortait de chez... le coiffeur, à la rue de l'Ecole-de-Médecine.

Absorbée par la pensée d'une permanente fort réussie, elle n'accorda qu'une attention distraite au trafic motorisé et s'aventura dangereusement sur la chaussée, juste à point pour s'y faire renverser — quelle coïncidence — par une auto pilotée par une autre coiffeuse, Mme Emilia Blanc.

Jetée à terre avec violence, Mme Coppola a

été blessée assez grièvement et hospitalisée.

Un tel sort fut également le lot d'une autre « piétonne », Mlle Ulla Bierring, Suédoise, fauchée par l'auto d'une comédienne, Mme Marcelle Perret-Gentil, épouse de l'éditeur bien connu. Mlle Bierring, atteinte à la tête et aux jambes, a donc également été admise à l'hôpital.

LES CAMBRIOLEURS SONT DECHAINES...

Nouvelle vague de cambriolages à Genève.

On renonce à dresser la liste de tous les « cas » commis au cours des dernières 48 heures, tant ils sont nombreux. Les malfaiteurs, audacieux en diable, agissent en plein jour, en mettant à profit la moindre absence des locataires pour mettre leurs appartements à sac.

La police estime qu'il s'agit d'une bande remarquablement organisée, appliquant une tactique inédite.

LE CONSEIL ADMINISTRATIF ET LE BUDGET 1969

Le Conseil administratif de la ville de Genève vient de faire parvenir aux conseillers municipaux ses propositions concernant le budget de 1969. Les dépenses sont évaluées à la somme de 148.543.653 francs et les recettes à 148.607.037

francs, laissant apparaître un excédent présumé des recettes de 63.384 francs.

Le Conseil propose, comme les années précédentes, un nouveau dégrèvement exceptionnel en faveur des contribuables assujettis au paiement de la taxe professionnelle fixe. Ce dégrèvement va de 30 à 5 % suivant les classes des assujettis.

LES CREDITS DEMANDES PAR LE CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif demandera de nombreux crédits pour l'acquisition d'immeubles ainsi que pour les travaux de reconstruction du pont de la Praille. Ce dernier crédit qui concerne l'aménagement de la liaison Saint-Jean - La Praille, s'élève à 2.020.000 francs. Il est demandé par le département cantonal des Travaux publics et le Conseil administratif de la ville de Genève.

LE DIRECTEUR GENERAL DES NATIONS-UNIES A GENEVE RECU PAR LES AUTORITES GENEVOISES

Le Conseil d'Etat du canton de Genève et le Conseil administratif de la ville de Genève ont reçu, mardi à l'Hôtel de Ville, M. Vittorio-Guicciardi, nouveau directeur général des Nations-Unies à Genève.

DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

LE PEUPLE ET LE GOUVERNEMENT GRECS ENTIÈREMENT SATISFAITS DU REFERENDUM

Au lendemain des votations en Grèce

(De notre envoyé spécial à Athènes : F.-Gérard GESSLER)

Dans toute la Grèce, après que les résultats définitifs furent connus, le peuple a montré son contentement en pavasant en de nombreux endroits.

Hier encore, il m'a été donné de parcourir le pays sur plus de deux cents kilomètres par la route. J'ai pu interroger des hommes et des femmes qui m'ont déclaré leur joie.

De son côté, M. Georges Papadopoulos, premier ministre, a adressé un message à la nation pour la remercier d'avoir approuvé la révolution du 21 avril et la Constitution par un vote massif.

Il a dit, en substance : « Nous avons la conscience tranquille lorsque nous avons pris l'initiative de retenir le pays sur la pente qui conduisait à l'effondrement de l'Etat et au glissement irréparable dans les bras du totalitarisme rouge... Le verdict populaire, a donné à la révolution un troisième trait caractéristique : l'autorité de l'approbation nationale absolue par la procédure la plus démocratique possible. Car le vote de la Constitution implique le vote de la révolution... Le référendum s'est déroulé dans des conditions irréprochables comme ont pu le constater tous ceux qui l'ont suivi... L'œuvre de la révolution doit être parachevée. Tel est le sens et le mandat du verdict populaire. La révolution se conformera au mandat du peuple, comme elle s'est conformée à l'injonction de l'histoire. Elle est certaine de conduire la nation, qui lui donne un appui si enthousiaste, à la prospérité, au progrès et à une démocratie saine. Elle a d'ailleurs prouvé jusqu'à présent de façon convaincante pour quiconque juge son œuvre de bonne foi qu'elle veut, sait et peut tenir ses promesses.

Les objectifs demeurent en fait les mêmes, puisqu'ils nous sont dictés par la réalité nationale. Mais leur conte-

nu est maintenant plus vaste et leur réalisation se trouvera directement rattachée à l'instauration d'une démocratie moderne et cuirassée contre toute menace.

M. Papadopoulos a résumé ensuite les principaux objectifs que le gouvernement va s'appliquer à réaliser, dans le combat qui est mené pour régénérer la Grèce.

Un intellectuel, qui a longtemps hé-

ment, comme autrefois, de vivre dans un perpétuel guet-apens.

Il fait très chaud dans le pays. Le peuple, surtout montre une gaieté et une vivacité extraordinaires.

Ce peuple vit beaucoup dans la rue. Il se couche tard dans la nuit, les rues d'Athènes flambent sous les néons pendant que les hommes, les femmes et les enfants sirotent les boissons non alcoolisées sur les terrasses de café encombrées, vivantes et bruyantes.

Le Grec se sent libre, très individualiste, le citoyen, d'ailleurs, ne se soumet pas à des impératifs qu'il ne juge pas opportuns.

Pour que ce peuple ait accepté massivement la Constitution, il faut admettre, en toute objectivité, qu'il la souhaitait, qu'il la voulait pour avoir la garantie d'un avenir stable, et une sécurité enfin assurée pour longtemps.

Ce que j'ai écrit sur les votations n'est qu'une relation des faits tels que je les ai vus, tels que j'en ai été le témoin. Un témoin qui s'est bien gardé de prendre parti mais qui a rempli sa mission au plus près de sa conscience.

F.-Gérard GESSLER

Résultats officiels du référendum grec

ATHENES. — Le ministre de l'Intérieur grec publiait hier à midi les résultats définitifs du référendum du 29 septembre sur la Constitution :

Inscrits :	6.516.285	
Votants :	5.048.981	
Bulletins valides :	5.030.466	
Oui :	4.638.543	91,87 %
Non :	391.923	7,76 %
Abstentions :		22,51 %
Bulletins nuls :	18.515	

sité à se rallier au régime actuel, m'a confié :

— En toute honnêteté, je crois maintenant que nous allons vers la renaissance de la Grèce.

Il m'a été dit, d'autre part :

— L'acceptation de la nouvelle Constitution signifie le début du rétablissement des libertés démocratiques et l'exclusion de toute démagogie. Nous croyons fermement que le gouvernement saura conduire le pays comme il l'a fait depuis le 21 avril 1967 dans l'ordre et sans que nous ayons le senti-

La campagne électorale de Robert Kennedy laisse un découvert de 15 millions de francs

NEW YORK. — Bien que le sénateur Robert Kennedy, assassiné il y a trois mois, ait fait largement appel à ses propres fonds pour financer sa campagne électorale qui finit si tragiquement, celle-ci coûta des sommes énormes au parti démocrate, et laisse aujourd'hui un découvert de 3 millions 500 mille dollars. Dans plusieurs Etats où se déroulèrent les élections primaires et où il fut candidat, Robert Kennedy avait versé plus d'un million de dollars.

Ce déficit doit être couvert par plusieurs manifestations, telles que campagnes commémoratives et cérémonies payantes rappelant le souvenir du disparu. On envisage même un banquet de centaines de couverts au cours duquel l'unique frère vivant de la famille Kennedy, le sénateur Edward Kennedy, prononcera le discours de circonstance. Toutefois, ce banquet n'aura pas lieu avant la fin du procès intenté à Shi-

ran, meurtrier de Robert Kennedy, qui se déroulera devant la cour d'assises de Los Angeles.

Chapelle du souvenir pour Robert Kennedy

NEW YORK. — En accord avec Mme Ethel Kennedy, veuve du sénateur assassiné, les amis de Robert Kennedy ont décidé de construire une chapelle en sa mémoire.

Elle sera érigée sur les pentes du New Hampshire où Robert et Ethel Kennedy avaient l'habitude d'aller skier.

Une campagne prévoyant récolter 100 mille dollars a été lancée pour financer le projet.

Le sanctuaire devra contenir environ 200 personnes. Il sera achevé en été 1969.

Le courage du pilote a évité une catastrophe

LONDRES. — Un jeune pilote français a fait le sacrifice de sa vie, mardi après-midi, pour éviter la petite ville de Crewkerne (Somerset), une catastrophe qui eut pu faire de nombreuses victimes.

On apprend en effet, de source autorisée, que c'est un officier français, en stage à la base d'entraînement de Boscombe Downs (Wiltshire), qui était seul aux commandes du « Canberra » de la RAF qui s'est écrasé en flammes tout près de Crewkerne. Pour être sûr que l'avion ne tomberait pas en plein centre de la ville, l'officier n'a fait fonctionner son siège éjectable qu'à la toute dernière minute, alors que le « Canberra » volait déjà au ras du sol, trop bas pour que le pilote puisse survivre.

Des jeunes prêtres neerlandais ne veulent plus du célibat

CITE DU VATICAN. — Vingt-deux jeunes prêtres catholiques des Pays-Bas ont fait savoir à leur évêque qu'ils n'étaient plus disposés à respecter les vœux de célibat prononcés à leur ordination.

On précise officiellement au Vatican que ces prêtres, ordonnés entre 1962 et 1965, appartiennent au diocèse de Reermond. Dans leur lettre à l'évêque, ils désapprouvent la récente décision du pape Paul VI de maintenir le principe du célibat obligatoire, et affirment ne pas pouvoir y adhérer.

Ce drame n'a fait qu'une autre victime. Un témoin, qui s'était précipité sur les lieux pour porter secours à d'éven-

tuels blessés, est mort d'une crise cardiaque avant d'avoir pu approcher la carcasse embrasée du « Canberra ».

L'interdiction du N.P.D. à Berlin va être demandée aux alliés occidentaux

BERLIN. — Le Sénat-Gouvernement de Berlin-Ouest demandera aux trois alliés occidentaux d'interdire le parti d'extrême droite N.P.D. à Berlin-Ouest.

Le bourgmestre régnant Klaus Schutz a été chargé de faire des démarches en ce sens auprès des commandants américain, britannique et français.

Un Congrès politique qui tourne à la comédie Wilson applaudi après avoir été désavoué

BLACKPOOL. — Acclamé par les congressistes qui l'avaient désavoué lundi, M. Harold Wilson a réussi hier matin l'un de ces retournements oratoires dans lesquels il est passé maître. Attaqué sur le terrain difficile de sa politique économique, le Premier Ministre britannique a répliqué en portant l'essentiel du débat sur un thème auquel aucun travailliste ne peut rester indifférent : celui de la lutte contre la réaction pour la dignité sociale.

Son discours a été un réquisitoire contre « les forces du passé », assimilées à l'adversaire conservateur. M. Wilson a agité l'épouvantail du « Powellisme » présenté comme le symbole de toutes les idées rétrogrades. En orateur consommé, il a longuement rappelé les acquisitions sociales de son gouvernement demandant à ses troupes de passer à l'attaque de ceux qui « veulent résoudre les problèmes d'hier par des méthodes d'avant-hier ». Les constants rappels à l'incurie et à l'immobilisme, qui, a-t-il dit, ont dominé les treize ans du pouvoir conservateur avant 1964, ont chaque fois soulevé les applaudissements d'une salle



Voici une vue de l'opération de secours organisée peu après la catastrophe.

Tragédie de Corinthe: 34 morts

ATHENES. — Une enquête a été ouverte au sujet de l'accident ferroviaire qui s'est produit lundi soir près de Corinthe et qui a fait 34 morts et 118 blessés.

Le train, composé de 14 wagons, transportait 1.500 voyageurs, pour la plupart des électeurs qui regagnaient Athènes après avoir voté dans leurs lieux d'origine. L'accident s'est produit après que l'un d'eux eut tiré la sonnette d'alarme, provoquant l'arrêt du train qui a été tamponné par un autre train allant dans le même sens.

qui ne demandait qu'à retrouver une communion et une fraternité battues en brèche hier par les mécontents. Ainsi, le premier ministre s'est attaché surtout à faire connaître la confiance et la combativité d'un parti qui, à deux ans des prochaines élections générales, doute de lui-même. Cette tactique a été récompensée par une longue ovation de la salle entière et M. Frank Cousins, du syndicat des transports, qui s'était posé hier comme l'adversaire le plus résolu de la politique économique du gouvernement, n'a pas été le dernier à se joindre à cette ovation.

Le Parlement européen condamne les envahisseurs bolchéviques...

Alors que le Parlement européen, dans une résolution adoptée à l'unanimité, condamne l'occupation militaire de la Tchécoslovaquie par les Russes et demande le « retrait des troupes et la reconnaissance de l'autonomie politique de ce pays », l'agence Tass, dans sa mise au point quotidienne s'en prend, une fois de plus, à l'activité clandestine des éléments qu'elle qualifie de « contre-révolutionnaires » mais qui, en réalité, ne constituent que des groupes de patriotes décidés à réagir contre l'odieuse comportement de l'occupant. Radio-Prague a annoncé, pour sa part, qu'Alexandre Dubcek allait prononcer un discours. Cette nouvelle a été infirmée peu après, puis à nouveau confirmée. Il semblerait que Dubcek soit sommé de s'exécuter une nouvelle fois devant la radio et la télévision afin de modérer les réactions de ceux qui réclament, combien justement !, que les promesses faites par les So-

Pour venger ses 325 chiens, il tire sur le vétérinaire

NAPLES. — Un fougueux cynophile napolitain, Gioacchino De Biasi a déchargé lundi à bout portant le contenu de son pistolet sur Corrado Volpe, un vétérinaire municipal qu'il a blessé très grièvement.

Gioacchino De Biasi reprochait au vétérinaire d'avoir fait abattre en août dernier ses 325 chiens pour prévenir une épidémie de rage.

LA SECONDE SUR LE PETIT ECRAN COUTERA PLUS DE DEUX MILLE FRANCS SUISSES

Entrée de la publicité de marque à l'ORTF

PARIS. — Les téléspectateurs français ont vu, hier soir, le comédien Jacques Duby recommander une marque de fromage. Dès aujourd'hui et les jours suivants, l'actrice Micheline Dax présentera un autre produit tandis qu'un cow-boy farouche et gourmand incitera à consommer les produits d'une marque de charcuterie.

La publicité commerciale occupera les antennes de la télévision française pendant deux minutes, de 19 h 56 à 19 h 58, jusqu'au 1er janvier. Pendant les premiers mois de 1969 le temps consacré à la publicité passera à quatre minutes puis peut-être à six minutes à partir du 1er octobre. Toutefois cette dernière disposition n'est pas encore arrêtée et elle sera soumise à l'examen du gouvernement qui a décidé de faire le bilan de l'opération publicitaire vers Pâques. La « publicité compensée », c'est-à-dire la publicité pour un produit et non pour une marque, est maintenue avec son temps actuel, soit sept minutes et demie réparties sur trois tranches horaires. Toutefois, les spécialistes de la publicité estiment qu'elle s'étiolera du fait que les grandes marques qui auront la

possibilité de vanter leurs propres produits, ne financeront plus une publicité collective.

La commercialisation et le contrôle de cette publicité aussi bien de marque que « compensée » sont assurés par une société anonyme dénommée « Régie française de publicité » dont le conseil d'administration est constitué, sur le plan privé, d'un représentant de l'Union des annonceurs, de la Fédération des agents de publicité et de l'Institut national de la consommation.

L'ORTF y est représentée par son directeur général et les directeurs de la télévision et de la radio. Le gouvernement y délègue plusieurs hauts fonctionnaires qui représentent la direction des prix, la direction des fraudes, le ministère de l'industrie, le ministère de l'agriculture et la direction de l'aménagement du territoire.

Ce conseil a choisi les annonceurs sur les critères de base qui lui ont été fixés par le gouvernement, à savoir : priorité à l'industrie alimentaire, aux industries créatrices d'emplois et à celles qui subissent la concurrence étrangère. C'est sur ces bases que le conseil d'administration a décidé que les temps d'antenne seraient répartis

de la manière suivante : industries alimentaires, 50 pour cent; textiles, 25 pour cent et industries ménagères et électro-ménagères, 25 pour cent. Dans le choix direct de chaque annonceur ont été éliminées les marques qui bénéficient déjà indirectement de la publicité compensée. Les boissons et les corps gras (qui, sauf le beurre, proviennent de l'étranger) ont été écartés aussi. L'industrie automobile s'est elle-même éliminée, les grandes marques ayant décidé en commun de ne pas utiliser la publicité télévisée. Enfin, comme l'a déclaré le directeur de la « Régie française de publicité », M. Jean-Claude Servan-Schreiber, aucune marque n'a été admise à la télévision si elle n'apportait pas la preuve qu'elle consacrait un important partie de son budget publicitaire à la presse écrite.

LE COUT DE CETTE PUBLICITE EST ELEVE : L'ANNONCEUR PAIERA 38.000 FRANCS POUR QUINZE SECONDES ET 70.000 FRANCS POUR TRENTE SECONDES, ETANT ENTENDU QUE CHAQUE MARQUE PEUT RESERVER PLUS DE QUATRE FOIS TRENTE SECONDES OU SIX FOIS QUINZE SECONDES.